

1 **35. EUROPE : Pour une Europe progressiste et proche de ses**
2 **citoyens**

3
4
5 **Table des matières**

6 *Propositions EUROPE Erreur ! Signet non défini.*

7 **DEMOCRATIE EUROPE : Pour une Europe forte et proche de ses citoyens 2**

8 **CLIMAT-ENERGIE : Avancer tous ensemble vers une énergie locale et décarbonée 5**

9 **MOBILITE : Transformer les modes de transport 9**

10 **CONSOMMATION : Une consommation plus sobre et plus durable 14**

11 **ENVIRONNEMENT – BIODIVERSITE : Un cadre de vie sain et respectueux du Vivant 18**

12 **MONDE ANIMAL : Un monde animal vraiment respecté 21**

13 **LOGEMENT : Répondre à l'enjeu majeur de la construction et de la rénovation des**
14 **bâtiments 23**

15 **HANDICAP : Renforcer l'accessibilité et l'accès aux droits 24**

16 **ECONOMIE – Gouvernance économique européenne 25**

17 **NUMERIQUE : bâtir une souveraineté européenne 31**

18 **FISCALITE : Une fiscalité plus verte et sociale 32**

19 **EMPLOI : pour un marché du travail inclusif et porteur de sens 34**

20 **SANTE - Une véritable Union européenne de la santé 36**

21 **JUSTICE : Réhumaniser la justice 37**

22 **MIGRATION : Gérer de manière cohérente et humaine la politique migratoire et d'asile 39**

23 **DÉFENSE : Bâtir une défense à la hauteur des enjeux du siècle 43**

24 **RELATIONS INTERNATIONALES : Renforcer la diplomatie belge et européenne 46**

25 **AGRICULTURE : soutenir les agriculteurs en transition et assurer notre sécurité alimentaire**

26 **50**

29 **Chapitre 1 - DÉMOCRATIE EUROPE : Pour une Europe forte** 30 **et proche de ses citoyens**

31 L'Union européenne, c'est d'abord un projet commun, fondé sur des valeurs d'humanisme, de paix et de
32 solidarité qu'il est nécessaire de transmettre et d'incarner. C'est aussi un projet démocratique unique au monde.
33 Celui-là même qui attire toutes les personnes en quête de liberté, d'avenir et de prospérité. Celui-là même qui en
34 pousse d'autres, en quête de paix et de stabilité, à brandir le drapeau européen, que ce soit à Kyiv, Minsk, Varsovie
35 ou Tbilissi. Pour des dictateurs tels que Vladimir Poutine, la menace vient de l'unité de l'Europe et de sa contagion
36 démocratique. L'Ukraine est actuellement le champ de bataille actuel de la confrontation historique entre un
37 modèle totalitaire qui aliène l'humain et le modèle occidental qui valorise son épanouissement. L'Europe doit être
38 aux côtés de tous ceux qui croient et se battent pour nos valeurs, pour perpétuer cet espoir qu'elle incarne et
39 suscite. Face aux nouvelles menaces qui guettent l'Europe (terrorisme, ingérences, cyberattaques.), la démocratie
40 est notre meilleur rempart.

41 Notre démocratie européenne est notre plus riche patrimoine et le ciment de notre identité européenne. Notre
42 histoire unique, respectueuse de la diversité des peuples et privilégiant l'union à l'isolationnisme, est plus que jamais
43 un atout pour peser ensemble sur le plan mondial.

44 L'Europe l'a démontré : elle n'est jamais aussi forte que lorsqu'elle est unie et solidaire. Aux crises sanitaire,
45 économique et sociale sans précédent, elle a répondu par un Plan de relance historique ou par l'unité dans l'action
46 pour se procurer des masques et des vaccins. Au vu de l'évolution du monde, ces réponses communes restent
47 absolument nécessaires sur de nombreux plans (énergie, climat, social, sécurité...).

48 Nos citoyens sont demandeurs d'une Europe volontariste, qui la protège : 87 % des Belges sont en faveur d'une
49 défense/sécurité commune, 83% des Belges veulent une politique énergétique commune... Nous poursuivrons cette
50 lancée pour bâtir ensemble l'Europe de demain avec tous les citoyens européens, en gardant à l'esprit que la
51 préoccupation première reste le pouvoir d'achat.

52 Nous sommes des Européens convaincus.

53 **Nos priorités :**

54 ➔ **Une Europe démocratique plus efficace, légitime et transparente**

55 ➔ **Une Europe leader et qui protège ses citoyens et ses valeurs**

56 **1. UNE EUROPE DÉMOCRATIQUE, PLUS EFFICACE, LÉGITIME ET TRANSPARENTE**

57 Partisans du fédéralisme européen, nous souhaitons le renforcement de l'intégration européenne en vue d'établir
58 une véritable démocratie parlementaire supranationale. Nous voulons aussi une démocratie basée sur davantage
59 de transparence, d'efficacité et qui se donne aussi les moyens de lutter contre les ingérences de puissances
60 étrangères hostiles.

61 Nous voulons :

62 **1.1. Rendre le fonctionnement de l'UE plus lisible et légitime :**

63 ➤ Élire un Président de l'Union européenne au suffrage universel pour renforcer l'incarnation politique de
64 l'Europe notamment sur la scène internationale

65 ➤ Instaurer un véritable gouvernement européen en lieu et place de la Commission européenne actuelle

66 ➤ Donner au Parlement européen, une plus grande responsabilité en tant qu'organe représentant les citoyens,
67 en lui conférant un droit d'initiative législative propre

68 ➤ Mettre en place des listes transnationales et élire la moitié des membres du Parlement européen par le biais
69 des partis politiques européens. C'est un premier pas nécessaire vers la création d'un espace politique et civil
70 européen pour donner corps à une véritable démocratie européenne. Car actuellement, les élections
71 européennes ne sont pas portées par un débat européen, mais sont plutôt la somme de 27 débats, 27
72 campagnes électorales et 27 résultats nationaux.

73 ➤ Faire de Bruxelles le siège unique du Parlement européen pour éviter les gaspillages actuels liés aux multiples
74 déplacements des parlementaires et du personnel.

75

76 **1.2. Rendre le fonctionnement de l'Union plus transparent :**

- 77 ➤ Garantir le plein fonctionnement de l'Organe européen chargé des questions d'éthique. Pilier essentiel de la
- 78 bonne gouvernance européenne, cet organe interinstitutionnel aura pour mission d'assurer la mise en œuvre
- 79 cohérente et intégrale des normes éthiques dans l'ensemble des institutions de l'Union pour garantir que les
- 80 décisions publiques soient prises au nom de l'intérêt général et de la confiance des citoyens dans les
- 81 institutions de l'Union. Nous voulons également lui garantir un pouvoir de sanction
- 82 ➤ Mettre pleinement en œuvre l'interdiction du financement étranger des partis européens et nationaux.
- 83 ➤ Interdire aux anciens responsables politiques, administratifs et militaires européens d'exercer une profession
- 84 pour des intérêts étrangers pendant 5 ans après la fin de leur mandat ou fonction
- 85 ➤ Rendre plus facilement accessibles les votes, interventions et questions des députés européens par le biais
- 86 du site web du Parlement européen
- 87 ➤ Réviser la Constitution belge pour que l'élection européenne soit distincte des autres élections
- 88 (fédérales/régionales) pour donner plus de place aux débats sur l'Europe.

89 **1.3. Rapprocher les citoyens de la décision politique européenne :**

- 90 ➤ Augmenter la participation et l'implication des citoyens dans les choix politiques au niveau européen
- 91 ➤ Baisser le nombre de signataires requis pour les initiatives citoyennes européennes (ICE) de 1 million à 500.000
- 92 et organiser automatiquement un débat en séance plénière du Parlement européen dès ce nombre atteint.
- 93 Rendre obligatoire la formulation par la Commission européenne d'une réponse à l'ICE, détaillant ce que l'UE
- 94 fait, ne fait pas et pourrait encore faire. Si la réponse de la Commission est jugée insatisfaisante par un tiers
- 95 de députés européens, une initiative de travail législatif sur l'enjeu soulevé par l'ICE pourra être engagée.
- 96 ➤ Instaurer une Chambre participative de citoyens qui s'associerait au Comité économique et social européen
- 97 et au Comité des Régions, sur le modèle de la Conférence sur l'Avenir de l'Europe, et qui aurait vocation de
- 98 coconstruire le programme législatif européen

99 **1.4. Renforcer le lien entre les échelons européen, nationaux, régionaux et transfrontaliers :**

- 100 ➤ Rendre contraignants les avis du Comité des Régions et du Comité économique et social européen
- 101 ➤ Renforcer le Comité des Régions pour en faire une véritable Assemblée européenne des régions et des
- 102 communes avec des conseillers locaux. Garante de la proximité avec le citoyen, elle s'assurera du meilleur
- 103 respect du principe de subsidiarité, de l'implication plus formelle des parlements régionaux dans le processus
- 104 décisionnel européen et se fera le relais des singularités locales.
- 105 ➤ Organiser une *Semaine de l'Europe* dans toutes les écoles et les communes à l'approche de chaque 9 mai,
- 106 symbole de paix et unité en Europe, et date anniversaire de la signature de la déclaration Schuman qui a
- 107 fondé la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA).
- 108 ➤ Formaliser la consultation des Parlements nationaux en amont de tous les Conseils européens
- 109 ➤ Mieux faire connaître l'Union européenne, ses institutions et son action
- 110 ➤ Créer une Maison de la démocratie européenne ou une antenne d'Europe Direct dans chaque grande ville et
- 111 en milieu rural. Maillages essentiels entre les territoires et les institutions européennes, elles seraient à la fois
- 112 des lieux d'événements et d'informations auprès desquelles les citoyens pourraient trouver le soutien
- 113 nécessaire pour tenter de mieux influencer sur les processus de décisions européens.
- 114 ➤ Renforcer la coopération transfrontalière avec les collectivités locales et régionales voisines.

115 **2. UNE EUROPE LEADER QUI PROTÈGE SES CITOYENS ET SES VALEURS**

116 **2.1. Une Europe leader**

117 Pendant longtemps, la construction européenne s'est bâtie sur un projet fondamentalement pacifique, conçue

118 comme un modèle de gouvernance, convaincue que le développement économique, le libre-échange généralisé

119 et la concurrence allaient nécessairement apporter la paix, la sécurité et le progrès pour tous. L'Europe a cru à une

120 mondialisation heureuse. Mais nous avons fait face aux limites de cette approche, et de manière encore plus aiguë

121 aujourd'hui : la troisième puissance économique mondiale qu'est l'Europe ne peut pas définitivement rester dans

122 la posture d'un nain politique, militaire et diplomatique.

123 Les États-Unis et la Chine ont fait le pari de la domination technologique, monétaire et militaire pour conserver ou
124 prendre le leadership mondial. L'Europe doit, quant à elle, s'affirmer comme Troisième voie, à l'avant-garde d'un
125 nouveau modèle économique et social fondé sur la solidarité, l'éducation, l'intégration de ses politiques ainsi que
126 sur les technologies propres et la transition énergétique.

127 Mais lorsque les temps changent, l'Europe doit elle aussi changer. La guerre en Ukraine, les questions
128 d'élargissement et les pressions géopolitiques qui nous entourent sont autant de défis à relever. En juin 2022, le
129 Parlement européen a voté une résolution appelant à une Convention pour réformer les traités. Cet appel a été
130 lancé suite aux conclusions de la Conférence sur l'avenir de l'Europe et de la volonté de renforcer l'Union
131 européenne. Nous y sommes favorables, car nous pensons que l'Europe doit d'abord s'approfondir avant de
132 s'élargir davantage. Elle doit aussi se défaire de son modèle actuel empreint de lourdeur technocratique où le poids
133 des 27 États membres n'offre que le consensus comme mode de décision sur les sujets essentiels tels que l'unité
134 budgétaire, la défense ou encore l'immigration.

135 Il lui faut un souffle nouveau pour devenir une Europe puissante et faire face aux défis du XXI^e siècle avec des
136 moyens à la hauteur de ses ambitions.

137 Nous voulons :

138 ➤ Lancer une réforme des Traités. Depuis 2009 et l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne, l'Union européenne
139 n'a pas révisé en profondeur ses traités. Cette étape est nécessaire pour restructurer et améliorer son
140 fonctionnement et se donner les moyens d'agir dans le contexte géopolitique actuel

141 ➤ Supprimer la règle de l'unanimité au Conseil de l'UE. Trop souvent érigée en prétexte par les États
142 membres pour freiner voire bloquer des décisions stratégiques prises au sein du Conseil, notamment en
143 matière budgétaire, de fiscalité ou encore de politique étrangère et de sécurité commune.

144 ➤ Renforcer les compétences de l'Union en matière de santé, de politique de la défense, d'affaires étrangères,
145 d'énergie, de fiscalité et de politiques économiques et sociales.

146 ➤ Accroître la capacité budgétaire et l'autonomie financière de l'Europe pour que son budget soit à la hauteur
147 des ambitions et des enjeux. Cela nécessite de passer par des financements accrus, fondés sur de véritables
148 ressources propres en provenance : une taxation sur les géants du numérique (GAFA), l'harmonisation de
149 l'impôt sur les sociétés, la taxation des grands pollueurs étrangers et des multinationales pratiquant
150 l'optimisation fiscale en Europe, une taxation élargie du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, la
151 création d'un impôt sur la fortune ciblant les 1 % les plus riches, une taxe sur les transactions financières. En
152 créant ces recettes sans toucher au portefeuille des citoyens européens, nous traçons la voie vers une nouvelle
153 ambition européenne et vers plus de justice fiscale.

154 ➤ Viser à l'établissement d'un siège commun de l'Union européenne dans toutes les organisations
155 internationales et éviter la cacophonie européenne lors des conférences internationales.

156 **2.2. Une Europe qui protège ses citoyens et ses valeurs**

157 Seule une Europe protectrice des citoyens européens, de la démocratie, de la qualité de vie, seule une Europe qui
158 crée de l'activité, offre une chance à *tous*, exploite ses propres potentiels énergétiques et technologiques tout en
159 valorisant l'humain et en luttant contre les dépendances, sera l'alternative à la porte ouverte laissée aux extrêmes
160 et le rempart à la concurrence déloyale. Seule cette Europe-là sera en capacité de donner confiance et de rester
161 cette terre d'opportunité essentielle parce qu'elle est l'une des zones les plus stables de la planète, parce que la
162 culture d'entrepreneuriat y est aussi profonde qu'entretenu par une histoire riche, des terroirs uniques et un
163 système éducatif performant.

164 Nous voulons :

165 ➤ Renforcer l'autonomie stratégique de l'UE dans six secteurs-clés : la santé, l'énergie, le numérique, la sécurité
166 alimentaire, l'industrie et la défense

167 ➤ Généraliser la réciprocité et mettre fin à l'importation de produits qui ne respectent pas nos normes sanitaires,
168 environnementales et sociales européennes, de respect de la nature et du climat. Les règles concernant les
169 produits importés doivent être les mêmes que celles imposées à nos produits, notamment au travers de
170 l'inclusion de clauses miroirs dans les accords commerciaux, et en veillant surtout à consacrer les moyens
171 nécessaires à leur respect ;

172 ➤ Améliorer la résilience de l'UE pour lutter contre l'ingérence étrangère dont la manipulation de l'information.

- 173 ➤ Promouvoir le respect de l'état de droit, condition sine qua non du bon fonctionnement de l'UE et garantie
174 de son intégrité. Nous continuerons d'exiger que les États membres respectent les valeurs européennes et la
175 Charte des droits fondamentaux, dont l'indépendance de la justice, la liberté de la presse et le respect des
176 minorités.
- 177 ➤ Appliquer strictement les recommandations du Conseil dans le cadre de l'examen annuel de l'état de droit
178 notamment en matière de lutte contre la corruption
- 179 ➤ Renforcer les garde-fous pour qu'un État membre ne respectant pas l'état de droit ne puisse en rien freiner
180 le processus décisionnel. Nous proposons de suppléer la Présidence du Conseil UE lorsque des conflits
181 d'intérêts apparaissent.
- 182 ➤ Retirer ou geler le statut d'État candidat aux États qui régressent dans le respect des critères de Copenhague,
183 notamment en matière de respect des droits fondamentaux ou d'État de droit.

184 **Chapitre 2 - CLIMAT-ENERGIE : Avancer tous ensemble vers** 185 **une énergie locale et décarbonée**

186 Nous n'avons qu'une seule planète. Qui la malmène, malmène aussi l'existence humaine. Prendre soin de la nature
187 est une priorité de l'être humain pour son semblable. Nous refusons de réduire la nature à un ensemble de
188 ressources exploitables jusqu'à l'épuisement.

189 Au cours du 20^e siècle, la consommation d'énergie a été multipliée par 10, l'extraction des minéraux industriels par
190 27 et celle de matériaux de construction par 34. L'humanité émet six fois plus de carbone (CO₂ et méthane) qu'en
191 1950. Le volume de carbone expulsé dans l'atmosphère induira une hausse des températures d'au moins 1,5° d'ici
192 quelques années. Certaines régions du globe sont déjà touchées par des pénuries alimentaires, l'épuisement des
193 réserves d'eau, la disparition de la biodiversité, de fortes canicules, des feux de forêt, des orages, des inondations
194 et l'exode de millions de personnes.

195 Nous voulons limiter la croissance des températures en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. Il nous faut
196 atteindre la neutralité carbone le plus rapidement possible et au plus tard pour 2050. À défaut, la planète risque de
197 devenir inhabitable dans de vastes régions du monde, mettant l'humanité entière et sa civilisation en péril. Le défi
198 est grand. Des projets sont reportés. La Belgique, comme beaucoup d'autres pays, a pris beaucoup de retard dans
199 la transition. Les responsables politiques ne semblent pas avoir conscience de la gravité de la situation. Il est urgent
200 d'avoir le courage de changer.

201 **Nos priorités :**

- 202 ➔ **S'engager pour une véritable Union européenne de l'énergie**
- 203 ➔ **Engager pleinement le secteur automobile dans la transition écologique**
- 204 ➔ **Accroître le leadership européen dans la lutte mondiale contre le changement climatique**
- 205 ➔ **Renforcer notre solidarité internationale**
- 206 ➔ **Décarboner l'industrie et les entreprises tout en les protégeant de la concurrence déloyale avec les pays**
207 **non européens**

208 **1. S'ENGAGER POUR UNE VÉRITABLE UNION EUROPÉENNE DE L'ÉNERGIE**

209 La Belgique, seule, ne sera jamais à 100% indépendante au niveau énergétique, mais, ensemble, unis, au niveau
210 européen, on peut se rapprocher de cet objectif. Cela nécessitera toutefois une plus grande coordination au niveau
211 européen. Plus nous investissons dans le renouvelable, plus nous dépendons de nos voisins européens et de leur
212 capacité à pallier les creux de production en Belgique. Aucun pays ne peut dès lors raisonnablement continuer à
213 planifier de manière entièrement indépendante sa production énergétique. Il faut donc un réel engagement de
214 tous pour développer une « Europe de l'énergie ». Il faut aussi des règles européennes suffisamment solides et
215 contraignantes pour que la solidarité entre États membres soit *automatiquement* mise en œuvre lorsque des
216 pénuries surgissent.

- 217 En outre, la flambée des prix de l'énergie touche tous les Européens. Entre 2019 et 2022, la part moyenne des
218 dépenses énergétiques dans le budget des ménages a augmenté de plus d'un tiers, voire presque doublé dans
219 certains États membres. En 2022, selon Eurofound, 44% des mères célibataires et 31% des femmes célibataires ont
220 eu du mal à régler leurs factures d'énergie tandis que 40 millions de citoyens européens (soit 9,3% de la population
221 européenne) n'ont pas été en mesure de garder leur maison en chaud.
- 222 Nous voulons :
- 223 ➤ Protéger davantage les ménages et les entreprises contre les envolées des prix de l'énergie
 - 224 ➤ Renforcer le Fonds social européen pour donner les moyens aux petits propriétaires et d'isoler leurs
225 habitations
 - 226 ➤ Associer davantage les villes et les régions aux réformes en cours énergétiques en cours. Les régions et les
227 villes jouent un rôle crucial dans le soutien aux entreprises et aux citoyens touchés par la crise énergétique et
228 la mise en œuvre de mesures visant à garantir les économies d'énergie et la continuité des activités
229 énergétiques
 - 230 ➤ Limiter la concurrence énergétique entre États membres par une homogénéisation des subsides énergétiques,
231 avant la suppression de subsides aux énergies fossiles.
 - 232 ➤ Renforcer le mouvement vers les énergies décarbonées grâce à une production européenne de l'énergie.
 - 233 ➤ Assurer une autonomie stratégique au niveau européen sur les matières premières et composants nécessaires
234 pour la transition énergétique (batterie, panneaux solaires, etc.).
 - 235 ➤ Coordonner la production, le transport, le stockage et l'utilisation d'énergie au niveau européen.
 - 236 ➤ Établir et renforcer le développement des réseaux d'interconnexions électriques pour permettre les échanges
237 d'électricité renouvelable quand, par exemple, il y a du vent en Mer Baltique, mais pas en Mer du Nord.
 - 238 ➤ Instaurer un prix stratégique européen pour l'électricité et le gaz au niveau européen. Ce prix stratégique
239 oscillerait entre un prix plafond et un prix plancher. Cela permettrait de lisser dans le temps la volatilité des
240 prix de l'énergie et d'offrir de la prévisibilité aux citoyens et entreprises dans leur activité et leurs
241 investissements.
 - 242 ➤ Terminer et pleinement mettre en œuvre la réforme du marché de l'électricité : il est important que les prix
243 au consommateur reflètent enfin les coûts de production tout en assurant une marge bénéficiaire suffisante
244 et en incitant la production à partir de sources renouvelables.
 - 245 ➤ Renforcer et faciliter l'achat groupé pour l'approvisionnement en énergie venant de l'extérieur de l'Europe via
246 la plateforme AggregateEU, qui permet aux entreprises de regrouper leurs demandes en gaz.
 - 247 ➤ Étendre les achats groupés européens à d'autres produits de base comme l'hydrogène et les matières
248 premières critiques comme le lithium, qui sont nécessaires pour alimenter la transition énergétique et pour
249 lesquels l'Europe est fortement dépendante de la Chine.
 - 250 ➤ Considérer l'énergie nucléaire comme une énergie décarbonée sur laquelle il faut compter pour renforcer
251 notre autonomie stratégique, soutenir le pouvoir d'achat des citoyens et la compétitivité des entreprises.
 - 252 ➤ Rendre l'industrie UE plus propre et compétitive, tout en évitant les mesures protectionnistes nationales qui
253 causent des distorsions de concurrence au détriment de la Belgique, par exemple la décision allemande de
254 subsidier ses entreprises pour alléger leurs coûts énergétiques.
 - 255 ➤ Mettre en réseau les acteurs de l'énergie, les universités et les entreprises industrielles européennes et
256 soutenir les partenariats autour de projets innovants en matière de production d'énergie décarbonée. Faire
257 émerger des "champions" européens dans ce domaine.
 - 258 ➤ Assouplir les règles en matière d'aides d'État afin de soutenir à l'échelon européen la recherche et les
259 investissements dans de nouvelles solutions.

260 ➤ Sortir les investissements visant la décarbonation du champ d'application des obligations budgétaires
261 européennes et par conséquent durcir les règles pour les autres types de dépenses et investissements.

262 **2. ACCROÎTRE LE LEADERSHIP EUROPÉEN DANS LA LUTTE MONDIALE CONTRE** 263 **LE CHANGEMENT CLIMATIQUE**

264 Les problèmes climatiques et environnementaux sont des enjeux qui dépassent largement nos frontières.
265 L'empreinte carbone d'un Belge est d'environ 16 tonnes de CO₂ par an. Sur ces 16 tonnes nécessaires à la
266 consommation d'un Belge, 10 sont produites en Belgique tandis que les 6 restantes sont produites à l'étranger.
267 Actuellement, tous les efforts de lutte pour le climat se concentrent sur les émissions territoriales, ce qui nous mène
268 à les déplacer. Ce n'est ni éthique ni efficace pour lutter pour le climat. Ce n'est pas non plus réaliste d'un point de
269 vue économique, car cela crée des déserts industriels en Europe. Nous devons arrêter le dumping environnemental
270 et réduire nos émissions de carbone plutôt que les délocaliser.

271 Si on ne lutte pas drastiquement contre le dumping environnemental, nous resterons prisonniers d'une dynamique
272 de nivellement par le bas, les objectifs politiques auxquels nous aspirons resteront des ambitions abstraites, voire
273 inutiles, les entreprises continueront à délocaliser et les citoyens, désabusés, finiront par se tourner vers les
274 extrêmes. Pour relancer la machine à progrès, outre des objectifs de consommation locale ou de la bonne volonté,
275 nous avons besoin de réguler le marché international *pour protéger celles et ceux qui ont le courage de changer* et
276 de défendre un modèle de société plus pérenne, plus juste et plus harmonieux.

277 Il est essentiel d'impliquer le monde dans sa globalité en commençant par nos voisins européens. Il est aussi
278 impératif que la politique climatique européenne soit une réelle inspiration dans le monde et incite chaque pays à
279 s'employer pour lutter contre le changement climatique.

280 Nous voulons :

- 281 ➤ Faire des négociations climatiques internationales une compétence exclusive de l'Union européenne
- 282 ➤ Renforcer les budgets nécessaires pour financer le Pacte vert et REPowerEU, les programmes destinés à mettre
283 fin à la dépendance aux combustibles fossiles russes avant 2030, et à réduire l'empreinte carbone de l'Europe.
- 284 ➤ Veiller à la mise en œuvre rapide du Pacte Vert à travers la sobriété (économie circulaire, innovations basse-
285 technologie), le déploiement d'infrastructures publiques (pistes cyclables, voies ferroviaires...) et des
286 financements adéquats pour la protection de la transition écologique et climatique sur le long terme via la
287 mise sur pied d'un Fonds dédié au climat.
- 288 ➤ Mettre sur pied un Fonds dédié au Climat pour financer la transition écologique et créer des emplois qui
289 contribuent à la préservation et à l'amélioration de la qualité de l'environnement
- 290 ➤ Renforcer le cadre législatif européen existant en matière de finance verte et d'émissions d'obligations vertes
291 (green bonds) destinées à financer des actions contre le réchauffement climatique à l'aune des manquements
292 encore constatables. Notamment pour ce qui a trait aux notations ESG (notation extrafinancière) et l'utilisation
293 de slogans trompeurs ou abusifs tels que « zéro carbone ». Ces pratiques entachent la réputation de ces
294 financements et entravent le développement de la finance durable.
- 295 ➤ Interdire progressivement tout financement de produits financiers non-ESG par des capitaux issus de comptes
296 en banque hébergée dans la future Union des marchés des capitaux, dont la concrétisation doit être accélérée.
- 297 ➤ Généraliser les mécanismes d'ajustements carbone (et sociaux) aux frontières pour veiller à ce que ceux qui
298 respectent les règles qui nous semblent essentielles ne soient plus défavorisés
- 299 ➤ Élargir le mécanisme d'ajustement aux frontières (CBAM), adopté en 2023, à *tous* les produits. Ce mécanisme
300 est un pas dans la bonne direction. Mais il faut aller plus loin et prôner trois mesures correctrices vitales pour
301 protéger le climat tout en combattant le dumping environnemental. À défaut le risque est de créer des déserts
302 industriels sans gain en matière climatique :

- 303 ○ Étendre le système de quotas / taxe carbone à toutes les entreprises, y compris pour la fabrication de
304 produits finis ;
- 305 ○ Corriger le mécanisme de fixation du prix ETS/CBAM, par exemple en intégrant les quotas achetés pour
306 l'import dans le marché interne ;
- 307 ○ Subsidier les exports vers les pays sans équivalent ETS pour annuler leur avantage compétitif
- 308 ➤ Intégrer une exception climatique aux règles de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC). À défaut, nous
309 sommes favorables à nous distancier de ces règles, car la lutte pour le climat est un *cas de force majeure* qui
310 engage l'avenir de l'humanité et de la planète.

311 **3. RENFORCER NOTRE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE**

312 La crise climatique et environnementale exige un volontarisme sans précédent. Protéger le climat et la biodiversité
313 nécessite des efforts conjoints, tant des acteurs publics et privés, mais aussi des États nationaux et des institutions
314 internationales.

315 Par ailleurs, la plupart des pays en voie de développement et émergents sont ou seront les plus touchés par les
316 conséquences du réchauffement climatique. Or, ce sont les pays les plus industrialisés qui sont responsables de la
317 grande partie des GES accumulés dans l'atmosphère depuis deux siècles. Sans une intervention suffisante des pays
318 riches, d'importantes migrations auront lieu, avec les drames humains qui les accompagnent. Elles seront également
319 source d'importants risques pour la stabilité géopolitique mondiale et de certaines régions.

320 Enfin, le coût de la réduction des émissions est bien souvent largement inférieur dans les pays en voie de
321 développement, ce qui signifie qu'avec un même investissement, on peut y réduire davantage les émissions, ce qui
322 profite à l'humanité tout entière.

323 Nous voulons :

- 324 ➤ Adopter une approche « Team Europe élargie » (UE, États membres, ONG, secteur privé) pour développer
325 des mesures de soutien technique, technologique et de formation pour soutenir nos États partenaires
326 dans l'adaptation de leurs systèmes énergétiques vers la transition climatique
- 327 ➤ Mettre en œuvre les instruments de solidarité sur lesquels la COP27 s'est accordée.
- 328 ➤ Concrétiser un nouveau Fonds de financement des pertes et dommages et renforcer le Fonds existant
329 visant à soutenir les mesures climats (et notamment l'adaptation) dans les pays vulnérables.
- 330 ➤ Instaurer un système de solidarité environnementale envers les pays moins prospères. Ceux qui disposent
331 de forêts primaires, véritables poumons de notre planète, devront être rétribués internationalement s'ils
332 acceptent de les préserver plutôt que de les exploiter.
- 333 ➤ Introduire dans les Traités internationaux tels celui de Paris, des dispositifs contraignants et de sanctions
334 en cas de non-respect des balises climatiques énergétiques.
- 335 ➤ Interdire l'importation de produits issus de la déforestation. Au contraire, promouvoir les cultures vivrières
336 adaptées pour les populations locales.

337 **4. DÉCARBONER L'INDUSTRIE ET LES ENTREPRISES TOUT EN LES PROTÉGÉANT** 338 **DE LA CONCURRENCE DÉLOYALE AVEC LES PAYS NON EUROPÉENS**

339 L'industrie émet environ 29% du carbone rejeté chaque année en Belgique. Elle utilise par ailleurs un quart de la
340 totalité de l'énergie que l'on consomme chaque année dans notre pays. Il faut encore ajouter ce qu'on appelle les
341 « usages non énergétiques » (par exemple l'utilisation du pétrole comme matière première pour fabriquer du
342 plastique). En plus des émissions de CO2 liées à la combustion d'énergie, l'industrie a aussi des « émissions non
343 énergétiques » de gaz à effet de serre (par exemple des gaz résultants de procédés chimiques comme lors de la
344 fabrication du ciment).

345 L'industrie est active dans la réduction de ses émissions. Toutefois, investir dans des technologies plus propres a
346 un coût. Vu que beaucoup de produits vendus sur le marché européen proviennent de pays où les normes
347 environnementales et sociales sont moins exigeantes, inexistantes ou non respectées, cela crée une distorsion de
348 concurrence préjudiciable pour notre économie. Il est indispensable de remettre sur un même pied les produits
349 importés et les produits européens. Ceci permettra aussi de pénaliser les « émissions importées » avec ces produits
350 et qui représentent 40% de notre empreinte carbone. Sans des mesures fortes, une industrie qui se délocaliserait
351 en dehors de l'Europe sans changer ses processus pourrait continuer à vendre ses produits sur le marché européen,
352 sans supporter de coûts supplémentaires et en émettant toujours autant de CO2 dans le monde.

353 Nous voulons :

- 354 ➤ Adopter un *Buy European Act* pour les marchés publics pour écarter les produits de pays tiers quand il n'y a
355 pas de réciprocité et pour soutenir et valoriser les entreprises et les projets européens ;
- 356 ➤ Développer une industrie légère et plus « low-tech »: remplacer des produits industriels très polluants par des
357 alternatives écologiques et locales avec une plus grande part d'artisanat (ex. : substituer le béton et l'acier par
358 le bois, les intrants chimiques par des intrants naturels, les solutions techno/électroniques par d'autres
359 solutions aussi efficaces...).
- 360 ➤ Élargir le système des quotas d'émission européen (ETS) et instaurer une taxe carbone à l'ensemble des
361 secteurs économiques. L'ETS fixe un volume d'émissions autorisé par année par secteur et par entreprise. En
362 cas de dépassement, l'entreprise doit racheter des quotas à d'autres entreprises qui ont émis moins de CO2
363 que prévu ou auprès des pouvoirs publics.
- 364 ➤ Élargir le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières de l'Europe à l'ensemble des produits importés et
365 octroyer un subside carbone de compensation aux produits européens exportés dans le reste du monde pour
366 qu'ils puissent rester compétitifs. Les entreprises qui n'auront pas mis en place une comptabilité carbone
367 fiable se verront associer des émissions forfaitaires défavorables.
- 368 ➤ Mettre en place un « dividende » carbone européen qui redistribue directement aux citoyens européens, pays
369 par pays, l'argent récolté par le CBAM et l'ETS pour préserver leur pouvoir d'achat tout en rendant la
370 consommation durable. Les recettes générées permettront un accompagnement social dans la transition et
371 favoriser les investissements économiseurs d'énergie des particuliers et des entreprises.
- 372 ➤ Moderniser les processus industriels pour moins de déperdition et de pollution : des processus plus efficaces
373 et flexibles (accords de branche, avec contrainte si objectifs non atteints, augmentation du prix du carbone
374 dans l'ETS).
 - 375 ○ Récupérer la déperdition énergétique industrielle dans des réseaux de chaleur pour le résidentiel.
- 376 ➤ Organiser le phasing out des gaz fluorés et progressivement amener l'industrie à produire de l'ammoniac
377 avec de l'hydrogène.
- 378 ➤ Organiser un « phasing out » concernant l'usage de biocarburants de première génération au niveau
379 européen (il s'agit des biocarburants produits à partir d'huile de palme, de maïs, de colza et de blé. Leur
380 production détruit des forêts vierges dans les pays du tiers monde). Soutenir le développement des
381 biocarburants de 2e et 3e génération (déchets, huiles usagées, résidus de biomasse, algues...).
- 382 ➤ Développer des plastiques 100% biosourcés et biodégradables ainsi que des plastiques à longue durée de vie
383 que l'on peut facilement réutiliser.
 - 384 ○ Réduire la quantité de bitumes dans la composition des routes (recyclage du bitume usagé, recours aux
385 énergies décarbonées pour chauffer le bitume, composition du bitume plus écologique...).

386

387 **Chapitre 3 - MOBILITÉ : Transformer les modes de transport**

388 Le transport est responsable de 21,5% de nos émissions de CO2 et mobilise environ 21% de l'énergie consommée
389 par notre pays. Ces chiffres se répartissent de façon relativement égale entre les « petits » véhicules (voitures,

390 utilitaires, deux-roues...) et les « grands » véhicules (bus, trains, bateaux, avions et surtout camions). La voiture reste
391 le mode de transport le plus important, sauf à Bruxelles, où il a chuté en quelques années, au profit de la marche,
392 des transports en commun, du vélo et de la trottinette. Il en va de même du transport de marchandises où le camion
393 occupe la plus grande part.

394 Dans le même temps, le parc automobile belge n'a jamais été aussi volumineux, avec près de six millions de
395 véhicules en circulation. Ce constat n'est pas anodin ! L'achat d'une voiture pousse souvent son propriétaire à
396 l'utiliser davantage pour amortir le coût de son investissement, mais aussi en raison des habitudes que l'usage du
397 véhicule crée. Cette situation a également pour effet de renforcer les embouteillages et la suroccupation de la voirie
398 par des véhicules en stationnement.

399 La voiture et les camions émettent aussi un certain volume de substances polluantes (NO₂, particules fines...) qui
400 contribuent, avec l'industrie, le transport de marchandises et le chauffage, à la dégradation de la qualité de l'air. En
401 Belgique, on estime à +/- 12.000 le nombre de décès par an induits par la pollution de l'air que nous respirons.

402 Voilà pourquoi nous souhaitons massivement investir dans les alternatives au transport routier. D'abord réduire
403 nos besoins de déplacement par de nouveaux modes d'organisation du travail et un aménagement du territoire
404 qui favorise la proximité des services, infrastructures et commerces essentiels et qui intègre mieux la mobilité et les
405 transports dans les schémas de développement. Réduire aussi le nombre de kilomètres parcourus par les
406 marchandises grâce aux circuits courts. Ensuite, faciliter et sécuriser la marche et les déplacements à vélo ou avec
407 d'autres engins légers. Redéployer une offre de transport public solide et interconnectée, en articulant autour
408 d'axes structurants (trains, métros, trams, bus à haut niveau de service) des solutions de rabattement ou du dernier
409 kilomètre à parcourir (bus, navettes flexibles, taxis, voiture ou vélo en libre-service). Cet ensemble doit être pensé
410 de façon intégrée telle une toile d'araignée !

411 La voiture reste un outil utile et même indispensable pour une partie de la population qui n'a pas accès à des
412 alternatives crédibles. Nous pensons aux habitants des zones rurales, à celles et ceux qui doivent se déplacer plus
413 tard ou durant la nuit, aux prestataires de services à domicile. Nous souhaitons donc faire évoluer la technologie et
414 les usages de l'automobile pour qu'elle puisse à son tour participer à la décarbonation de la société : moins de
415 voitures, plus légères, plus partagées, plus remplies, bas ou zéro carbone, combinées à d'autres moyens de
416 déplacement efficaces, fiables et sécurisés.

417 **Nos priorités :**

- 418 → **Engager pleinement le secteur automobile dans la transition écologique**
- 419 → **Décarboner le transport aérien**
- 420 → **Favoriser un transport de marchandises « bas carbone »**
- 421 → **Adapter les facilités aux personnes à mobilité réduite et porteuses de handicap**
- 422 → **Transport global et européen**

423 **1. ENGAGER PLEINEMENT LE SECTEUR AUTOMOBILE DANS LA TRANSITION** 424 **ÉCOLOGIQUE**

425 Nous sommes convaincus qu'il faut encourager l'acquisition ou l'usage de voitures propres (électriques, à
426 hydrogène principalement bleu ...)

427 Une voiture propre est aussi une voiture légère. Or, le poids des voitures n'a fait qu'augmenter avec le temps. Nous
428 en sommes arrivés à utiliser un contenant de 1.500 kg pour nous déplacer, nous qui ne faisons qu'autour de 75kg.

429 La sécurité des uns et des autres sur la route doit être un enjeu pris à bras le corps par l'Europe.

430 Nous voulons :

- 431 ➤ Encourager les constructeurs à repenser leur offre de véhicules
- 432 ➤ Promouvoir la mise sur le marché de voitures électriques accessibles, plus légères, moins puissantes et avec
433 un meilleur aérodynamisme via une révision des normes européennes (LISA, quadricycles...).
- 434 ➤ Lancer un grand concours à l'innovation entre les constructeurs automobiles européens pour créer la Next-
435 Gen EU, car. Elle devrait peser au maximum la moitié du poids moyen de l'ensemble des véhicules mis sur le
436 marché en 2024, couter au maximum 1/3 du prix moyen des véhicules mis sur le marché en 2024 et consommer

- 437 au maximum 1/3 de carburant fossile par rapport à la consommation moyenne de carburant fossile des
438 véhicules mis sur le marché en 2024. Cette voiture verrait ensuite son aide à l'achat UE augmentée de 1/3 par
439 rapport à l'aide à l'achat UE prévue pour au modèle de véhicule classique le plus proche en termes de poids,
440 puissance, masse, largeur et hauteur.
- 441 ➤ Revoir les normes de conception des véhicules de manière à allonger leur durée de vie, limiter le nombre de
442 composants et favoriser l'utilisation de matériaux issus de filières de recyclage européennes.
 - 443 ➤ Prescrire l'utilisation de matériaux issus des énergies fossiles d'ici 2035
 - 444 ➤ Soutenir le développement d'une nouvelle industrie automobile en Europe, en misant sur de nouveaux types
445 de batteries moins polluantes et d'autres technologies de motorisation décarbonées
 - 446 ➤ Mettre en place le cadre juridique et les infrastructures nécessaires au déploiement de la voiture autonome,
447 qui deviendra partagée
 - 448 ➤ Lutter contre le dumping automobile chinois
 - 449 ➤ Mettre pleinement en œuvre la stratégie européenne de développement de l'industrie des batteries pour
450 mettre en place une véritable chaîne de valeurs des batteries dans l'UE et ne plus dépendre de la production
451 chinoise
 - 452 ➤ Assurer une large commande publique de véhicules fabriqués dans l'UE, avec des batteries européennes, en
453 remplaçant d'ici à 2025 l'ensemble de la flotte de véhicules de catégorie M1 appartenant aux pouvoirs publics
454 par des véhicules à carburant alternatif (électriques, et hydrogène). Faire de même d'ici à 2027 pour les
455 véhicules de catégorie M2 et M3 (bus). Et enfin conclure la transition par le verdissement de la flotte de
456 véhicules de catégories N, G, T et C (camions et tracteurs) d'ici à 2030.
 - 457 ➤ Améliorer les capacités d'intervention en cas de panne ou incendie d'un véhicule électrique, notamment dans
458 les parkings
 - 459 ➤ Encourager une coordination européenne des services de secours, pour apprendre les uns des autres, veiller
460 à la diffusion des meilleures pratiques, et améliorer ainsi rapidement les techniques d'intervention
 - 461 ➤ Financer un programme de recherche pour soutenir les services de secours, par exemple, pour définir de
462 nouvelles techniques ou outils d'intervention.
 - 463 ➤ Améliorer les possibilités de recharges des véhicules électriques
 - 464 ➤ S'appuyer sur le succès d'initiatives privées et collaboratives telles que Chargemap pour proposer une
465 cartographie complète des bornes de recharge, gratuitement accessible et dotées du suivi de disponibilité des
466 prises en temps réel et d'une fonction de réservation de la prise.
 - 467 ➤ Légiférer au niveau européen pour garantir la propreté et l'équipement en toilettes, wifi et aire de
468 repos/d'exercice/de jeux des aires de recharge pour véhicules électriques le long d'axes autoroutiers
469 structurants à travers l'UE
 - 470 ➤ Accompagner le développement de pratiques de mobilité vertueuses
 - 471 ➤ Mobiliser les fonds récoltés via les accises automobiles européennes pour verser une aide UE à l'achat de
472 véhicules à carburant alternatif (électrique/hydrogène) aux ménages à faibles et moyens revenus, avec un
473 calcul pondéré selon la taille du ménage aux petits indépendants et PME de solliciter le versement de cette
474 aide fiscale et qui incite davantage la location de véhicules partagés
 - 475 ➤ Instaurer une clé de répartition des investissements EU en matière de mobilité, pour garantir que, pour chaque
476 euro investi, une portion soit automatiquement dédiée à la réalisation d'infrastructures dédiées aux modes de
477 transports doux (cheminements piétons, pistes cyclables, tunnels cyclopédestres sous voies, ascenseurs de

478 liaison de quartiers haut/bas, amélioration des accès aux voies ferroviaires, achat de wagons à usage
479 multimodal, etc.).

480 **2. DÉCARBONER LE TRANSPORT AÉRIEN**

481 La démocratisation du transport aérien s'est faite en dehors d'une réalité économique – avec d'importants subsides
482 publics (pas de TVA, pas d'accises sur le kérosène, soutien des aéroports) – et surtout d'une réalité
483 environnementale. Cela a mené à certains excès avec l'habitude croissante de faire des city-trips de 48h avec des
484 sauts de puce en avion alors qu'on pourrait souvent trouver les mêmes plaisirs dans le tourisme de proximité qui
485 soutien notre économie locale ou dans des trajets en train.

486 Loin du chauffage qui est crucial pour nous, l'avion est bien le poste d'émission de CO2 que tous s'accordent à dire
487 qu'il peut être réduit sans trop grands sacrifices. C'est pourtant un secteur sur lequel le moins d'efforts ont été faits
488 et sur lequel nous engrangeons le moins de résultats. Les billets de TGV continuent à être souvent plus chers que
489 les avions. En moyenne, les voyages en train sont deux fois plus chers que les vols malgré le fait que l'impact
490 climatique global de l'avion puisse être 80 fois pire que celui du train. Or, vu le risque de transfert du trafic aérien
491 vers des aéroports de l'autre côté des frontières, les pays ne bougent pas et rien ne se fait.

492 Nous voulons :

- 493 ➤ Réformer la Convention de Chicago pour taxer le kérosène
- 494 ➤ Réformer le système CORSIA (système de compensation d'émissions au niveau international négocié au sein
495 de l'Organisation de l'aviation civile internationale) pour le rendre plus rigoureux et le transformer
496 progressivement en un ETS aviation applicable au niveau mondial
- 497 ➤ Appliquer pleinement la législation ETS Transport qui s'applique tant au transport aérien que maritime
- 498 ➤ Œuvrer à une contribution transparente et juste du secteur aérien au financement de la transition climatique
- 499 ➤ Introduire un tarif minimal pour des billets d'avion (pour subsidier les trains)
- 500 ➤ Soumettre à l'échelle européenne le kérosène des avions aux accises et les billets d'avion à la TVA. À défaut
501 d'un accord international ou européen, la Belgique devrait lancer un "climate club" et s'accorder avec les Pays-
502 Bas, le Luxembourg, la France et l'Allemagne pour mettre ces mesures en place. C'est une zone
503 géographiquement suffisamment large pour éviter les fuites vers les aéroports des pays voisins. En tout état
504 de cause, augmenter en Belgique la TVA sur les billets d'avion à 21%
- 505 ➤ Grâce à la taxe carbone, réduire la fiscalité sur les billets de train et la renforcer sur les trajets en avion. Une
506 fiscalité carbone sur les trajets en avion incitera aussi les compagnies aériennes à promouvoir les technologies
507 les plus propres et les plus efficaces (réduction de 15% à 20% de la consommation de carburants et de bruit
508 grâce aux appareils de nouvelle génération).
- 509 ➤ D'ici dix ans, amener nos aéroports à atteindre la neutralité carbone (photovoltaïque, éolien, bâtiments à haute
510 performance énergétique, accès via des transports zéro carbone, participation à des projets de compensation
511 carbone comme le reboisement...).
- 512 ➤ Encourager une utilisation raisonnable et raisonnée des voyages en avion
- 513 ➤ Interdire les sauts de puce en avion.
- 514 ➤ Renforcer de grands projets de liaisons ferroviaires à grande vitesse et d'offre de trains de nuit entre les États
515 européens, sur base d'un financement public-privé.
- 516 ➤ Encourager les séjours lointains plus longs en autorisant et en encadrant juridiquement le « workation » (ou
517 « tracances »), c'est-à-dire le télétravail sur le lieu de vacances, en accord avec l'employeur.

518 **3. FAVORISER UN TRANSPORT DE MARCHANDISES « BAS CARBONE »**

519 Le transport de marchandises est une activité incontournable au développement économique de l'Europe, de la
520 Belgique et de ses Régions. La manière dont il a évolué depuis trois décennies affecte toutefois notre qualité de vie
521 et notre environnement. On transporte plus de produits, dans des quantités plus petites et sur des distances plus
522 importantes. Cette évolution est liée aux changements dans nos modes de production et de consommation
523 (mondialisation, livraisons rapides, produits moins standardisés). Il en résulte plus de camions en circulation sur nos
524 routes et cette tendance risque de se poursuivre à politique inchangée. Cela porte à conséquence en termes de
525 congestion sur les routes, de sécurité routière, de pollution atmosphérique et de pollution sonore.

526 Nous voulons :

- 527 ➤ Réduire l'impact environnemental du transport routier
- 528 ➤ Mettre en place et en œuvre d'une véritable Stratégie européenne consacrée à l'intermodalité en mettant en
529 œuvre les recommandations de la Cour des comptes tant au niveau réglementaire que structurel
- 530 ➤ Encourager l'investissement dans des alternatives aux camions à motorisation thermique Diesel, qu'ils
531 s'agissent de camions à motorisation électrique (batterie/hydrogène), hybride thermique classique ou hybride
532 thermique avec fourniture d'électricité via des caténaires placés le long des bordures extérieures d'autoroutes.
533 Financer le développement d'infrastructures permettant l'utilisation de ces alternatives.
- 534 ➤ Encourager les transporteurs à mieux remplir les containers de marchandises grâce à une fiscalité carbone et
535 à la taxation intelligente au kilomètre. Faciliter le recours au système de doubles remorques (Eco-Combi) en
536 multipliant les parcours routiers où leur circulation est autorisée.
- 537 ➤ Mettre en place et en œuvre d'une véritable Stratégie européenne consacrée à l'intermodalité pour le fret
538 logistique afin de garantir de manière opérationnelle le transfert modal des marchandises de la route vers le
539 rail et la voie navigable, et inversement. À cette fin, une révision urgente de la Directive 92-106 s'impose
- 540 ➤ Développer les circuits courts (alimentation, artisanat...) et relocaliser l'industrie décarbonée en Belgique et
541 en Europe pour réduire les distances parcourues par les produits.

542 **4. ADAPTER LES FACILITÉS AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE ET** 543 **PORTEUSES DE HANDICAP**

544 La multimodalité doit s'accompagner de mesures visant à favoriser la coexistence harmonieuse des différentes
545 solutions de mobilité et la sécurité de tous les usagers. C'est pourquoi nous devons adapter l'ensemble des facilités
546 aux personnes à mobilité réduite.

547 Nous voulons :

- 548 ➤ Rendre *toutes* les infrastructures accessibles aux personnes à mobilité réduite et porteuses de handicap
- 549 ➤ Conditionner l'octroi des Fonds structurels européens pour des infrastructures à la mise en place
550 d'aménagements d'accessibilités.
- 551 ➤ Généraliser l'accès plain-pied à tous les bâtiments publics et privés.
- 552 ➤ Déployer une politique d'accessibilité universelle à travers les 27 États membres
- 553 ➤ Mettre sur pied au plus vite une carte européenne du handicap qui devra être reconnue dans l'ensemble des
554 États membres et s'appuiera sur l'expérience du projet pilote de carte européenne du handicap en cours dans
555 huit États membres et sur la carte européenne de stationnement pour les personnes handicapées.
- 556 ➤ Mettre à jour le règlement sur les droits des passagers pour que les personnes handicapées puissent se
557 déplacer aussi librement que n'importe quelle autre personne
- 558 ➤ Adopter des mesures législatives pour les voyages aériens afin d'éviter des situations telles que le refus
559 d'embarquement, l'obligation de voyager avec un assistant sans que le transporteur aérien ne paie le billet
560 supplémentaire, le manque d'assistance de qualité dans les aéroports et l'indemnisation insuffisante en cas
561 de perte ou de détérioration des équipements d'assistance et de mobilité.

- 562 ➤ Intensifier les efforts pour harmoniser et étendre les exigences d'accessibilité dans les infrastructures de
563 transport, y compris les gares et le matériel roulant, afin que tous les transports deviennent plus accessibles
564 aux passagers handicapés et à un plus grand nombre de passagers.

565 **5. TRANSPORT GLOBAL ET EUROPÉEN**

566 La lutte contre le réchauffement climatique nous impose d'adopter une vraie vision européenne du rail. Des
567 investissements massifs et une meilleure coordination entre opérateurs ferroviaires, lignes nationales et politique
568 de tarification doivent nous permettre d'assurer une meilleure concurrence avec l'avion dans les transports
569 intraeuropéens. Le train doit devenir le premier choix des navetteurs, devant l'avion !

570 Nous voulons :

- 571 ➤ Réaliser au plus vite et de manière intégrée les RTE-T (programme de développement des infrastructures de
572 transport de l'UE) et corridors de chemin de fer qui visent à faciliter la connexion entre les réseaux routiers,
573 ferroviaires et fluviaux ainsi que les ports et les aéroports des États membres
- 574 ➤ Investir dans les infrastructures et l'offre de liaisons :
- 575 ○ Mettre en place un véritable opérateur ferroviaire européen. Il proposera des liaisons transnationales
576 attractives tout au long de l'Europe, suivant la logique des corridors ferroviaires développés pour garantir
577 le trafic ferroviaire des marchandises.
 - 578 ○ Développer les réseaux transeuropéens et les liaisons rapides entre les capitales
 - 579 ○ Faciliter la réservation de trajets internationaux en train et renforcer les droits des titulaires de billets,
580 notamment pour ce qui a trait aux responsabilités (notamment financières) lorsqu'une correspondance
581 est manquée
 - 582 ○ Les voyages forgent la jeunesse. Mais ils sont aussi souvent très coûteux... Dès lors, nous œuvrerons à
583 mettre en place un prix européen maximal au km pour les jeunes afin qu'ils puissent eux aussi voyager,
584 sans se ruiner et sans polluer.
 - 585 ○ Offrir aux jeunes de 16 ans un pass-rail européen utilisable une fois avant leurs 20 ans pour leur permettre
586 de voyager en Europe et d'en découvrir les richesses culturelles.

587 **Chapitre 5 - CONSOMMATION : Une consommation plus sobre** 588 **et plus durable**

589 Selon les chiffres de l'International Resource Panel, alors qu'il fallait extraire 8 tonnes de ressources naturelles en
590 1990 pour satisfaire les besoins d'une personne, ce chiffre est passé à plus de 12 tonnes aujourd'hui. Notre modèle
591 fondé sur l'accumulation de biens matériels nous mène vers une impasse. Pour beaucoup de personnes, la
592 consommation reste un symbole de réussite sociale, un moyen de se définir personnellement et d'appartenir à
593 certains groupes sociaux ou encore une source de plaisir temporaire, avant d'acheter le prochain produit. Mais est-
594 ce soutenable sur le plan environnemental ? Et est-ce que cela contribue à nous rendre heureux ?

595 Si le progrès matériel a évidemment contribué à mieux répondre à nos besoins fondamentaux (s'alimenter, se
596 chauffer, protéger son intégrité physique...), de nombreux indicateurs mettent en évidence les excès voire
597 l'absurdité du consumérisme et du productivisme : plus de 10 millions de tonnes de déchets plastiques se
598 retrouvent chaque année dans les océans et ce chiffre pourrait tripler d'ici 2040 ; environ 40% des denrées
599 alimentaires mises sur le marché en Europe ne sont pas consommées ; on remplace son smartphone en moyenne
600 tous les deux ans alors que sa durée de vie est d'au moins trois ans et même sept ans pour les appareils de meilleure
601 qualité et bien entretenus, sans que les gens se sentent plus heureux.

602 L'urgence climatique et écologique doit nous amener à ouvrir les yeux. Nous ne pouvons pas réussir la transition
603 vers une société neutre en carbone et respectueuse de la biodiversité sans remettre en question notre société de
604 la surconsommation. Même si elle a réussi à améliorer ses performances environnementales, notre industrie, qui
605 fabrique les biens de consommation, reste responsable de la plus grande part des émissions de CO2. Avec le
606 transport de marchandises, elle rejette près de 40% des émissions annuelles de la Belgique. On doit encore y ajouter

607 le CO2 émis hors de l'Europe pour produire les objets importés que nous achetons massivement ; des émissions
608 au moins aussi élevées !

609 Jusqu'à présent, la mobilisation de plusieurs milliards d'euros et l'action de l'UE n'a pas porté leurs fruits et la
610 transition circulaire est hélas pratiquement au point mort dans les pays européens. Les États membres ont consacré
611 la grande majorité de ces fonds à la gestion des déchets plutôt qu'à leur prévention.

612 **Nos priorités :**

613 → **Réduire les déchets à la source**

614 → **Aller plus loin dans la valorisation des déchets comme ressource**

615 → **Transformer la TVA en une TVES**

616 → **Informez sur l'impact environnemental de chaque produit**

617 1. RÉDUIRE LES DÉCHETS À LA SOURCE

618 L'économie circulaire n'a pas de sens si on ne veille pas à réduire la quantité de déchets à la source.

619 Or, 2,2 milliards de tonnes de déchets sont générées chaque année dans l'Union européenne. Plus de 1/4 de ceux-
620 ci, soit 27%, sont des déchets municipaux : des déchets usuels collectés et traités par les communes et
621 principalement générés par les ménages. Ces déchets municipaux par personne sont les plus élevés en Autriche,
622 au Danemark et en Belgique (et les plus faibles en Espagne, Croatie et Suède).

623 La collecte et le traitement des déchets n'ont jamais coûté aussi cher aux citoyens, depuis qu'on applique le coût-
624 vérité, alors que la quantité de déchets n'avait cessé de diminuer au cours de ces dernières années (jusqu'à la crise
625 Covid). Entre 2018 et 2021, la quantité moyenne de déchets ménage/par habitant a augmenté dans l'Union
626 européenne. Ce paradoxe s'est d'ailleurs accentué à mesure que le tri sélectif s'est renforcé. Le modèle doit
627 complètement être repensé.

628 Nous voulons :

629 ➤ Limiter la production de déchets

630 ➤ Interdire, au niveau européen, la pratique de l'obsolescence programmée et doter l'Agence européenne pour
631 l'environnement (AEE) d'un pouvoir de sanction financière si une enquête menée par ses soins atteste de
632 la réalité de l'obsolescence programmée.

633 ➤ Limiter la publicité pour les offres commerciales « *achetez en grande quantité, recevez des produits gratuits* »
634 sur les produits à durée de conservation limitée.

635 ➤ Renforcer les campagnes d'information sur la signification des dates de péremption et intégrer dans les
636 programmes éducatifs des cours sur la nutrition et la quantité idéale de nourriture pour chaque repas.

637 ➤ Encourager le développement de filières de stérilisations des contenants en verre consignés, collectés en
638 magasin après leur utilisation, en vue d'un nouveau remplissage.

639 ➤ Œuvrer au sein des institutions internationales à l'interdiction des microplastiques au niveau mondial, cause
640 majeure de l'effondrement sans précédent de la biodiversité marine. Interdire leur utilisation dans les
641 cosmétiques et emballages biodégradables, au niveau de l'UE.

642 ➤ Augmenter, au niveau européen, les exigences en matière de réparabilité des produits et instaurer un Repair
643 Score EU, à l'instar de ce qui existe en France.

644 ➤ Appliquer de nouvelles normes de construction afin de réutiliser les matériaux de construction. Identifier les
645 usages vertueux du plastique (lorsque le rapport coût-bénéfice environnemental lui est favorable par rapport
646 à d'autres matériaux alternatifs) et protéger ces usages d'un traitement légal ou fiscal défavorable (notamment
647 dans le secteur de la construction ou des transports).

648

649
650

2. ALLER PLUS LOIN DANS LA VALORISATION DES DÉCHETS COMME RESSOURCE

651 Avec les Pays-Bas, la Belgique fait partie des pays européens qui ont le plus développé l'économie circulaire. Notre
652 pays enregistre aussi l'un des meilleurs taux de recyclage des déchets. Nous devons toutefois aller encore plus loin
653 et résoudre certains nouveaux enjeux induits par le recyclage. En effet, celui-ci peut être fortement consommateur
654 d'eau et d'énergie, alors que nous devons les utiliser avec sobriété. Le recyclage de certains plastiques n'est possible
655 que pour un voire deux cycles maximum, ce qui atténue l'impact de cette matière sur l'environnement, mais ne
656 résout en rien le problème de l'accumulation des déchets en plastique à long terme. Un grand nombre de plastiques
657 ne devrait plus être utilisé. L'Union a légiféré en la matière en 2018, mais il est plus que temps de réactualiser cet
658 outil.

659 Nous voulons :

- 660 ➤ Mettre pleinement en œuvre les nouvelles règles européennes sur l'écoconception des produits visant à
661 garantir leur caractère durable ; sur les produits de construction ainsi que la nouvelle stratégie visant à rendre
662 les textiles plus durables, réparables, réutilisables, recyclables, à lutter contre la mode éphémère, les déchets
663 textiles et la destruction des textiles invendus, et à garantir que la production textile respecte pleinement les
664 droits sociaux.
- 665 ➤ Interdire totalement les microplastiques dans les textiles. Les textiles synthétiques comme le polyester,
666 l'acrylique et l'élasthanne sont les premiers contributeurs à la présence de microplastiques dans les océans
667 avec 35% des rejets.
- 668 ➤ Renforcer les règles européennes relatives au droit à la réparation
- 669 ➤ Faire reconnaître que la pollution par les microplastiques est un défi transfrontalier qui nécessite une
670 législation européenne ambitieuse et des mesures incluses dans un prochain traité de l'ONU visant à mettre
671 fin à la pollution plastique.
- 672 ➤ Faire intégrer la pollution par les microplastiques dans d'autres politiques de l'Union européenne, notamment
673 les règles en matière d'écoconception, dans la directive-cadre sur les déchets, la directive sur les plastiques à
674 usage unique et la loi sur les déchets d'emballage.
- 675 ➤ Renforcer les filières de recyclage et de valorisation des déchets non recyclables. Actuellement, près de la
676 moitié des déchets plastiques collectés pour être recyclés sont exportés pour être traités hors de l'Union
677 européenne. Les raisons de ces exportations sont liées au manque de capacité, de technologie et de ressources
678 financières pour que ces déchets puissent être traités localement. Il faut dès lors impérativement financer la
679 multiplication de dispositifs *locaux* de traitement des déchets
- 680 ➤ Obliger, au niveau européen, que différentes catégories de produits (appareils électroniques, jouets, meubles,
681 vêtements...) contiennent un pourcentage graduellement croissant de matières recyclées (5 % puis 10 %, puis
682 15 %).
- 683 ➤ Interdire, au niveau européen, l'exportation des déchets plastiques collectés sur le territoire de l'UE vers des
684 pays non membres de l'OCDE
- 685 ➤ Intégrer davantage les critères relatifs à la réduction, au réemploi et à la valorisation des déchets dans les
686 clauses de marchés publics, à tous les niveaux de pouvoir.
- 687 ➤ Légiférer au niveau européen pour imposer, partout, le système de la consigne physique sur les canettes et
688 bouteilles en plastique
- 689 ➤ Développer le secteur européen d'éco-emballage.

3. TRANSFORMER LA TVA EN UNE TVES

691 Nous souhaitons transformer, à l'échelle européenne, la Taxe sur la Valeur Ajoutée en une Taxe pour la Valeur
692 environnementale et sociale.

693 Les consommateurs payent aujourd’hui une TVA sur les biens et services sans que le taux ne tienne compte de
694 l’impact des produits et prestations sur le climat et l’environnement ou même la santé des gens. Il faut donc
695 transformer le système fiscal.

696 Nous voulons :

- 697 ➤ Taxer les biens de consommation proportionnellement à leur impact environnemental et notamment aux
698 émissions de carbone nécessaires à leur production et transport, de sorte que le prix des produits les plus
699 polluants devienne moins attractifs que celui des produits respectueux de l’environnement.
- 700 ➤ Taxer ces mêmes biens proportionnellement à leur impact sur notre santé. Les produits alimentaires, en
701 particulier, verraient leur taxation différer selon le score Nutri-score © d’un produit pour rendre moins cher
702 les produits sains.
- 703 ➤ Réformer la fiscalité afin d’utiliser une partie des taxes environnementales pour rehausser les bas et moyens
704 revenus et mettre en place des mesures d’accompagnement et de soutien suffisantes pour permettre aux
705 publics précarisés ou vivant en zones rurales d’accéder à des solutions décarbonées à un prix acceptable.

706 **4. INFORMER SUR L’IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE CHAQUE PRODUIT**

707 Quels aliments ont le plus gros impact sur notre planète ? Une question tantôt facile... tantôt moins. Par exemple,
708 acheter des kiwis semble être un choix responsable et sain. Mais quand ceux-ci proviennent de l’autre côté du
709 globe, l’empreinte carbone n’est plus du tout la même. Au-delà de l’aspect écologique, les normes de qualité des
710 produits importés ne sont souvent pas à la hauteur des normes européennes. Nous souhaitons que chaque
711 consommateur puisse avoir confiance dans les produits marqués par le « CE » et dispose d’une information claire
712 et correcte sur l’ensemble des coûts écologiques liés à un produit.

713 Nous voulons :

- 714 ➤ Encourager les normes européennes en vue d’imposer un bilan carbone aux entreprises et une analyse du
715 cycle de vie aux produits, afin d’informer et de responsabiliser producteurs et consommateurs aux impacts
716 environnementaux.
- 717 ➤ Mettre pleinement en œuvre la directive sur le devoir de vigilance en matière de développement durable des
718 entreprises, qui impose aux entreprises d’identifier, d’atténuer et de rendre compte de l’impact de leurs
719 activités et de leurs chaînes d’approvisionnement sur les droits de l’homme et l’environnement
- 720 ➤ Renforcer les contrôles du respect des normes européennes par les produits importés, notamment en
721 renforçant les moyens techniques et humains des services de douanes des États membres
- 722 ➤ Renforcer les contrôles sur les lieux de production lorsque ceux-ci sont prévus par la législation européenne
723 et élargir les produits concernés par la certification par un tiers
- 724 ➤ Contrôler l’application des règles sur l’étiquetage énergétique des produits
- 725 ➤ Améliorer l’information des citoyens sur l’impact leur consommation au travers de campagne de
726 communication de grande envergure
- 727 ➤ Imprimer sur l’emballage de chaque produit mis en circulation sur le marché intérieur un écoscore, analogue
728 au Nutri-score©. Pour le calcul du score, le lieu de fabrication du produit et les éventuels lieux de transit pour
729 sa transformation devront être pris en compte ainsi que l’impact de sa production sur l’environnement et la
730 pollution au GES. Le type d’emballage utilisé pour le produit aura aussi une incidence.
- 731 ➤ Encourager les citoyens à être de véritables Conso-acteurs. Créer, au niveau européen, à titre informatif, un
732 système d’échange d’information carbone permettant à chaque citoyen de comptabiliser ses émissions de
733 carbone personnelles, sur base de leur consommation personnelle de produits. Un tel outil permettrait à
734 chacun d’être plus conscient de l’impact de ses actes sur ses émissions et de sensibiliser aux « justes » limites
735 des émissions individuelles pour atteindre le Net zéro.

- 736 ➤ Créer un système d'échange d'information carbone permettant à chaque citoyen de comptabiliser ses
737 émissions de carbone personnelles, et ce, à titre indicatif.
- 738 ○ Un tel outil permettrait à chacun d'être plus conscient de l'impact de ses actes sur ses émissions et d'agir
739 en conséquence. Cela permettrait par ailleurs de sensibiliser plus facilement aux « justes » limites des
740 émissions individuelles pour atteindre le Net zéro.

741

742 **Chapitre 6 - ENVIRONNEMENT – BIODIVERSITÉ : Un cadre de** 743 **vie sain et respectueux du Vivant**

744 La qualité de notre milieu de vie (air intérieur et extérieur, eau, sol, matériaux de construction, déchets,
745 emballages...) et de notre alimentation conditionne notre état de santé. Nous devons ainsi préserver la qualité de
746 notre environnement pour améliorer notre santé.

747 La Belgique est le quatrième pays européen à être le plus exposé aux particules fines. La pollution est un véritable
748 enjeu de santé publique. L'Agence européenne pour l'environnement (AEE) estime que l'exposition à des
749 concentrations de particules fines supérieures aux recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)
750 a entraîné 238 000 décès prématurés en Europe en 2022. En plus de décès prématurés, la pollution atmosphérique
751 engendre des problèmes de santé et des hausses de coûts importantes pour le secteur des soins de santé.

752 Souvent oublié des normes environnementales alors qu'il occasionne des nuisances importantes, le bruit doit être
753 pleinement pris en compte comme source de pollution susceptible d'affecter la santé, la qualité de vie et la
754 biodiversité.

755 **Nos priorités :**

- 756 ➔ **Améliorer la qualité de l'air**
- 757 ➔ **Protéger nos sols**
- 758 ➔ **Réduire la pollution sonore**
- 759 ➔ **Une biodiversité vraiment partagée**

760 **1. AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR**

761 En Belgique, environ 12.000 personnes meurent chaque année en raison de la mauvaise qualité de l'air. 80 % des
762 citoyens européens sont exposés à des niveaux de particules fines trop élevés au regard des normes de
763 l'Organisation mondiale de la Santé.

764 L'Agence européenne de l'environnement (AEE) indique que la qualité de l'air est modérée à Bruxelles avec une
765 moyenne annuelle de PM_{2,5} comprise entre 10 et 15 µg/m³. En Wallonie, du côté de Liège, Mons et Charleroi, la
766 qualité de l'air se révèle "juste" : comprise entre 5 et 10 µg/m³. En revanche, aucune ville de Belgique n'a une qualité
767 de l'air bonne comme à Faro au Portugal (1^{re} du classement) et Uppsala en Suède.

768 Nous voulons :

- 769 ➤ Limiter drastiquement les sources de pollution de l'air, en particulier dans les grands centres urbains
- 770 ○ Imposer à tous les grands centres urbains de créer des zones à faible émissions (ZFE) avec des calendriers
771 solides et ambitieux de sortie du parc automobile en circulation des véhicules de normes EURO
772 antérieure à EURO 6d, norme à partir de laquelle la fiabilité du respect de seuils homologués d'émissions
773 de polluants atmosphériques est globalement attestée.
- 774 ○ Créer un Fonds européen pour l'Air (Fonds FEQ-Air) pour financer des projets de restauration de la qualité
775 de l'air et aider financièrement les ménages modestes pour le remplacement du premier véhicule du
776 foyer, quand celui-ci se trouve exclu de la ZFE.
- 777 ○ Interdire le chauffage au bois et au fioul dans les centres urbains d'ici à 2030.
- 778 ➤ Mieux informer sur la qualité de l'air et encourager les bonnes pratiques

- 779 ➤ Sensibiliser tous les citoyens à l'importance de la bonne qualité de l'air intérieur et aux bonnes pratiques
 780 (aération régulière, traitement de l'humidité, entretien de la chaudière...) ainsi qu'à la pollution de l'air intérieur
 781 par différents objets (bougies parfumées, désodorisants, produits d'entretien, tissus ...).
- 782 ➤ Renforcer l'accès de chacun à la possibilité de recourir à une analyse de son milieu, et le sensibiliser à
 783 l'importance de le faire.
- 784 ➤ S'assurer d'ici 2030 du strict respect des règles de l'OMS en matière de qualité de l'air extérieur, notamment
 785 en augmentant le nombre de villes climatiquement neutre. / Ériger de nouvelles règles plus strictes en matière
 786 de qualité de l'air extérieur. L'objectif est de rapprocher d'ici 2030 les normes européennes des valeurs guides
 787 fixées par l'OMS.
- 788 ➤ Mettre en place, à côté du réseau de mesures officiel de la qualité de l'air extérieur, un réseau de mesures
 789 secondaire d'information installé sur le mobilier urbain qui permettrait de sensibiliser la population à la
 790 problématique dans les zones les plus polluées.
- 791 ➤ Mener des actions collectives en justice si la santé des citoyens est affectée par la violation des règles de l'UE
 792 sur la qualité de l'air.
- 793 ➤ Renforcer les projets liés à la qualité de l'air auprès des écoles (mise à disposition de détecteurs, animations...).

794 **2. PROTÉGER NOS SOLS**

795 Bétonnés, menacés par l'érosion, contaminés par les polluants agricoles et industriels, aujourd'hui 70 % des sols
 796 sont dégradés en Europe. Pendant longtemps les sols ont été l'angle mort des politiques européennes en matière
 797 d'environnement. Il en est question dans plusieurs réglementations européennes, mais aucun texte d'ensemble (ou
 798 stratégie globale.) n'existe encore à ce jour faute d'accord entre les États membres. Les sols ne bénéficient pas du
 799 même niveau de protection juridique dans l'UE que l'air et l'eau.

800 Or, plus de 90 % de ce qu'on mange vient directement ou indirectement de la terre, et 25% de la biodiversité se
 801 trouve sous nos pieds : les vers de terre, champignons, bactéries sont indispensables au cycle de la matière
 802 organique. Nous souhaitons garantir aux sols le même niveau de protection que l'eau, le milieu marin ou l'air,
 803 autrement dit leur accorder une protection juridique européenne.

804 En juillet 2023, la Commission européenne a proposé une directive sur la santé et la résilience des sols pour
 805 préserver les écosystèmes et retrouver des sols sains d'ici à 2050.

806 Nous voulons :

- 807 ➤ Favoriser l'aboutissement de la Stratégie européenne « Soil Strategy for 2030 », la possible loi sur la santé
 808 des sols et Soutenir pleinement une directive-cadre ambitieuse sur la protection des sols pour combler le vide
 809 juridique et donner au sol la même importance que l'air, l'eau et l'environnement marin.
- 810 ➤ Œuvrer au développement d'un statut juridique pour le patrimoine naturel européen
- 811 ➤ Faire un état des lieux de la santé des sols et lutter efficacement contre l'appauvrissement et la pollution
 812 diffuse
- 813 ➤ Favoriser les pratiques culturelles de préservation des sols et celles permettant d'augmentation les teneurs en
 814 matière organique (agroécologie, agriculture de conservation impliquant le non-labour, semis sous couvert...).
- 815 ➤ Inclure des objectifs juridiquement contraignants et exiger des plans obligatoires.
- 816 ➤ Mettre en place un système de surveillance et de notification sur la santé des sols qui soit complet et
 817 harmonisé
- 818 ➤ Investir davantage dans un système de surveillance sur le terrain.
- 819

820

3. RÉDUIRE LA POLLUTION SONORE

821

Le bruit représente la deuxième plus grande menace pour la santé environnementale en Europe après la pollution atmosphérique, avec plus de 100 millions de citoyens, soit 20 % de la population de l'UE, exposés à des niveaux sonores excessifs. Le bruit augmente notre niveau de stress, perturbe notre sommeil, affecte nos capacités d'apprentissage et accentue même les accidents vasculaires cérébraux et les maladies cardiaques. Le bruit le plus perturbant provient du trafic routier, ferroviaire et aérien.

826

En 2022, la part de la population qui déclarait être affectée par le bruit des voisins ou le bruit de la rue était de 13,7% en Belgique. Pour atteindre l'objectif de développement durable en 2030, ce chiffre doit diminuer.

827

828

Nous devons résolument agir pour faire face à cette menace, souvent sous-estimée, pour la santé publique.

829

Nous voulons :

830

➤ Réduire la pollution sonore issue des véhicules routiers

831

➤ Développer un plan européen de prévention du bruit

832

➤ Baisser les seuils d'émission sonore maximale pour les véhicules routiers, en particulier pour les motos. Imposer aux États membres de mettre en place des contrôles et des sanctions lors des dépassements des normes de bruit, en particulier la nuit (en zone urbaine).

833

834

835

➤ Renforcer et réviser la législation européenne n° 117 de la CEE-ONU sur l'homologation des pneumatiques en y associant les limites de bruit applicables aux pneumatiques.

836

837

➤ Réduire la pollution sonore issue des véhicules ferroviaires

838

○ Inciter davantage les États membres à utiliser des rails plus silencieux et plus lisses ainsi que des wagons silencieux.

839

840

○ Réviser les textes applicables aux infrastructures ferroviaires pour généraliser l'installation de panneaux antibruit aux lieux de passage des trains à grande vitesse, à proximité des lotissements.

841

842

➤ Réduire la pollution sonore issue des avions

843

➤ Réviser le Règlement (UE) No 598/2014 afin d'harmoniser, pour tous les aéroports proches de zones fortement urbanisées dont le trafic excéderait 50 000 mouvements d'aéronefs civils : l'interdiction des avions les plus bruyants (avec un timing progressif) et la généralisation des couvre-feux nocturnes.

844

845

846

➤ Modifier la Directive 2009/12/CE sur les redevances portuaires afin de lier le montant des redevances aéroportuaires au bruit généré par les avions au décollage et à l'atterrissage ; introduire des mesures de réduction du bruit pour réduire le bruit à l'atterrissage et au décollage et augmenter l'utilisation d'avions plus silencieux ; Interdire les avions les plus bruyants et décourager les avions bruyants en modulant davantage les taxes et les redevances en fonction des quotas counts des avions.

847

848

849

850

851

➤ Revoir la Directive 2002/49/CE pour contraindre les États à réaliser et respecter un plan de prévention et de lutte contre le bruit du trafic aérien

852

853

➤ Interdire les vols de nuit des avions sur les zones urbaines en commençant par élargir la période de nuit de 2 heures entre 22 et 23 h et entre 6 et 7 h du matin ;

854

855

➤ Modifier les procédures de décollage pour monter plus vite et plus haut et descendre plus tard.

856

➤ Mieux mesurer le bruit dans les milieux de vie et rendre les résultats accessibles et lisibles pour les citoyens.

857

4. UNE BIODIVERSITÉ VRAIMENT PROTÉGÉE

858

Plus de la moitié des populations d'oiseaux des champs a disparu au cours des trois dernières décennies. Deux tiers des populations d'espèces d'invertébrés que les scientifiques suivent sont en déclin, ce qui est aussi le cas des insectes pollinisateurs comme les abeilles particulièrement sensibles aux pesticides et à la pollution électromagnétique.

859

860

861

862

L'Europe n'est pas encore parvenue à enrayer le déclin des espèces et des habitats protégés dont l'état de conservation est préoccupant. L'agriculture intensive, l'étalement urbain et l'exploitation forestière non durable

863

864 sont les principales pressions qui s'exercent sur les habitats et les espèces. 80 % des habitats naturels européens
865 seraient dégradés tandis qu'en Belgique, seuls 10% de la nature se porterait bien.

866 L'année dernière, la Commission européenne a publié la « Loi sur la restauration de la nature » qui vise à restaurer
867 les habitats naturels fortement dégradés en Europe en fixant des objectifs contraignants de restauration d'au moins
868 20% des écosystèmes terrestres et marins de l'UE d'ici 2030 et de tous les écosystèmes nécessitant d'être restaurés
869 d'ici 2050. C'est l'initiative législative la plus importante de ces 30 dernières années pour la protection de la nature
870 en Europe. Qui fait partie du Pacte vert européen (la Feuille de route vers une Europe climatiquement neutre d'ici
871 2050) et que nous avons soutenu lors du vote survenu au Parlement européen en juillet 2023. Soutenue et aussi
872 améliorée, car nous avons obtenu les victoires suivantes :

- 873 ➤ La mise en place d'un financement supplémentaire, dédié et structurel pour la restauration de la Nature
- 874 ➤ La mise en œuvre de clauses miroirs pour protéger nos frontières, nos agriculteurs, les consommateurs, et la
875 biodiversité aussi ailleurs dans le monde.

876 Mais il reste tant à faire. 78% des espèces de fleurs sauvages et 84% des espèces cultivées de l'Union européenne
877 dépendent, du moins en partie, des insectes pour la production de semences. Mais en Europe, seulement 0,12 %
878 des espèces d'insectes, soit, seules 123 des 105.000 espèces d'insectes européennes connues sont protégées par
879 la directive européenne Habitats. Cette Directive Habitat a plus de 30 ans et la liste des insectes n'a jamais été
880 révisée.

881 Nous voulons continuer à être combattifs sur ces enjeux de la biodiversité.

882 Nous voulons :

- 883 ➤ Réviser la Directive Habitats, notamment dans l'optique de mieux tenir compte de l'évolution de la situation
884 des insectes et de leur rôle dans la pollinisation.
- 885 ➤ Protéger les insectes, en particulier les espèces indigènes et pollinisatrices, notamment par la protection
886 contre les espèces envahissantes et une meilleure application des règles existantes
- 887 ➤ Faire de la biodiversité une matière obligatoire dans les écoles et sensibiliser davantage le public à la
888 biodiversité
- 889 ➤ Signer la déclaration d'Amsterdam visant à éliminer la déforestation des chaînes de produits agricoles avec
890 les pays européens et prendre les mesures législatives en conséquence au niveau belge et européen,
891 notamment par rapport à la viande, au soja et à l'huile de palme importés
- 892 ➤ Mettre pleinement en œuvre la nouvelle stratégie européenne pour préserver et restaurer nos forêts
- 893 ➤ Lutter contre l'impunité des auteurs de crimes environnementaux au niveau mondial et ouvrir la voie, au sein
894 de la Cour pénale internationale, pour faire reconnaître l'écocide comme crime international en vertu du Statut
895 de Rome.

896 **Chapitre 7 - MONDE ANIMAL : Un monde animal vraiment** 897 **respecté**

898 « On reconnaît le degré de civilisation d'un peuple à la manière dont il traite ses animaux », écrivait Gandhi. Les
899 animaux sont des êtres dotés de sensibilité au même titre que l'être humain. À ce titre, notre société se doit de
900 mettre tout en œuvre pour protéger et respecter cette sensibilité.

901 Les interactions entre humains et animaux sont nombreuses et répondent à des logiques variées : compagnon de
902 vie, production et élevage, gestion de la faune sauvage, recherche ... La diversité de ces interactions dans notre
903 société et les enjeux qui y sont liés nécessitent une approche globale et des actions transversales.

904 Pour garantir des pratiques plus respectueuses du bien-être animal, il faut revoir et renforcer les différentes
905 législations, améliorer la mise en œuvre et l'opérationnalité du cadre législatif et développer des actions préventives
906 par la pédagogie et la sensibilisation.

907 **Nos priorités :**

- 908 → **Améliorer le bien-être animal dans notre société**
- 909 → **Assurer la protection des animaux dans les exploitations**

910

1. AMÉLIORER LE BIEN-ÊTRE ANIMAL DANS NOTRE SOCIÉTÉ

911 Nous nous devons d'assurer au sein de notre société leur protection et leur bien-être à tous les animaux en tant
912 qu'êtres sensibles.

913 Nous voulons :

- 914 ➤ Fixer au niveau européen l'obligation d'étourdissement des animaux et harmoniser les normes de gavage vers
915 le haut pour éviter tout « dumping animal ».
- 916 ➤ Mettre en place un commissaire européen en charge du bien-être animal.
- 917 ➤ Assurer une meilleure coopération en matière de bien-être animal entre les États membres de l'UE pour que
918 les peines prononcées ailleurs puissent être reconnues en Belgique.
- 919 ➤ Négocier, à l'échelle multilatérale et dans le cadre des accords bilatéraux, des clauses de réciprocité relatives
920 au respect des règles applicables au bien-être des animaux pour les produits importés.
- 921 ➤ Plaider au niveau européen pour l'adoption de listes positives européennes des animaux pouvant être détenus
922 et déterminant quelles espèces peuvent être commercialisées en Europe.

923

2. ASSURER LA PROTECTION DES ANIMAUX DANS LES EXPLOITATIONS

924 Chaque année, des millions d'animaux vivants traversent l'Europe en camion ou par bateau pendant plusieurs
925 dizaines d'heures dans des conditions déplorables pour être abattus dès leur arrivée. La situation est plus
926 dramatique encore lorsque les transports se prolongent hors de l'UE, notamment pour alimenter les marchés de
927 l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient où les textes réglementaires de protection animale lors du transport, de
928 l'engraissement ou de l'abattage des animaux sont presque inexistantes.

929 Les normes européennes en la matière, bien qu'existantes, ne sont souvent pas respectées par les États membres
930 et ne prennent pas pleinement en compte les différents besoins des animaux. En plus de la souffrance animale, les
931 pratiques actuelles ne correspondent pas aux schémas de circuits courts et de resserrements des maillages
932 territoriaux que nous voulons en matière d'agriculture, d'alimentation, etc. Il faut développer des solutions
933 'humaines' pour lutter contre le transport européen/international d'animaux vivants à des fins d'abattage ou
934 d'engraissement.

935 Au-delà de l'évolution absolument nécessaire de la directive bien-être animal – qui devrait d'ailleurs évoluer en une
936 Réglementation-, il est important d'encourager de nouvelles habitudes de consommation de produits d'animaux
937 d'élevage. Pour la consommation de viande, en particulier ; privilégier la qualité à la quantité ; c'est bénéfique pour
938 le portefeuille des éleveurs et leur qualité de vie, la santé, l'environnement et le bien-être des animaux !

939 Nous voulons :

- 940 ➤ Améliorer les conditions de transport des animaux vivants
 - 941 ○ Limiter la durée du transport d'animaux vivants à 150 km.
 - 942 ○ Interdire les exportations d'animaux vivants vers les pays tiers.
 - 943 ○ Engager des inspecteurs supplémentaires pour permettre de réaliser correctement les contrôles
944 obligatoires des conditions de transport des animaux vivant.
 - 945 ○ Rendre obligatoires les caméras de surveillance dans les véhicules de transport, en particulier pour le
946 chargement et le déchargement.
 - 947 ○ Déployer au plus vite un cadre permettant l'abattage d'animaux à la ferme, c'est-à-dire directement sur
948 leur lieu d'élevage, ou l'abattage mobile.
 - 949 ○ Favoriser fiscalement et légalement le transport de carcasses et de viande congelée plutôt que des
950 animaux vivants destinés à l'abattage. Promouvoir le transport de sperme et d'embryons pour la
951 reproduction des animaux.
- 952 ➤ Développer une industrie de l'élevage plus respectueuse des animaux partout en Europe

- 953 ○ Soutenir avec ambition toute réforme qui sera menée de la législation européenne sur le bien-être animal
- 954 avec des normes élevées et des exigences spécifiques pour toutes les espèces animales détenues en
- 955 élevage.
- 956 ○ Analyser les pratiques d'élevage et d'abatage qui existent dans l'UE et uniformiser vers le haut la
- 957 législation qui les encadre. Réviser la législation en concertation avec les associations d'éleveurs, des
- 958 distributeurs, des consommateurs et des défenseurs du bien-être animal. Les produits d'animaux dont
- 959 l'élevage aura été encadré par la nouvelle législation EU devra être commercialisée au plus tard d'ici au
- 960 1er septembre 2027.
- 961 ○ Restreindre drastiquement l'implantation de nouvelles exploitations d'élevage intensif
- 962 ○ Interdire l'élevage de volaille en cage d'ici au 1er septembre 2027
- 963 ○ Interdire le gavage forcé d'ici au 1er septembre 2027. Financer des campagnes de sensibilisation à la
- 964 souffrance des palmipèdes gavés de force pour faciliter le paiement de prix supérieurs par les
- 965 consommateurs et réviser les normes constitutives du foie gras
- 966 ○ Créer un Fonds d'accompagnement des éleveurs, financé pour moitié par le budget et pour moitié sur
- 967 les taxes à l'importation, pour les aider à faire évoluer leurs pratiques d'élevage.
- 968 ○ Rendre obligatoire, d'ici au 1er septembre 2027, la technique de sexage in ovo et interdire le broyage et
- 969 le gazage des poussins.
- 970 ○ Interdire la castration à vif des porcelets, d'ici au 1er septembre 2027
- 971 ○ Rendre obligatoire la vidéosurveillance dans les abattoirs, d'ici au 1er septembre 2027, avec transmission
- 972 en direct des images vers des serveurs du ministère public de l'État membre et l'utilisation de l'intelligence
- 973 artificielle pour prédétecter les cas d'infraction à la réglementation bien-être animal.
- 974 ○ Étendre, d'ici au 1er septembre 2027, l'interdiction de l'élevage d'animaux à fourrure au niveau européen
- 975 et interdire la commercialisation sur le marché intérieur des produits constitué de pièces textiles issues
- 976 d'animaux d'élevage à fourrure.
- 977 ○ Négocier, à l'échelle multilatérale et dans le cadre des accords bilatéraux, des clauses de réciprocité
- 978 relatives au respect des règles applicables au bien-être des animaux pour les produits importés

979 **Chapitre 8 - LOGEMENT : Répondre à l'enjeu majeur de la**

980 **construction et de la rénovation des bâtiments**

981 Trouver sa place dans la société commence par bénéficier d'un logement à soi. Le droit à un logement convenable

982 est reconnu comme faisant partie du droit à un niveau de vie suffisant dans la Charte des droits fondamentaux de

983 l'Union et dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948.

984 Chauffage en hiver, climatisation en été : les bâtiments sont gourmands en énergie. L'isolation de nos logements,

985 bureaux, écoles et autres bâtiments publics et privés a des conséquences directes sur le réchauffement climatique.

986 L'Europe s'est donné un objectif d'un parc immobilier « zéro émission » de gaz à effet de serre d'ici à 2050 dans

987 l'Union européenne. D'ici là, tous les nouveaux bâtiments devraient être à zéro émission à partir de 2028. Sur une

988 échelle de performance énergétique allant de A à G, les bâtiments résidentiels existants devraient atteindre une

989 classe minimale de E d'ici 2030, et D d'ici 2033.

990 Le parc immobilier européen émet 36 % des gaz à effet de serre liés à l'énergie dans l'UE et représente environ 43%

991 de la consommation finale d'énergie, ce qui en fait un secteur déterminant de la transition bas-carbone. En

992 Belgique, 15% de l'énergie consommée en Belgique sert à chauffer nos logements. Si on y ajoute les commerces

993 et bureaux, ce chiffre se rapproche même de 25% ! Parmi les pays industrialisés, notre pays est l'un des plus mauvais

994 élèves sur le plan de la consommation d'énergie pour le chauffage par m² de surface habitable. Six habitations sur

995 dix sont des passoires énergétiques. Depuis 2010, la consommation de chauffage s'est très légèrement tassée. C'est

996 largement insuffisant si on veut atteindre la neutralité carbone en 2050, d'autant plus que ce secteur représente

997 environ 20% des émissions de CO₂ de la Belgique.

998 Les politiques d'aide à l'isolation basées sur l'octroi de primes sont un échec. Nous devons revoir en profondeur

999 notre stratégie. Les primes restent insuffisantes pour les revenus les plus bas tandis que d'autres ne peuvent pas

1000 en percevoir, car dépassent le prix plafond de peu et d'autres encore manquent de temps et d'expertise pour

1001 trouver les bons corps de métier et assurer un suivi du chantier. De leur côté, les aînés ont souvent une trop petite

1002 pension pour réaliser ces investissements. À partir d'un certain âge, ils n'ont plus le droit à un crédit privé ou de la
1003 Région. De plus leur espérance de vie ne leur permet pas de rentabiliser leurs investissements énergétiques.

1004 Bien que la rénovation des bâtiments existants soit la priorité, il ne faudrait pas non plus reproduire les pratiques
1005 d'hier dans la construction de nouveaux bâtiments. Réduire l'impact environnemental global des bâtiments,
1006 notamment lors de leur construction, est indispensable afin d'atteindre la neutralité carbone en 2050 et assurer une
1007 utilisation optimale des ressources disponibles.

1008 Enfin, le secteur du bâtiment est actuellement en pénurie de main-d'œuvre. Cela implique un gigantesque effort
1009 de formation et de mobilisation des travailleurs.

1010 Nous voulons :

1011 ➤ Faire de l'accès à un logement adéquat et abordable une priorité absolue. Dans toute l'Europe, la pression des
1012 investissements spéculatifs sur le marché immobilier fait grimper les prix et réduit l'accessibilité. La reprise
1013 économique de l'Europe est entravée par le manque de logements abordables à proximité des centres
1014 d'emploi. Les classes moyennes et les travailleurs qui fournissent des services essentiels - travail social,
1015 professions soignantes, nettoyage, transports publics, etc. - n'ont plus accès au logement dans les villes.

1016 ➤ Mettre pleinement en œuvre la nouvelle législation sur les matériaux de construction.

1017 ➤ Accompagner financièrement les citoyens dans la transition climatique : le Fonds social climat européen doit
1018 être renforcé pour donner les moyens aux propriétaires et aux locataires d'isoler leurs habitations.

1019 **Chapitre 9 - HANDICAP : Renforcer l'accessibilité et l'accès aux** 1020 **droits**

1021 En 2022, 87 millions d'Européens étaient en situation de handicap, et seulement 51% des personnes handicapées
1022 occupaient un emploi – souvent précaire et à bas salaire, contre 75% pour le grand public au sein de l'Union
1023 européenne. Renforcer l'accessibilité et l'accès aux droits des personnes handicapées ainsi que lutter contre les
1024 discriminations et les préjugés est, par conséquent, notre objectif partagé, dans la droite lignée de la Convention
1025 des Nations unies.

1026 **Nos priorités :**

1027 ➔ **Créer une carte européenne du handicap**

1028 ➔ **Mieux accompagner les aidants proches**

1029 ➔ **Favoriser la création d'emploi**

1030 ➔ **Lutter contre les discriminations**

1031 Nous voulons :

1032 ➤ **Créer une carte européenne du handicap**

1033 ○ Soutenir la création d'une carte européenne du handicap qui servira de preuve du statut de handicap
1034 dans tous les pays de l'UE, accordera aux titulaires de cartes un accès égal à des conditions spéciales et
1035 à des traitements préférentiels partout dans l'UE lors de l'utilisation des transports publics, participation
1036 à des événements culturels, visite de musées, de centres de loisirs et de sports, etc.

1037 ➤ **Mieux accompagner les aidants proches**

1038 ○ Définir un statut spécifique au niveau européen pour les aidants familiaux. Il faut reconnaître le statut de
1039 « proche aidant » au niveau européen : les salariés qui aident un proche malade, âgé ou handicapé
1040 peuvent bénéficier d'un "congé de proche aidant" de trois mois, renouvelable pour une durée maximale
1041 d'un an sur l'ensemble de leur carrière, avec une rémunération obligatoire de ce congé.

1042 ➤ **Favoriser la création d'emploi**

1043 ○ Favoriser le travail des personnes en situation de handicap en soutenant par le financement des
1044 formations et des actions de sensibilisation dans les départements de Ressources humaines des
1045 administrations publiques.

1046 ○ Encourager fiscalement l'engagement de travailleurs en situation de handicap dans le secteur privé.

- 1047 ○ Mettre en place une garantie pour l'emploi et les compétences des personnes en situation de handicap,
- 1048 à l'instar de la garantie pour la jeunesse qui a fait ses preuves, afin de fournir un financement et un soutien
- 1049 pour que les personnes handicapées aient un accès égal à l'éducation, à la formation et aux opportunités
- 1050 d'emploi, y compris à l'auto-emploi et à l'entrepreneuriat. La garantie devrait également offrir un soutien
- 1051 pour que chaque programme de formation et de développement des compétences soit pleinement
- 1052 inclusif et accessible.
- 1053 ○ Adopter de nouvelles mesures, y compris des services d'emploi assisté, pour accroître l'emploi des
- 1054 personnes handicapées dans des lieux de travail inclusifs et accessibles sur le marché du travail ouvert.
- 1055 ○ Proposer des ponts entre l'enseignement spécialisé et le monde de l'entreprise notamment via de
- 1056 l'alternance avec les entreprises qui sont en mesure de les accueillir ou avec les entreprises de travail
- 1057 adapté.
- 1058 ○ Sanctionner financièrement les entreprises qui auraient des attitudes discriminatoires liées au genre, à la
- 1059 culture, à l'âge ou au handicap.
- 1060 ➤ **Lutter contre les discriminations**
- 1061 ○ Interdire la discrimination fondée sur le handicap dans et par l'UE dans tous les domaines de la vie grâce
- 1062 à l'adoption d'une directive horizontale sur l'égalité de traitement.
- 1063 ○ Adopter la Directive horizontale anti-discrimination qui couvre un grand nombre de domaines, tels que
- 1064 l'éducation, la protection sociale, l'accès aux biens et services et la fourniture de biens et services. Cette
- 1065 directive a été proposée par la Commission européenne en 2008, mais est bloquée au Conseil depuis
- 1066 plus de 15 ans.
- 1067 ○ Adopter des claires à l'intention des États membres sur la manière d'utiliser les fonds de l'UE pour faire
- 1068 progresser les droits des personnes handicapées. Ces instructions devraient s'appliquer à toutes les
- 1069 formes de financement de l'UE, dépensées à la fois au sein de l'UE et dans le monde, et devraient inclure
- 1070 une série d'indicateurs de suivi.

1071 **Chapitre 10 - ÉCONOMIE – Gouvernance économique**

1072 **européenne**

1073 Nous sommes fiers de la réussite et de l'intégration du marché intérieur. C'est actuellement la plus grande

1074 construction européenne dont bénéficient les consommateurs.

1075 Nous voulons encourager une économie de la proximité. Nous entendons relocaliser la production économique

1076 afin de la rapprocher des consommateurs. La proximité est bénéfique pour l'environnement et plus équitable pour

1077 le producteur, mais également gage de qualité et d'ancrage des emplois. Lorsqu'un lien direct entre producteur et

1078 consommateur se crée, le produit acheté devient plus qu'un simple objet. Il possède un visage et un nom. Il

1079 responsabilise son producteur.

1080 Par ailleurs, à l'heure de la mondialisation de l'économie, relocaliser offrira une plus grande autonomie vis-à-vis de

1081 puissances comme la Chine ou les États-Unis et nous permettra de devenir des leaders dans des secteurs innovants.

1082 Nous souhaitons l'émergence d'une véritable autonomie stratégique ouverte, gage de la défense de nos intérêts

1083 et de la restructuration de notre économie. Il ne s'agit pas de nous replier sur nous-mêmes, mais de développer à

1084 l'échelle européenne une politique d'investissement dans la défense, la santé, l'énergie, l'agroalimentaire, le

1085 numérique et la finance.

1086 **Nos priorités :**

1087 ➔ **Produire mieux et plus proche**

1088 ➔ **Consommer de la qualité plutôt que de la quantité**

1089 ➔ **Investir en accord avec nos valeurs**

1090 ➔ **Réformer la gouvernance économique européenne**

1091 ➔ **Des emplois formés**

1092

1093

1. PRODUIRE MIEUX ET PLUS PROCHE

1.1 Renforcer la souveraineté européenne (l'autonomie stratégique ouverte) et relocaliser en Europe la production dans les secteurs stratégiques

1096 Une réorientation stratégique de l'industrie européenne est indispensable si nous voulons favoriser la relocalisation
1097 de la production de biens stratégiques dans l'Union européenne et permettre l'émergence de champions
1098 européens dans les secteurs fondamentaux, comme la santé, l'énergie, l'agroalimentaire ou le numérique
1099 nécessitera de réformer certaines règles européennes. La Stratégie de sécurité économique de l'Union présentée
1100 en juin 2023 est un pas dans la bonne direction : face à la compétition plus importante et, malheureusement parfois,
1101 déloyale des autres puissances économiques de la planète, l'Europe doit défendre ses intérêts pour ne pas être leur
1102 merci. La Commission européenne a ainsi identifié quatre domaines dans lesquels la surveillance devra être
1103 accentuée face à des États rivaux comme la Chine : les semi-conducteurs, l'intelligence artificielle, les technologies
1104 quantiques et la biotech.

1105 Nous voulons :

- 1106 ➤ Adopter un Buy European Act pour les marchés publics pour écarter les produits de pays tiers quand il n'y a
1107 pas de réciprocité et pour soutenir et valoriser les entreprises et les projets européens ;
- 1108 ➤ Poursuivre les politiques de mise en œuvre du Marché unique, indispensable au développement de la
1109 compétitivité et de l'innovation dans l'Union et exiger de la Commission européenne qu'elle assume
1110 pleinement son rôle de gardienne des Traités en poursuivant et sanctionnant vigoureusement les infractions
1111 à ses règles.
- 1112 ➤ Réindustrialiser l'économie européenne, y compris dans les secteurs lourds (secteurs « Énergie intensive ») en
1113 prenant en compte les impératifs climatiques et environnementaux. Ainsi, il est possible aujourd'hui
1114 d'envisager :
 - 1115 ○ Une sidérurgie verte, utilisant de l'hydrogène comme réducteur au lieu du charbon et permettant de
1116 réduire considérablement les émissions de CO₂ ;
 - 1117 ○ Des raffineries et entreprises de pétrochimie écologiques, lesquelles permettent la mise en place de
1118 technologies de capture et de stockage du carbone (CSC), contribuant ainsi à réduire l'impact
1119 environnemental de ce secteur ;
 - 1120 ○ Le développement de la chimie verte, qui utilise des matières premières renouvelables, des procédés
1121 moins énergivores, et qui réduit la production de déchets ;
- 1122 ➤ Favoriser la relocalisation de la production de biens stratégiques dans l'Union européenne et permettre
1123 l'émergence de champions européens dans les secteurs fondamentaux, comme la santé, l'énergie,
1124 l'agroalimentaire ou le numérique et l'électronique, tout en réduisant notre empreinte carbone :
 - 1125 ○ En adoptant au début de la prochaine législature un Plan industriel européen allant au-delà de l'actuel
1126 plan industriel du Pacte vert, car il couvrirait l'ensemble des secteurs stratégiques.
 - 1127 ○ En établissant, au-delà du programme STEP, un véritable Fonds de souveraineté européen d'un montant
1128 de 350 milliards d'euros pour soutenir financièrement le développement de notre autonomie stratégique
1129 et réindustrialiser l'économie européenne, y compris dans les secteurs lourds pour :
 - 1130 ▪ Permettre à l'UE d'emprunter sur les marchés (obligations européennes) ;
 - 1131 ▪ Développer les ressources propres de l'Union européenne pour lui permettre de rembourser les
1132 emprunts sans porter atteinte au budget de l'UE et financer les politiques futures.
 - 1133 ○ En modifiant le droit de la concurrence, y compris les règles sur les aides d'État aux entreprises, afin que
1134 les États puissent soutenir financièrement la relocalisation de la production de biens stratégiques dans
1135 l'Union européenne sans discrimination entre les États membres.
 - 1136 ○ En réorientant la politique de cohésion économique et sociale et l'action de la Banque européenne
1137 d'Investissement afin d'assurer la participation de tous les territoires de l'Union européenne à cette
1138 stratégie de relocalisation ;
 - 1139 ○ En s'assurant l'accès aux matières premières conformément à la stratégie proposée dans le Raw Material
1140 Act (sobriété dans l'utilisation, diversification des fournisseurs, meilleure circularité, constitution de stocks
1141 stratégiques, exploitation des ressources sur notre sol) ;

- 1142 ○ En investissant dans les compétences par l'éducation et la formation et ainsi assurer la disponibilité d'une
1143 main-d'œuvre pour des emplois de qualité dans ces secteurs critiques.
- 1144 ➤ En prenant en compte les impératifs climatiques et environnementaux, mettre en œuvre en Belgique une
1145 véritable politique industrielle s'inscrivant dans le plan industriel européen et basée sur un Plan national
1146 d'investissements stratégiques qui prévoira 150 milliards d'euros d'investissement d'ici 2030 financés par
1147 l'épargne citoyenne, les fonds européens, les co-investissements des entreprises et la dette nationale.
- 1148 ○ Diversifier nos fournisseurs (et partenariats commerciaux) externes en favorisant, quand c'est possible,
1149 les États de notre voisinage immédiat. Leur développement économique renforcera aussi notre sécurité.
- 1150 ➤ Permettre un meilleur soutien aux investissements par le secteur privé en développant le capital à risque : le
1151 financement par les banques est souvent trop frileux ou insuffisant, il est nécessaire de le compléter par une
1152 prise de risque autre, laquelle pourrait être assurée par des incitants fiscaux, des fonds publics de co-
1153 investissement ou l'assouplissement des réglementations en la matière, dans le respect des normes
1154 européennes ;
- 1155 ➤ Utiliser la politique commerciale européenne pour atteindre ces objectifs afin d'éviter la concurrence déloyale
1156 en :
- 1157 ○ Renforçant et en utilisant pleinement les instruments de défense commerciale (droits antidumping, droits
1158 antisubventions, instrument de lutte contre la coercition, l'instrument sur les marchés publics, etc.) sous
1159 la direction du « procureur commercial européen » (Chief Trade Enforcement Officer) ;
- 1160 ○ Mettant pleinement en œuvre le règlement sur le filtrage des investissements directs étrangers pour
1161 permettre à la Commission de bloquer l'appropriation d'entreprises ou d'infrastructures européennes
1162 par des entités de pays tiers ;
- 1163 ○ Établissant un contrôle des investissements des entreprises européennes dans les pays tiers à risque
1164 lorsque ceux-ci peuvent avoir des conséquences sur la sécurité et la souveraineté économique de l'UE ;
- 1165 ○ Mettant en place des clauses miroirs dans les accords commerciaux : pas d'avantages commerciaux pour
1166 les produits qui ne répondent pas aux mêmes normes que celles applicables aux produits européens y
1167 compris celles applicables à leur processus de fabrication, notamment en matière sociale et
1168 d'environnement ;
- 1169 ○ Refusant de négocier des accords commerciaux à n'importe quel prix au détriment de la sécurité des
1170 consommateurs, de la sécurité alimentaire, de nos agriculteurs, du climat et des droits de l'homme.
- 1171 ➤ Œuvrer pour une refondation de l'OMC pour que cette organisation puisse redevenir le moteur de la
1172 régulation des échanges commerciaux et faire du multilatéralisme commercial durable la norme au niveau
1173 mondial.
- 1174 **1.2 Renforcer la production « Made in Belgium » des biens « non**
1175 **stratégiques » :**
- 1176 Au-delà des secteurs stratégiques, il importe de relancer tout le tissu économique européen qui s'appuie largement
1177 sur les PME tant dans les secteurs agricoles que dans l'industrie et les services. Toutes les mesures prises pour
1178 renforcer notre tissu économique doivent soutenir ces PME et non rendre leur vie plus difficile.
- 1179 Nous voulons :
- 1180 ➤ Réformer la politique agricole commune (PAC) et renforcer les aides régionales afin de développer en Europe
1181 des filières en circuits courts avec des produits de qualité cultivés par des petits et moyens producteurs locaux
1182 rémunérés décemment
- 1183 ➤ Valoriser nos circuits courts et nos produits du terroir et relocaliser notre alimentation en créant une exception
1184 alimentaire dans le code des marchés publics de l'UE. Les collectivités locales sont trop limitées par des règles
1185 qui entravent leur capacité d'approvisionnement de proximité (cantines scolaires...). Pour chaque produit, on
1186 veut pouvoir choisir l'implantation géographique et intégrer un quota d'achat de gré à gré de 50%.
- 1187 ➤ Développer l'artisanat local en mettant en place des structures permettant de se lancer de manière sécurisée
1188 financièrement (notamment via la mutualisation de la capacité d'e-commerce au niveau local).
- 1189

1190 **2. CONSOMMER DE LA QUALITÉ PLUTÔT QUE DE LA QUANTITÉ : TRANSFORMER**
1191 **NOS MODES DE CONSOMMATION ET DE PRODUCTION**

1192 Alors qu'il fallait extraire 8 tonnes de ressources naturelles en 1990 pour satisfaire les besoins d'une personne, ce
1193 chiffre est passé à plus de 12 tonnes aujourd'hui. Notre modèle fondé sur l'accumulation de biens matériels nous
1194 mène vers une impasse. Pour beaucoup de personnes, la consommation reste un symbole de réussite sociale, un
1195 moyen de se définir personnellement et d'appartenir à certains groupes sociaux ou encore une source de plaisir
1196 temporaire, avant d'acheter le prochain produit. Mais est-ce soutenable sur le plan environnemental ? Et est-ce que
1197 cela contribue à nous rendre heureux ?

1198 Si le progrès matériel a évidemment contribué à mieux répondre à nos besoins fondamentaux (s'alimenter, se
1199 chauffer, protéger son intégrité physique...), de nombreux indicateurs mettent en évidence les excès voire
1200 l'absurdité du consumérisme : plus de 10 millions de tonnes de déchets plastiques se retrouvent chaque année
1201 dans les océans et ce chiffre pourrait tripler d'ici 2040 ; environ 40% des denrées alimentaires mises sur le marché
1202 en Europe ne sont pas consommées ; on remplace son smartphone en moyenne tous les deux ans alors que sa
1203 durée de vie est d'au moins trois ans et même sept ans pour les appareils de meilleure qualité et bien entretenus,
1204 sans que les gens se sentent plus heureux.

1205 L'urgence climatique et écologique doit nous amener à ouvrir les yeux. Nous ne pouvons pas réussir la transition
1206 vers une société neutre en carbone et respectueuse de la biodiversité sans remettre en question notre société de
1207 la surconsommation. Même si elle a réussi à améliorer ses performances environnementales, notre industrie, qui
1208 fabrique les biens de consommation, reste responsable de la plus grande part des émissions de CO₂. Avec le
1209 transport de marchandises, elle rejette près de 40% des émissions annuelles de la Belgique. On doit encore y ajouter
1210 le CO₂ émis hors de l'Europe pour produire les objets importés que nous achetons massivement ; des émissions
1211 au moins aussi élevées !

1212 D'après la Cour des comptes européenne, jusqu'à présent, la mobilisation de plusieurs milliards d'euros et l'action
1213 de l'UE n'a pas porté leurs fruits et la transition circulaire est hélas pratiquement au point mort dans les pays
1214 européens. Les États membres ont consacré la grande majorité de ces fonds à la gestion des déchets plutôt qu'à
1215 leur prévention.

1216 La réindustrialisation doit également nous permettre de consommer mieux et de privilégier le développement
1217 d'une offre de biens et de services de haute qualité plutôt que des produits « low-cost ». Il s'agit de valoriser les
1218 notions de durabilité et de santé et de faire évoluer l'idée de propriété au sein de la société vers la notion d'usage.

1219 Pour y arriver, il est nécessaire d'encourager les entreprises à proposer aux clients des biens de meilleure qualité, à
1220 prévoir plus de services complémentaires (conseils, essais, formations, réparations, mises à jour, customisation du
1221 design...), voire à leur fournir ces biens et ces services comme un service « all inclusive » (on s'abonne pour utiliser
1222 un bien plutôt que de l'acheter). Ce modèle incite les producteurs et vendeurs à privilégier la qualité de leurs
1223 produits (pour qu'ils durent plus longtemps, soient réparés, bien entretenus...).

1224 La conception d'un produit détermine environ 80 % de son impact sur l'environnement. La Cour des comptes de
1225 l'UE a montré que malgré la disponibilité des fonds de l'UE et le soutien global à l'économie circulaire, la
1226 Commission et les États membres n'ont pas orienté efficacement les financements vers des investissements centrés
1227 sur la conception circulaire des produits et des processus de production.

1228 Les financements de l'Union ont en grande partie été utilisés dans le domaine de la gestion des déchets, dont le
1229 potentiel en matière de réduction des impacts environnementaux est moindre. Les progrès en matière de recyclage
1230 sont d'ailleurs encore trop faibles. Entre 2015 et 2021, la moyenne européenne n'a augmenté que de 0,4%.

1231 Actuellement, les mesures européennes ne sont ni contraignantes ni façonnées pour davantage soutenir les États
1232 membres dans leurs efforts en matière d'économie circulaire.

1233 Nous voulons :

1234 ➤ Renforcer le marché intérieur afin de :

1235 ○ Faciliter la mise en place de normes écologiques communes au sein de l'UE pour une concurrence
1236 équitable ;

1237 ○ Promouvoir des accords commerciaux internationaux qui intègrent des critères environnementaux ;

1238 ➤ Faire évoluer la fiscalité de manière à taxer plus les biens tangibles et à détaxer les services

- 1239 ➤ Proposer des formations et des accompagnements adaptés pour aider les entreprises et entrepreneurs à faire
- 1240 évoluer leur modèle économique.
- 1241 ➤ Généraliser la logique des médiathèques au-delà des livres, CD, DVD ou jeux.
- 1242 ➤ Encourager l'économie circulaire en favorisant la création des réseaux entre entreprises où les déchets des
- 1243 uns seront les ressources des autres, étant entendu que la priorité reste de produire le moins de déchets
- 1244 possible.
- 1245 ➤ Stimuler la collaboration entre les PME et les grandes entreprises afin d'éviter que les parts de marché de ces
- 1246 dernières deviennent excessives au point de limiter la concurrence au détriment des consommateurs
- 1247 ➤ Améliorer le suivi de la transition des États membres vers l'économie circulaire.
- 1248 ➤ Renforcer l'utilisation des fonds de l'UE pour l'économie circulaire et assurer un meilleur alignement entre les
- 1249 nouvelles politiques en la matière et les différentes initiatives et actions financées.
- 1250 ➤ Veiller, en collaboration avec les entreprises du secteur numérique, à garantir des filières de matériaux
- 1251 d'extraction de matériaux rares assurant le plein respect des conventions de l'Organisation internationale du
- 1252 Travail et la protection des ressources naturelles.
- 1253 ➤ Responsabiliser les marchés publics en intégrant des critères éthiques et écologiques dans les appels d'offres
- 1254 publics visant l'extraction de matériaux rares. Ainsi, pourraient être prévus :
 - 1255 ○ Des standards sociaux assurant le plein respect des conventions de l'Organisation internationale du
 - 1256 Travail ;
 - 1257 ○ Des standards environnementaux pour assurer la protection des ressources naturelles lors de l'extraction
 - 1258 de ces matériaux.

- 1259 ➤ Veiller, en collaboration avec les entreprises du secteur du luxe et en renforçant le processus de Kimberley,
- 1260 à garantir les filières de diamants assurant le plein respect des conventions de l'Organisation internationale du
- 1261 travail (OIT), la protection des ressources naturelles et la traçabilité complète.

1262 3. INVESTIR EN ACCORD AVEC NOS VALEURS : ORIENTER LA FINANCE VERS

1263 DES INVESTISSEMENTS BÉNÉFIQUES AU BIEN COMMUN

1264 La finance est le carburant de l'économie. Sans capitaux financiers, il est impossible de lancer de nouvelles activités

1265 ou de développer des projets. Une régénération de la prospérité est donc impossible si ces capitaux ne sont pas

1266 investis dans des activités qui contribuent positivement au bien-être des citoyens et qui sont respectueuses de

1267 l'environnement. Cela demande de privilégier des investissements à moyen et long terme par rapport à la

1268 spéculation à court terme et de s'assurer que leur rentabilité intègre les impacts sociétaux et environnementaux

1269 des projets financés.

1270 Nous voulons :

- 1271 ➤ Décourager les activités spéculatives en mettant en place au niveau européen une taxe sur les transactions
- 1272 financières (dite « taxe Tobin ») dont les recettes doivent être consacrées à la transition environnementale et
- 1273 économique ;
- 1274 ➤ Achever l'Union bancaire européenne et l'Union européenne des capitaux ;
- 1275 ➤ Encadrer les modes de rémunération des gestionnaires de fonds afin que ceux-ci dépendent des performances
- 1276 à long terme des fonds qu'ils gèrent et non des résultats à court terme ;
- 1277 ➤ Interdire à tout opérateur financier opérant sur le territoire européen de financer une société ou un État qui
- 1278 ne respecte pas les droits humains fondamentaux ;
- 1279 ➤ Élaborer une taxonomie permettant de connaître l'impact humain, sociétal et environnemental des produits
- 1280 financiers ;
- 1281 ➤ Créer un fonds de compensation entre les produits financiers dont l'impact humain, sociétal et
- 1282 environnemental est positif et ceux pour lesquels il est négatif. Concrètement, une contribution serait prélevée
- 1283 sur les produits à impact négatif et servirait à subventionner les produits à impact positif afin de renforcer la
- 1284 rentabilité de ceux-ci ;
- 1285 ➤ Interdire le financement de nouveaux projets d'exploitation d'énergies fossiles ;

- 1286 ➤ Limiter les programmes de rachats d'actifs par la Banque centrale européenne (BCE) à des activités dont
1287 l'impact humain, sociétal et environnemental est positif ;
- 1288 ➤ Développer une banque européenne de la transition, ou faire évoluer en ce sens le mandat de la Banque
1289 européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD), chargée de financer les plans de transition
1290 avec des fonds fournis par la BCE.
- 1291 ➤ Adapter les règles budgétaires imposées à la spécificité des dépenses d'investissement. Ceci nécessite une
1292 modification des critères pris en compte au niveau européen, en prenant en compte, dans le calcul du solde
1293 de financement, l'impact des amortissements des investissements au cours d'une année plutôt que leur impact
1294 total, ou en introduisant une règle d'or dans le cadre budgétaire européen, qui prévoit un équilibre du solde
1295 budgétaire de fonctionnement et autorise donc un recours à l'emprunt pour financer les dépenses
1296 d'investissement.

1297 **4. RÉFORMER LA GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE AU SERVICE DE** 1298 **LA PROSPÉRITÉ**

1299 L'Union européenne est le projet politique le plus admirable hérité du 20e siècle. L'intégration progressive des États
1300 européens a garanti la paix et la prospérité sur notre continent. La constitution du Marché unique européen et de
1301 l'Espace Schengen, les libertés de circulation des biens, des marchandises, des capitaux et des personnes, la
1302 politique agricole commune, la mise en place d'une monnaie unique, le soutien financier aux régions défavorisées,
1303 les programmes comme Erasmus pour les étudiants et Horizon pour la recherche ou les partenariats commerciaux
1304 et politiques avec de nombreux États tiers sont des réussites qui ont modifié profondément et positivement la vie
1305 des citoyens européens. L'intégration européenne est un trésor que nous voulons chérir et faire fructifier.

1306 L'Union européenne doit rester le centre de l'engagement international de la Belgique pour une prospérité
1307 partagée. Celle-ci doit s'étendre au-delà des frontières de l'Union. La Belgique a un rôle important à jouer dans la
1308 coopération au développement. Longtemps perçue comme un reliquat colonialiste ou un moyen de garder le
1309 contrôle sur certains pays, la coopération au développement reflète notre attitude face aux défis mondiaux et notre
1310 prise de conscience de l'impact du passé sur les pays aujourd'hui bénéficiaires de la coopération internationale.

1311 La transformation de l'économie que nous souhaitons impulser au niveau national doit s'inscrire dans un cadre
1312 européen, à tout le moins celui de la zone euro. Des réformes importantes doivent être mises en place dans l'Union.
1313 Celles-ci doivent avoir pour ambition de renforcer le poids de l'Europe comme un des grands pôles continentaux
1314 de l'économie mondiale bénéficiant d'une autonomie stratégique et d'une souveraineté politique.

1315 Nous voulons :

1316 ➤ Revoir le processus du semestre européen pour qu'il prenne mieux en compte l'indispensable nécessité d'une
1317 politique budgétaire nationale rigoureuse tout autant que le besoin de mieux coordonner les politiques
1318 sociales, de l'emploi, de santé entre les États membres.

1319 ➤ Adapter les règles budgétaires imposées à la spécificité des dépenses d'investissements. Cela nécessitera une
1320 modification des critères pris en compte au niveau européen, en prenant en compte, dans le calcul du solde
1321 de financement, l'impact des amortissements des investissements au cours d'une année plutôt que leur impact
1322 total, ou en réintroduisant une règle d'or dans le cadre budgétaire européen qui prévoit un équilibre du solde
1323 budgétaire de fonctionnement et autorise donc un recours à l'emprunt pour financer les dépenses
1324 d'investissements

1325 ➤ Réviser d'urgence le Pacte de stabilité européen pour distinguer les dépenses d'investissement et de
1326 consommation.

1327 ➤ Mettre fin aux concurrences fiscale et sociale entre États membres, dommageables tant aux citoyens qu'aux
1328 entreprises.

1329 ➤ Mettre en œuvre l'accord international sur un impôt des sociétés minimum de 15%.

1330 ➤ Repenser le mécanisme d'ajustement aux frontières de l'Union européenne pour garantir que les biens
1331 importés soient produits dans des conditions respectueuses des normes sociales, environnementales,
1332 sanitaires et de bien-être animal, mais aussi qu'ils soient taxés de manière similaire aux biens produits en
1333 Europe.

1334 ➤ Assouplir les conditions permettant l'octroi du taux réduit d'imposition aux PME, notamment quant à la
1335 rémunération minimale ;

- 1336 ➤ Appliquer immédiatement une base imposable commune dans l'ensemble des pays européens (en application
1337 de la proposition ACCIS) dans le but d'aussi bien avancer dans la construction du marché intérieur, de lutter
1338 contre les déplacements de bases imposables et réduire les charges administratives ;
- 1339 ➤ Faire converger simultanément les taux d'imposition en déterminant un « serpent fiscal européen » qui
1340 déterminera un niveau maximal et minimal au sein duquel les taux d'imposition doivent se situer ;
- 1341 ➤ À terme, établir un impôt des sociétés européen identique et pleinement harmonisé (éventuellement complété
1342 d'additionnels nationaux).

1343 **5. DES EMPLOYÉS FORMÉS : FAIRE DE LA FORMATION UN PILIER DE NOTRE**
1344 **POLITIQUE POUR L'EMPLOI**

1345 Dans une économie en mutation, l'innovation et la formation sont des investissements porteurs d'emplois. De
1346 nouveaux besoins apparaissent, de nouvelles activités émergent. Les métiers se transforment. Pour que les
1347 travailleurs puissent s'adapter, il faut leur garantir l'accès à des formations et l'opportunité de mobilités
1348 professionnelles. L'accompagnement, l'évolution au sein d'un métier sont des facteurs déterminants du bien-être
1349 au travail. La formation est d'autant plus essentielle que les mutations sociales, technologiques et
1350 environnementales sont rapides.

1351 Cette réflexion doit être menée tant au niveau de l'enseignement qualifiant que de la formation continue au sein
1352 des entreprises et au niveau de la formation en alternance.

1353 Nous voulons :

- 1354 ➤ Promouvoir l'Europe des talents en élargissant les programmes de formation et d'éducation à plus de jeunes
1355 via le renforcement d'Erasmus+, notamment pour mieux inclure les élèves de l'enseignement technique et
1356 qualifiant, et en mettant en place un fonds de compensation européen à la mobilité étudiante

1357 **Chapitre 11 - NUMÉRIQUE : bâtir une souveraineté**
1358 **européenne**

1359 L'Europe doit se positionner comme un acteur stratégiquement incontournable d'une économie numérique
1360 aujourd'hui dominée par les géants américains et asiatiques. L'Europe ne peut pas rester dépendante des États-
1361 Unis ni de la Chine qui fait tout pour favoriser Huawei. Elle doit être davantage souveraine dans les trois couches
1362 de l'espace numérique :

1363 ➤ **La couche matérielle**, qui recouvre le Hardware. En effet, il y a une perte de vitesse des entreprises
1364 européennes comme Ericsson et Nokia au profit des producteurs chinois ou sud-coréens pour les
1365 infrastructures. De même, la production des semi-conducteurs est très faible dans l'UE. Enfin, il faut assurer la
1366 sécurité physique des infrastructures comme les câbles et les data centers.

1367 ➤ **La couche logique** comme les protocoles (TCP/IP), les services, les applications et les programmes. Les
1368 entreprises européennes sont très compétentes dans certaines niches comme les jeux ou les programmes
1369 comptables, mais elle prend du retard dans le développement de l'intelligence artificielle. De même, elle doit
1370 faire face au danger de corruption des programmes par des virus et de la vulnérabilité des réseaux face au
1371 hacking et à la guerre cyber (Cyberwarfare).

1372 ➤ **La couche sémantique** qui concerne les flux des échanges d'informations. Elle rassemble en réalité l'ensemble
1373 des données circulant sur le réseau. Cette troisième couche se révèle de plus en plus importante – c'est elle
1374 qui concentre par exemple les éléments du Big Data si chers à Google et consorts. Les données deviennent
1375 la richesse fondamentale de l'économie numérique. Or, la faiblesse de l'Union y est importante. C'est dans ce
1376 cadre que l'Union est vulnérable par l'absence de GAFAs européens, le risque d'espionnage et de captation
1377 des données par le biais du matériel Huawei ou du réseau TikTok. Elle s'expose également au risque de
1378 désinformation.

1379 Jusqu'à présent l'Union européenne s'est surtout caractérisée par sa capacité à réglementer les activités du secteur
1380 numérique. Elle est ainsi devenue une référence mondiale grâce au Règlement général sur la Protection des
1381 Données (RGPD), au Digital Market Act (DMA), au Digital Service Act (DSA), ou encore à la Loi sur l'Intelligence
1382 artificielle. Ces textes sont copiés ou servent directement d'inspiration à d'autres juridictions dans le monde.

- 1383 L'Union européenne doit maintenant devenir un véritable acteur de l'économie numérique. Le développement de
1384 champions du numérique européens dans ces trois couches est indispensable afin de replacer le continent comme
1385 leader du développement technologique.
- 1386 Nous voulons :
- 1387 ➤ Assurer une mise en œuvre rigoureuse des textes récemment adoptés (DSA, DMA, IA) et assurer que des
1388 moyens humains et matériels suffisants soient donnés aux autorités de régulation tant au niveau national
1389 qu'europpéen.
 - 1390 ➤ Continuer à déployer le droit de la concurrence contre les pratiques abusives des géants du numérique.
 - 1391 ➤ Promouvoir l'émergence de champions numériques européens rivalisant avec les industries américaines ou
1392 chinoises. Il est nécessaire de définir des « technologies de rupture » qui auront un impact majeur dans le
1393 futur et investir prioritairement dans ces domaines, mais aussi de faciliter l'accès aux financements à
1394 destination des start-ups innovantes du numérique pour leur permettre d'atteindre des tailles critiques
1395 suffisantes.
 - 1396 ➤ Créer un statut juridique attractif pour les sociétés européennes numériques qui leur permettra d'exercer leurs
1397 activités dans toute l'Union européenne et d'offrir la même qualité de services à tous les consommateurs
1398 européens.
 - 1399 ➤ Taxer efficacement les entreprises du numérique, notamment américaines, qui utilisent les données
1400 personnelles comme une marchandise ou une matière première. Cette taxe sera idéalement prélevée au niveau
1401 européen ou de l'OCDE. À défaut, la Belgique agira avec ses partenaires.
 - 1402 ➤ Lutter contre les « Killer acquisitions » des sociétés étrangères qui acquièrent une entreprise européenne pour
1403 s'approprier ses innovations ou empêcher le développement d'une concurrence.
 - 1404 ➤ Développer le capital-risque pour soutenir les start-ups et leur permettre de grandir.
 - 1405 ➤ Saisir pleinement les opportunités offertes par la blockchain, tout en y mettant les balises nécessaires.
 - 1406 ➤ Promouvoir un environnement dynamique et compétitif et réglementaire qui encourage le développement et
1407 l'adoption des technologies de l'IA.
 - 1408 ➤ Investir dans la recherche et le développement, l'éducation et les programmes de requalification et de mise à
1409 niveau des compétences pour le secteur numérique.
 - 1410 ➤ Harmoniser les règles du e-commerce à travers l'UE pour garantir sa présence dans chaque maison et
1411 entreprise.
 - 1412 ➤ Rendre disponibles les connexions à haut débit fiables et garantir un meilleur accès à l'internet mobile partout
1413 sur notre continent. Les gouvernements doivent collaborer avec les entreprises de télécommunications pour
1414 investir dans les infrastructures afin de réduire les coûts pour les consommateurs, à la fois pour un usage
1415 personnel et commercial.
 - 1416 ➤ Déployer la 5G sur l'ensemble du territoire de l'UE et assurer le leadership de l'UE sur la 6G.
 - 1417 ➤ Améliorer de l'infrastructure numérique dans le cadre du Digital Europe Programme
1418 notamment pour réduire les disparités numériques entre régions européennes.
 - 1419 ➤ Surmonter la fragmentation du marché européen de la Fintech sur les lignes nationales, en tant que
1420 composante essentielle de l'achèvement de l'Union des marchés de capitaux (UMC).

1421 **Chapitre 12 - FISCALITÉ : Une fiscalité plus verte et sociale**

1422 Dans une dynamique de prospérité où l'environnement fait partie intégrante de l'équation, nous voulons adapter
1423 la fiscalité indirecte, qui depuis plus d'un demi-siècle, gouverne la livraison des biens et la prestation des services
1424 sur la valeur plus que sur la qualité. Nous voulons pour cela encourager la fiscalité environnementale qui valorise
1425 les comportements moins polluants et pénaliser ceux qui s'en écartent. Elle est indispensable pour préserver le
1426 milieu de vie des générations qui nous suivront.

1427 Nous souhaitons également transformer la Taxe sur la Valeur Ajoutée en une Taxe pour la Valeur Environnementale
1428 et Sociale, afin d'orienter les comportements d'achat vers les produits bons pour l'environnement et la santé. Les
1429 consommateurs payent aujourd'hui une TVA sur les biens et services sans que le taux ne tienne compte de l'impact

1430 des produits et prestations sur le climat et l'environnement ou même la santé des gens. Il faut donc transformer le
1431 système fiscal.

1432 **Nos priorités :**

1433 → **Accompagner la transition écologique et le « toujours mieux »**

1434 → **Transformer la TVA en TVES**

1435 Nous voulons :

1436 ➤ **Accompagner la transition écologique et le « toujours mieux »**

1437 ○ Élargir le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières de l'Europe à l'ensemble des produits importés
1438 et octroyer un subside carbone de compensation aux produits européens exportés dans le reste du
1439 monde pour qu'ils puissent rester compétitifs. Les entreprises qui n'auront pas mis en place une
1440 comptabilité carbone fiable se verront associer des émissions forfaitaires défavorables.

1441 ○ Soumettre à l'échelle européenne le kérosène des avions aux accises et les billets d'avion à la TVA. À
1442 défaut d'un accord international ou européen, la Belgique devrait lancer un "climate club" et s'accorder
1443 avec les Pays-Bas, le Luxembourg, la France et l'Allemagne pour mettre ces mesures en place. C'est une
1444 zone géographiquement suffisamment large pour éviter les fuites vers les aéroports des pays voisins. En
1445 tout état de cause, augmenter en Belgique la TVA sur les billets d'avion à 21%

1446 ○ Grâce à la taxe carbone, réduire la fiscalité sur les billets de train et la renforcer sur les trajets en avion.
1447 Une fiscalité carbone sur les trajets en avion incitera aussi les compagnies aériennes à promouvoir les
1448 technologies les plus propres et les plus efficaces (réduction de 15% à 20% de la consommation de
1449 carburants et de bruit grâce aux appareils de nouvelle génération).

1450 ○ Inciter les propriétaires de biens locatifs à investir dans leurs biens en leur permettant de déduire de
1451 l'ensemble de leurs revenus leurs investissements, notamment dans les économies d'énergie ou dans les
1452 énergies renouvelables

1453 ○ Faire évoluer la fiscalité de manière à taxer plus les biens tangibles et à détaxer les services

1454 ○ Appliquer une taxe « climat » sur la publicité en fonction du produit qui en est l'objet afin de financer un
1455 fonds de transition

1456 ○ Réformer la fiscalité automobile afin d'encourager l'achat de véhicules électriques ou bas carbone et
1457 légers et instaurer une prime lors de l'achat de son premier véhicule électrique. Par exemple, en accordant
1458 une exonération de TVA aux particuliers pour l'achat d'une voiture zéro émission (électrique ou
1459 hydrogène) dont le coût ne dépasse pas 50.000 euros et hors modèles SUV, pour des raisons de sécurité
1460 routière (comme en Norvège). En Belgique, 9 voitures électriques sur 10 sont des voitures de société. Ce
1461 chiffre signifie qu'actuellement seules les personnes dont l'emploi donne accès à une voiture de société
1462 peuvent acquérir une voiture électrique et bénéficier d'exonérations fiscales.

1463 ➤ **Transformer la TVA en TVES**

1464 ○ Taxer les biens de consommation proportionnellement à leur impact environnemental et notamment aux
1465 émissions de carbone nécessaire à leur production et transport, de sorte que le prix des produits les plus
1466 polluants devienne moins attractif que celui des produits respectueux de l'environnement.

1467 ○ Taxer ces mêmes biens proportionnellement à leur impact sur notre santé, pour rendre moins chers les
1468 produits sains qui ne sont pas chargés de sucre, de graisses ou fortement transformés.

1469 ○ Créer une taxe sur le commerce équitable pour toutes les multinationales qui vendent sur le marché
1470 européen des produits fabriqués par les travailleurs pauvres. Instaurer une taxe aux frontières de l'Union
1471 sur les produits fabriqués par des travailleurs rémunérés en dessous du seuil d'extrême pauvreté.
1472

1473 **Chapitre 13 - EMPLOI : pour un marché du travail inclusif et** 1474 **porteur de sens**

1475 En septembre 2023, le taux de chômage de la zone euro était de 6.5%, en légère baisse par rapport au taux de 6.7%
1476 enregistré en septembre 2022. Cette stabilité masque des disparités manifestes entre les Européens et les
1477 Européennes et doit nous inciter collectivement à promouvoir la création d'emplois de qualité, à la fois porteurs de
1478 sens, plus inclusifs et flexibles et mieux protégés.

1479 **Nos priorités :**

- 1480 → **Former au service d'un emploi porteur de sens**
- 1481 → **Combattre les discriminations sur le marché du travail**
- 1482 → **Revoir la mobilité du travail pour plus de flexibilité**
- 1483 → **Une indemnité de transition pour perte d'emploi**

1484 **1. FORMER AU SERVICE D'UN EMPLOI PORTEUR DE SENS**

1485 Dans une économie en constante transformation, se former tout au long de sa carrière, et notamment lors d'une
1486 perte d'emploi, est une nécessité. L'État doit renforcer l'activation des politiques sociales en termes
1487 d'accompagnement et de formation. Cet accompagnement doit également servir lors d'une réorientation
1488 professionnelle, un choix fait par de plus en plus de travailleurs pour se trouver une autre fonction épanouissante.

1489 Nous voulons :

- 1490 ➤ Accorder des crédits-formations chaque année aux travailleurs. Ils consisteront non seulement en un droit à
1491 une formation d'un certain nombre d'heures par an durant les heures de travail sans perte de salaire, mais
1492 aussi en un soutien financier à l'inscription pour des formations agréées par les Régions ou la Fédération
1493 Wallonie-Bruxelles. Ces crédits seront cumulables sur 10 ans.
- 1494 ➤ Mieux financer et faciliter la mise en œuvre de la garantie européenne pour la jeunesse qui vise à proposer à
1495 tout jeune de moins de 25 ans un emploi de qualité, une formation, un apprentissage ou un stage dans les 4
1496 mois qui suivent son inscription ou réinscription comme demandeur d'emploi.
- 1497 ➤ Mieux accompagner les travailleurs âgés au travers de l'apprentissage tout au long de la vie, et la mise en
1498 place de projets visant le « vieillissement actif ».
- 1499 ➤ Renforcer les Erasmus pour les apprentis (Erasmus Pro) et en développer un volet « vert » qui fera de millions
1500 de jeunes européens les artisans de la transition énergétique.
- 1501 ➤ Mettre en place un droit à la formation. Concrètement chaque jeune aura droit à un compte-individuel pour
1502 financer sa formation dans un autre pays européen. Il pourra choisir d'effectuer sa formation dans un
1503 établissement scolaire, une entreprise, etc., dans n'importe quel pays européen. L'Europe pourra contribuer
1504 au financement via les fonds sociaux et les partenaires sociaux seraient associés. Le système du compte-
1505 individuel fera de la formation continue une norme et incitera les personnes à investir davantage dans le
1506 développement de leurs compétences.

1507 **2. COMBATTRE LES DISCRIMINATIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL**

1508 La régénération de la prospérité devra s'accompagner de la suppression de toutes les discriminations à l'emploi,
1509 qu'elles soient liées au genre, à la culture ou au handicap. Les femmes en sont particulièrement victimes, en matière
1510 d'accès et sur le plan salarial. Une égalité complète entre les hommes et les femmes sur le marché du travail sera
1511 notre priorité.

1512 Nous voulons :

- 1513 ➤ Imposer la parité dans le Top de la hiérarchie de la fonction publique. À terme, mettre en place une politique
1514 similaire de quotas dans les entreprises de plus de 250 personnes pour atteindre progressivement la parité
1515 dans les Conseils d'administration et les Conseils de direction.
- 1516 ➤ Augmenter le taux d'emploi, en particulier chez les travailleurs plus âgés, où la Belgique est en queue de
1517 peloton européen. Adopter la Directive horizontale anti-discrimination qui couvre un grand nombre de

1518 domaines, tels que l'éducation, la protection sociale, l'accès aux biens et services et la fourniture de biens et
1519 services

1520 ➤ Adopter la Directive horizontale anti-discriminations pour améliorer la protection au niveau de l'Union contre
1521 la discrimination au travail et en dehors du travail pour des motifs liés à l'âge.

1522 **3. REVOIR LA MOBILITÉ DU TRAVAIL POUR PLUS DE FLEXIBILITÉ**

1523 Le marché unique européen, qui fête ses trente ans en 2023, est une réalisation majeure de la construction
1524 européenne, génératrice de richesses et d'opportunités pour les citoyens de travailler, temporairement ou sur le
1525 long terme, dans un autre pays européen sans perdre leur droit à la sécurité sociale ou à des conditions de travail
1526 décentes.

1527 Nous voulons :

1528 ➤ Moderniser les règles de coordination de la Sécurité sociale pour prendre en compte les nouvelles réalités du
1529 monde du travail, notamment la demande croissante de télétravail, l'apparition des nomades numériques, ou
1530 l'augmentation du nombre de personnes travaillant dans plusieurs pays à la fois.

1531 ➤ Faire aboutir la révision du règlement de coordination de la Sécurité sociale pour mieux assurer la portabilité
1532 des droits sociaux des travailleurs et mieux armer les États membres pour lutter contre la fraude sociale
1533 transfrontalière, le dumping social et l'esclavage moderne.

1534 ➤ Valoriser les droits de 60.000 travailleurs belges transfrontaliers.

1535 ➤ Numériser les échanges entre les citoyens, les entreprises, et leurs institutions de sécurité sociale, pour qu'ils
1536 puissent par exemple télécharger leur carte d'assurance maladie (y compris l'euro européenne) et la glisser dans
1537 leur portefeuille électronique sécurisé, réduire la charge administrative des entreprises quand elles veulent
1538 détacher un travailleur, ou mieux équiper les institutions de sécurité sociale pour lutter plus efficacement
1539 contre la fraude sociale transfrontalière et l'exploitation abusive de certaines catégories de travailleurs.

1540 ➤ Mettre en œuvre la nouvelle directive sur la carte bleue européenne en vue de remédier à la rareté de main-
1541 d'œuvre qualifiée dans des domaines clés pour la transition verte et numérique.

1542 ➤ S'assurer de la pleine adoption et mise en œuvre du salaire minimum européen

1543 ➤ Lutter contre le dumping social lié aux disparités de législations des États membres ou au non-respect des
1544 législations nationales et européennes, notamment à l'égard des chauffeurs routiers, et renforcer les sanctions
1545 en instaurant une véritable infraction européenne du dumping social lorsque le non-respect de la législation
1546 sociale est transfrontalier

1547 ➤ Réaliser la mise en œuvre des objectifs du socle européen des droits sociaux tant au niveau de l'Union
1548 européenne qu'au niveau des États membres.

1549 **4. UNE INDEMNITÉ DE TRANSITION POUR PERTE D'EMPLOI**

1550 La dimension assurancielle de la Sécurité sociale doit être renforcée. Sa vocation est de protéger les individus des
1551 risques sociaux, comme la maladie ou le licenciement, en réduisant l'impact sur leurs conditions de vie. Ces
1552 prestations sociales complémentaires par rapport aux droits du socle de base seront proportionnelles à la perte,
1553 salariale notamment, et aux cotisations versées.

1554 Nous voulons :

1555 ➤ S'assurer de la mise en œuvre effective de la directive sur des salaires minimums adéquats

1556 ➤ Anticiper et planifier davantage les transitions des secteurs et régions menacés de pertes d'emplois.

1557 ➤ Soutenir les travailleurs touchés par l'impact des transitions et restructurations et les aider dans leur transition
1558 vers un nouvel emploi en rendant permanent le mécanisme SURE de soutien aux systèmes nationaux
1559 d'assurance-chômage et en augmentant les budgets du Fonds social européen et du Fonds européen
1560 d'ajustement à la mondialisation pour les travailleurs licenciés

1561

1562 **Chapitre 14 - SANTÉ : Une véritable Union européenne de la** 1563 **santé**

1564 Nous voulons une Europe où l'on vit mieux et qui améliore la santé de chaque citoyen. La santé est leur priorité
1565 numéro 1. Aujourd'hui, ceux-ci demandent à bénéficier de l'égalité d'accès à des thérapies sûres, abordables, de
1566 dernier cri. L'Europe est collectivement confrontée à de nouveaux défis (le vieillissement de sa population, des
1567 difficultés et disparités d'approvisionnement en médicaments abordables et fiables...) qui appellent des solutions
1568 stratégiques de long terme.

1569 Nous voulons :

- 1570 ➤ Renforcer l'action de l'Union en matière de santé en en faisant une véritable compétence partagée alors
1571 qu'elle n'est actuellement qu'une compétence d'appui. Or, malgré l'épidémie de covid, rien n'indique
1572 aujourd'hui qu'une réforme soit envisagée ou même envisageable. Une modification des traités est nécessaire
1573 pour mettre en œuvre une coordination contrainte, et notamment permettre au Comité de sécurité sanitaire
1574 institué par la décision 1082/2013/UE de disposer d'un pouvoir contraignant à l'égard des États membres
- 1575 ➤ Négocier, unis, pour être plus forts, pour diminuer le prix des médicaments.
- 1576 ➤ Renforcer la souveraineté sanitaire de l'Europe en matière de santé en :
 - 1577 ○ Adoptant une stratégie européenne pour sécuriser l'approvisionnement de médicaments et dispositifs
1578 médicaux
 - 1579 ○ Faisant de la sécurité de l'approvisionnement un critère prioritaire dans les procédures d'appels d'offres
1580 des marchés publics.
 - 1581 ○ Recréant les conditions de la souveraineté européenne en matière de santé et d'une production
1582 pharmaceutique de proximité, en priorité pour les médicaments dits essentiels et stratégiques
- 1583 ➤ Être indépendants de notre tissu industriel et sanitaire, en ramenant l'ensemble des chaînes de valeur des
1584 fournitures médicales et des médicaments en Europe et en n'étant plus accro à l'usine du monde pour se
1585 fournir et en rendant à nouveau l'Europe attractive en matière de recherche en santé
- 1586 ➤ Mettre en place des mesures d'incitation fiscale et financière en contrepartie d'engagements et à autoriser
1587 les aides d'État pour inciter les industriels à produire en Europe, de la fabrication de la molécule au
1588 conditionnement et à la distribution
- 1589 ➤ Poursuivre la centralisation des achats de médicaments, de vaccins et de produits pharmaceutiques au niveau
1590 européen pour accroître le pouvoir de négociation des fournisseurs et faire baisser le coût de ces produits
- 1591 ➤ Accroître la transparence entre les États membres des accords de prix entre les États et les laboratoires
1592 pharmaceutiques
- 1593 ➤ Renforcer la mobilité du personnel soignant en Europe
- 1594 ➤ Améliorer et faciliter la libre circulation des technologies de la santé (dispositifs médicaux et médicaments),
1595 des patients et des professionnels de la santé avec la simplification de la reconnaissance mutuelle des
1596 qualifications
- 1597 ➤ Mieux soutenir la recherche avec un soutien budgétaire massif et renforcer la mutualisation de l'effort de
1598 recherche
- 1599 ➤ Renforcer la stratégie européenne de lutte contre le cancer
 - 1600 ○ L'Union européenne représente aujourd'hui 10% de la population mondiale, mais aussi 25% des cas de
1601 cancer à l'échelle mondiale : il y a un vrai problème *européen* du cancer. Il faut mettre tout en œuvre pour
1602 prévenir les risques (alimentation, pollution atmosphérique, résidus de composants chimiques,
1603 consommation d'alcool et de tabac), faciliter l'accès aux soins et investir massivement dans la recherche.
 - 1604 ○ Œuvrer à l'adoption du Nutriscore® comme l'indicateur nutritionnel obligatoire sur les produits
1605 alimentaires mis en circulation sur le marché intérieur. L'obésité est un fléau, en particulier chez les plus
1606 jeunes. De nouveaux liens entre une alimentation trop grasse et certains types de cancers sont démontrés
1607 chaque semaine. Seul un étiquetage obligatoire peut faire reculer les industriels sur les excès de sucre,
1608 graisse et sel. Il faudra également veiller à placer un groupe d'experts nutritionnistes et cancérologues

- 1609 sous l'égide du commissaire à la Santé pour assurer l'évolution du mode de calcul du score Nutriscore®
1610 au fil des avancées de la recherche.
- 1611 ➤ Créer un ou plusieurs établissements pharmaceutiques européens à but non lucratif et d'intérêt général,
1612 capables de produire des médicaments prioritaires ayant un intérêt sanitaire et stratégique
- 1613 ➤ Renforcer l'action européenne pour mieux coordonner et compléter les politiques de santé des États
1614 membres, mettre au point des stratégies de santé au niveau européen avec un panier commun de
1615 médicaments du type anticancéreux et anti-infectieux aux prix harmonisés pour lutter contre les pénuries
1616 récurrentes et garantir l'accès au traitement des patients
- 1617 ➤ Créer une réserve stratégique européenne des médicaments d'intérêt sanitaire et stratégique en situation de
1618 criticité pour pallier les pénuries au-delà des situations de crise, sur le modèle du mécanisme rescUE
- 1619 ➤ Mettre au point des stratégies innovantes et coordonnées et renforcer les échanges de bonnes pratiques en
1620 matière de stocks via l'Agence européenne des médicaments (EMA) qui deviendrait l'autorité régulatrice pour
1621 prévenir les pénuries de médicaments essentiels, avec des compétences élargies et des effectifs renforcés
- 1622 ➤ Améliorer la communication à destination des professionnels de santé comme des patients sur la disponibilité
1623 des médicaments grâce à des outils numériques innovants permettant de connaître en temps réel la
1624 localisation, la quantité et le prix d'un médicament donné, dans le respect des législations relatives à la
1625 protection des données
- 1626 ➤ Renforcer le budget de la nouvelle Autorité européenne de préparation et de réaction en cas d'urgence
1627 sanitaire (HERA) qui ne représente actuellement que 0,003% du PIB des États membres.

1628 **Chapitre 15 - JUSTICE : Réhumaniser la justice**

1629 Notre Justice est trop lente, pas assez accessible, pas assez humaine et trop sollicitée. Le temps qui sépare
1630 l'introduction d'une procédure et sa clôture est beaucoup trop long, notamment à Bruxelles. Le coût des procédures
1631 ne permet pas à la classe moyenne d'y recourir. Leur complexité ne permet pas aux justiciables de s'y retrouver et
1632 de comprendre ce qui s'y joue. Les victimes ont trop souvent le sentiment de n'être pas suffisamment écoutées et
1633 prises en compte.

1634 Face à cette situation, il est urgent de refinancer substantiellement notre Justice, mais aussi de la rendre plus efficace
1635 afin que les moyens réinvestis lui permettent de mieux assurer ses missions. Pour retrouver une société apaisée, il
1636 faudra parvenir à rendre confiance à notre population, à améliorer les conditions de travail des acteurs de la justice,
1637 à mettre en place des procédures plus efficaces, et à établir des sanctions qui font sens.

1638 **Nos priorités :**

- 1639 ➔ **Renforcer les moyens de la justice au niveau européen**
- 1640 ➔ **Assurer une égalité effective entre les hommes et les femmes**
- 1641 ➔ **Garantir les droits LGBTQIA+**
- 1642 ➔ **Protéger les victimes de violences sexuelles, conjugales et intrafamiliales**

1643 **1. RENFORCER LES MOYENS DE LA JUSTICE AU NIVEAU EUROPÉEN**

1644 Au niveau européen, cela signifie renforcer les moyens du Parquet européen et de l'Observatoire européen des
1645 drogues et toxicomanies, ainsi que transformer l'Agence européenne pour la coopération des services répressifs
1646 (EUROPOL) en un véritable FBI européen.

1647 Nous voulons :

- 1648 ➤ Renforcer les moyens financiers et humains du Parquet européen, première instance européenne
1649 indépendante avec des compétences judiciaires propres et élargir son mandat pour lui permettre de
1650 poursuivre des crimes et délits d'importance européenne tels que les violations des mesures restrictives de
1651 l'UE (sanctions européennes contre la Russie), les crimes contre l'environnement, le terrorisme et la lutte contre
1652 l'évasion fiscale. Ces crimes doivent faire l'objet d'enquêtes et de poursuites égales dans les États membres et
1653 l'application effective des sanctions pénales doit être améliorée dans l'ensemble de l'UE.
- 1654 ➤ Proposer un programme européen de numérisation de la justice

1655 ➤ Encourager l'élargissement de la participation des autres États membres (Hongrie, Pologne, Suède) qui ne
1656 sont pas encore membres du Parquet européen pour ne pas que ces pays mènent à la création de zones
1657 d'immunité et de privilège.

1658 ➤ Transformer l'Agence européenne pour la coopération des services répressifs (EUROPOL) en un véritable FBI
1659 européen en étendant son mandat et en lui donnant les moyens humains et financiers pour s'attaquer à la
1660 criminalité transnationale et transfrontière (mafias, trafic de drogue, terrorisme, cyberharcèlement, etc.) et sur
1661 l'utilisation de logiciels espions.

1662 ➤ Renforcer les capacités de l'Observatoire européen des drogues et toxicomanies pour mener des actions de
1663 formation et mieux transférer ses connaissances aux professionnels confrontés au problème lié à la drogue.

1664 **1.1. Assurer une égalité effective entre les hommes et les femmes**

1665 La liberté, c'est aussi celle qui doit être reconnue aux femmes, quelle que soit sa foi ou non, dans son intégrité
1666 morale et physique, en égalité de droits. Nous ne saurions tolérer quelque propos ou attitude laissant penser qu'un
1667 homme serait par nature supérieur aux femmes. Cette égalité absolue de traitement et de considération est un
1668 élément central du vivre-ensemble.

1669 Les femmes subissent quotidiennement du harcèlement et des violences dans la rue. Le "sexisme", qu'il s'agisse de
1670 remarques, d'insultes ou d'agressions, est une réalité sociale intolérable contre laquelle nous devons agir. Il en va
1671 de la liberté des femmes à être elles-mêmes et à se sentir en sécurité.

1672 Nous voulons :

1673 ➤ Anticiper la proposition de directive européenne sur la transparence. Elle établit un système de transparence
1674 des rémunérations avant l'embauche, de la formation des rémunérations et de la politique de progression de
1675 carrière. Les employées doivent avoir le droit de recevoir des informations sur leur niveau de rémunération
1676 individuel et sur les niveaux de rémunération moyens, ventilées par sexe, pour les catégories de travailleurs
1677 accomplissant le même travail ou un travail de même valeur que le leur.

1678 ➤ Proposer des mesures favorisant la transposition de la Directive 2019/1158 relative à un meilleur équilibre
1679 entre vie professionnelle et vie privée

1680 ➤ Proposer d'intégrer dans toutes les politiques communautaires et textes réglementaires proposés une
1681 dimension genre et des critères d'évaluation sur l'impact des propositions en matière d'égalité des genres

1682 ➤ Proposer de débloquent l'adhésion de l'UE à la Convention d'Istanbul

1683 **1.2. Garantir les droits des LGBTQIA+**

1684 Nous refusons les paroles et les comportements méprisants, stigmatisants, humiliants, violents à l'égard des
1685 LGBTQIA+ (lesbienne, gay, bisexuel, trans, queer, intersexe, asexuel). Nous nous battons contre les LGBTQIA+
1686 phobies qui restent quotidiennes en Europe.

1687 La question du genre transforme nos sociétés en profondeur, balayant la conception binaire qui la fonde
1688 historiquement. Prendre conscience qu'il peut exister une pluralité de genres bouscule ce qui semble évident pour
1689 tant de personnes. Ce combat ne pourra se gagner qu'avec de la pédagogie et de la compréhension réciproque,
1690 pas en opposant les uns aux autres.

1691 Nous voulons :

1692 ➤ Mettre en œuvre la première Réglementation EU sur la protection des minorités, avec un focus clair sur la
1693 protection des personnes LGBTQIA+

1694 ➤ Assurer aux couples LGBTQIA+ d'obtenir, dans son EM de résidence, le même traitement fiscal que n'importe
1695 quel autre couple, qui est dans une situation de revenus et de parentalité similaire.

1696 ➤ Garantir aux associations LGBTQIA+ le droit de manifester, de diffuser des campagnes promotionnelles dans
1697 les médias publics et l'espace public et d'exiger du gouvernement national qu'il consulte la société civile, par
1698 référendum ou un autre outil de consultation populaire, sur le mariage des couples de même sexe, le
1699 changement de sexe et de prénom sur la carte d'identité, l'adoption par des couples de même sexe, l'extension
1700 de la GPA et celle de PMA aux couples de même sexe ou encore le remboursement des thérapies et opérations
1701 de changement de sexe.

1702 ➤ Interdire les thérapies de conversion dans l'Union européenne.

1703 ➤ Dans les pays où l'adoption par les couples de même sexe est autorisée, garantir un traitement identique d'un
1704 dossier de candidature d'un couple LGBTQIA+ par rapport à celui des autres couples, à condition d'âge, de
1705 santé, de revenus, de capital et d'éducation similaires. Investir dans les procédures d'adoption pour raccourcir
1706 drastiquement le coût des procédures et leurs délais de traitement.

1707 **1.3. Protéger les victimes de violences sexuelles, conjugales et intrafamiliales**

1708 Aussi essentielles soient-elles, les relations les plus intimes peuvent devenir toxiques. La violence s'immisce trop
1709 souvent au sein du couple et ce sont très majoritairement les femmes qui en sont les victimes. La plupart des
1710 féminicides ont d'ailleurs lieu dans le cadre familial.

1711 Chaque année, 40 000 plaintes pour violences conjugales sont enregistrées en Belgique. La réalité est certainement
1712 plus grave encore, car de nombreuses victimes ne déposent pas plainte en raison de la lourdeur des démarches de
1713 leur crainte de ne pas être crues ou de la peur, de la honte et de la culpabilité. Cela doit cesser. Leur assurer ainsi
1714 qu'à leur famille un environnement bienveillant, sain et sécurisant est notre priorité.

1715 Nous voulons :

1716 ➤ Faire de la violence sexiste un crime en vertu du droit de l'UE, parallèlement au trafic et à l'exploitation sexuelle,
1717 pour permettre des définitions juridiques, des normes et des peines pénales minimales communes dans toute
1718 l'UE.

1719 ➤ Exiger une directive européenne pour prévenir et combattre toutes les formes de violence sexiste et la
1720 nécessité d'un protocole de l'UE sur la violence sexiste en temps de crise pour s'attaquer au problème et
1721 soutenir les victimes d'abus domestiques. Les services tels que les lignes d'assistance, l'hébergement sûr et les
1722 soins de santé pour les victimes devraient être inclus dans le plan en tant que "services essentiels" dans chaque
1723 pays de l'UE.

1724 ➤ Mettre en œuvre rapidement la convention d'Istanbul sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard
1725 des femmes et la violence domestique, qui a été ratifié en 2016.

1726 ➤ Permettre aux femmes migrantes d'obtenir un statut de résidence autonome en cas de violences de genre.

1727 ➤ Conformément à la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard
1728 des femmes et la violence domestique (ci-après la « Convention d'Istanbul »), premier instrument
1729 juridiquement contraignant, Les Engagés entendent développer un plan réellement ambitieux et transversal
1730 qui concerne tous les niveaux de pouvoirs et qui porte sur les :

1731 ○ Violences entre partenaires et à l'égard des enfants ;

1732 ○ Mariages forcés ;

1733 ○ Mutilations génitales féminines ;

1734 ○ Violences liées à l'honneur

1735 ○ Violences sexuelles, à savoir le viol, le harcèlement et la prostitution ;

1736 ○ Violences sexistes.

1737 Et ce, dans quatre domaines majeurs : la prévention de la violence, la protection des victimes, la poursuite des
1738 auteurs et le développement de politiques intégrées, globales et coordonnées.

1739 L'objectif est que chaque personne puisse bénéficier du même niveau de protection, dans la sphère tant publique
1740 que privée, peu importe qu'elle ait toujours vécu en Belgique ou qu'elle vienne juste d'arriver, et quel que soit son
1741 statut ou son orientation sexuelle.

1742 **Chapitre 16 - MIGRATION : Gérer de manière cohérente et** 1743 **humaine la politique migratoire et d'asile**

1744 Nous observons actuellement à l'échelle de la planète un niveau sans précédent de mobilité humaine. Selon
1745 l'Organisation internationale de la Migration (OIM), 281 millions de personnes¹ vivent dans un pays autre que leur
1746 pays de naissance en 2020, soit 3,6 % de la population mondiale. En ce qui concerne les migrations forcées, selon

¹ Organisation Internationale sur la Migration, Rapport sur l'état de la migration dans le monde en 2022.

- 1747 un rapport statistique du Haut-Commissariat aux Réfugiés², les guerres, la violence et la persécution ont déraciné
 1748 108,4 millions d'hommes, de femmes et d'enfants à travers le monde fin de l'année 2022 souvent au péril de leur
 1749 vie. En effet, nombreux sont les migrants qui sont déterminés à prendre tous les risques pour eux et leurs enfants
 1750 pour fuir ce qu'ils subissent. À titre d'exemple : en moins d'une décennie, près de 28.000 personnes migrantes ont
 1751 perdu la vie en traversant la mer Méditerranée. Et le chiffre pourrait encore augmenter. Depuis janvier 2023, plus
 1752 de 2.095 personnes ont perdu la vie sur cette route migratoire devenue la plus dangereuse au monde.
- 1753 Quant à l'asile, l'Union européenne (UE), la Norvège et la Suisse connaissent une nette progression de demandes
 1754 de protection internationale depuis 2021. L'Agence de l'Union européenne pour l'asile renseigne, en effet,
 1755 l'enregistrement de 648.000 demandes de protection internationale en 2021, 996.000 demandes en 2022, 519.000
 1756 demandes au cours du premier semestre de l'année 2023. Si le mouvement se poursuit, les demandes devraient
 1757 atteindre un million d'ici à la fin de l'année.
- 1758 Cette hausse, accentuée par les guerres en Ukraine et l'instabilité en Afrique et au Moyen-Orient, porte les
 1759 demandes à leur niveau le plus élevé depuis la crise migratoire de 2015-2016. Lors de la crise migratoire, les
 1760 demandes tirées vers le haut par la guerre en Syrie avaient atteint 1,3 million en 2015 et 1,2 million en 2016.
- 1761 En raison de cette augmentation, de nombreux pays de l'UE sont sous pression pour traiter les demandes et
 1762 protéger ceux qui en ont besoin.
- 1763 Pour répondre à l'afflux migratoire, les 27 États membres seuls n'y arriveront pas. Il est donc nécessaire d'aboutir à
 1764 une solution harmonisée à travers l'adoption et la mise en œuvre d'un Pacte européen pour la migration.
- 1765 Or, l'UE, confrontée à un manque de solidarité entre États, n'a toujours pas concrétisé son projet de Pacte
 1766 migratoire. Le Conseil Justice et Affaires intérieures s'est accordé, le 8 juin 2023, sur une réforme du système d'asile.
 1767 Toutefois, la procédure d'adoption n'est pas terminée, il faudra encore que le Parlement et le Conseil trouvent une
 1768 position commune malgré leurs points de divergence.
- 1769 La mise en œuvre et la gestion du Pacte européen pour la migration permettront de mieux répartir les demandes
 1770 d'asile dans l'Union européenne. Cela aura également des répercussions sur les migrations secondaires et l'accès à
 1771 une procédure d'asile commune.
- 1772 L'UE a besoin d'une politique d'asile efficace et sa réponse face à la vague populiste ne doit être ni défensive ni
 1773 hésitante. Vivre dans l'imaginaire d'une Europe aux frontières fermées est un leurre. C'est aussi un repli identitaire
 1774 peu souhaitable. Pour autant, accueillir tout le monde est tout aussi illusoire.
- 1775 Nous voulons :
- 1776 ➤ Finaliser l'adoption et la mise en œuvre du **Pacte européen sur la migration**.
 - 1777 ➤ Envisager les migrations selon une **approche pragmatique** et globale, incluant la coopération avec les pays
 1778 d'origine, l'harmonisation à l'échelle européenne du droit d'asile, la mise en œuvre stricte des conditions
 1779 d'accueil et l'aide au développement.
 - 1780 ➤ Faciliter **l'immigration choisie ou légale** pour remplir les offres d'emploi qui ne trouvent pas preneur (via la
 1781 mise sur pied de la « *EU blue card Essential information* », du Talent pool EU et Talent Pool Pilot, et la création
 1782 d'un visa européen pour la recherche d'un emploi qui donnerait accès à l'Union pour une période limitée en
 1783 vue de chercher un emploi).
 - 1784 ➤ Mettre en place **des couloirs humanitaires** vers l'Union européenne et des plateformes régionales de
 1785 débarquement où les demandes de protection internationale seraient évaluées.
 - 1786 ➤ Augmenter l'octroi **des visas humanitaires** qui permettent à des réfugiés d'accéder directement et de manière
 1787 temporaire à notre territoire par des voies sans danger.
 - 1788 ➤ S'appuyer davantage sur **l'Agence européenne d'asile et l'Agence européenne de protection des**
 1789 **frontières (FRONTEX)** qui disposent de mandats renforcés et de capacités techniques opérationnelles pour
 1790 épauler les autorités nationales sur le terrain.
 - 1791 ➤ Créer une **mission globale de recherche et de sauvetage** de l'Union, mise en œuvre par les autorités
 1792 compétentes des États membres et Frontex et faire en sorte qu'ils renforcent les opérations proactives de
 1793 recherche et de sauvetage en mettant à disposition suffisamment de navires et d'équipements consacrés

² UNHCR, Rapport Tendances mondiales du HCR, publication juin 2023.

- 1794 spécifiquement à ces opérations ainsi que du personnel sur les routes où ils peuvent contribuer efficacement
1795 à sauver des vies.
- 1796 ➤ Confier à un institut indépendant une mission spécifique d'analyse et **de monitoring des migrations** afin
1797 d'objectiver les besoins en termes de migration et mettre en place une stratégie migratoire ciblée en fonction
1798 des objectifs et besoins économiques et démographiques identifiés, avec des règles claires et une approche
1799 globale prenant également en compte l'intérêt des personnes migrantes.
- 1800 ➤ Prévoir un **système d'accueil adapté** aux diverses situations des demandeurs d'asile afin de garantir un accueil
1801 humain :
- 1802 ○ En tendant au maximum à l'équilibre entre dispositifs d'accueil collectif et individuel ;
- 1803 ○ En prévoyant des places tampons (bufferplaces) permettant de faire face à une éventuelle crise
1804 humanitaire majeure ;
- 1805 ○ En développant les places d'accueil spécialisées pour répondre aux besoins des personnes vulnérables
1806 (par exemple des centres pour les jeunes mères).
- 1807 ➤ Répondre aux défis du **traitement des demandes d'asile** :
- 1808 ○ En renforçant le personnel des services compétents pour juger des demandes d'asile (Office des Étrangers
1809 et CGRA) et en leur donnant une perspective de stabilité au sein de l'organisation ;
- 1810 ○ En valorisant les collaborateurs au moyen de promotion ;
- 1811 ○ En adoptant une politique de bien-être ambitieuse, car la charge mentale liée au traitement des dossiers
1812 sensibles peut aussi avoir un impact sur les collaborateurs ;
- 1813 ○ En revoyant le processus du traitement des dossiers d'une feuille blanche pour une gestion plus rapide,
1814 mais qui soit juridiquement correcte, conforme au cadre et que les décisions deviennent plus qualitatives.
1815 Cette nouvelle procédure devra faire l'objet d'un screening périodique ;
- 1816 ○ En renforçant l'approche de la chaîne entre les différents services compétents pour traiter les demandes
1817 d'asile (Office des étrangers et CGRA) par un meilleur échange d'informations, une meilleure analyse de
1818 certains problèmes avec des objectifs clairs et des indicateurs et déterminer des actions communes tant
1819 sur le plan national que plus large. Tout le monde doit aller vers la même direction pour relever les défis ;
- 1820 ○ En développant des dossiers électroniques à 100% pour tous les services (Office des étrangers, CGRA,
1821 Conseil du contentieux des étrangers). Cela permettra d'être plus efficace, de faciliter le transfert des
1822 dossiers, de cadrer les stratégies sur les données et cela évitera également des goulots.
- 1823 ➤ Proposer un soutien financier et institutionnel en faveur des **initiatives d'accueil citoyennes** notamment par
1824 la mise en place d'un **système de parrainage** permettant d'accueillir des demandeurs d'asile dans des familles
1825 domiciliées en Belgique pour faciliter leur intégration socioprofessionnelle. Concrètement, chaque parrain
1826 peut obtenir ce statut auprès d'un organisme public indépendant ou d'une ONG. Le parrain devra remplir
1827 certains devoirs élémentaires et le statut garantira certains droits (statut juridique) via une "convention
1828 d'accueil citoyen". Nous proposons un dédommagement ou une assurance.
- 1829 ➤ Instaurer une **procédure** qui permette de régulariser des étrangers en situation irrégulière au cas par cas sur
1830 la base de chaque situation individuelle. À cet égard, des critères clairs et précis **de régularisation** devront
1831 être établis qui tiennent compte notamment d'attaches durables, du droit de vivre en famille ou d'une
1832 procédure anormalement longue. Une commission indépendante de régularisation doit être mise en place
1833 afin de rendre, dans des délais très stricts, un avis en l'application de ces critères de manière transparente.
- 1834 ➤ Renforcer les **voies légales de migration** en augmentant notamment notre effort en matière de réinstallation³
1835 et en établissant un cadre légal qui tienne compte des personnes vulnérables (femmes, mineurs non
1836 accompagnés (MENA), victimes de tortures et de traumatismes, etc.).
- 1837 ➤ Inscrire dans la loi **l'interdiction de l'enfermement des enfants et des familles avec mineurs**.

³ La réinstallation consiste à sélectionner des réfugiés avec un profil particulier, qui se trouvent dans un premier pays d'asile où une véritable protection ne peut leur être offerte, et à leur accorder une protection et un droit de séjour dans un autre pays d'accueil car ils ne peuvent pas non plus retourner dans leur pays d'origine.

- 1838 ➤ Assurer davantage de sécurité juridique par l'adoption d'un **Code de la Migration** dont les règles et des
1839 procédures seront plus transparentes et cohérentes, ce qui permettra de rendre le processus décisionnel plus
1840 qualitatif.
- 1841 ➤ Instaurer un cadre légal pour les **apatrides** afin de régler leur droit de séjour.
- 1842 ➤ Autoriser les bénéficiaires de la protection internationale à introduire eux-mêmes la **demande de**
1843 **regroupement familial en Belgique** afin d'éviter à leur famille les risques liés aux voyages parfois longs et
1844 dangereux pour rejoindre les ambassades dans les pays d'origine.
- 1845 ➤ Adapter la loi à la jurisprudence européenne pour faire en sorte que les **Mineurs étrangers non**
1846 **accompagnés (MENA)**, reconnus réfugiés ou bénéficiaires de la protection subsidiaire, puissent plus
1847 facilement exercer leur droit au regroupement familial.
- 1848 ➤ Modifier la législation sur les étrangers pour aider les **personnes handicapées** à exercer leur **droit au**
1849 **regroupement familial** conformément à la jurisprudence du Conseil d'État.
- 1850 ➤ Améliorer **l'intégration des ressortissants étrangers** - et en particulier ceux provenant de pays hors de l'UE
1851 - au **marché du travail** afin d'atteindre la norme des 80% d'actifs dans le marché de l'emploi pour 2030.
- 1852 ➤ Prendre des mesures afin de réduire les **pièges à l'emploi** frappant les demandeurs d'asile qui résident dans
1853 les centres d'accueil et qui désirent travailler.
- 1854 ➤ Mettre à l'ordre du jour de la **Conférence interministérielle sur la Migration** et l'Intégration les
1855 enseignements tirés des **rapports de la Banque Nationale de Belgique et du Conseil supérieur de l'emploi**
1856 ainsi que les mesures spécifiques visant à l'intégration des ressortissants étrangers sur le marché du travail.
- 1857 ➤ Renforcer le **parcours d'intégration** notamment par les actions suivantes :
- 1858 ○ **Rallonger** le parcours d'intégration et le **financer** à juste mesure ;
- 1859 ○ Poursuivre **l'accompagnement** jusqu'à l'emploi. Ce parcours doit être l'objet d'une collaboration
1860 renforcée entre les organismes chargés de l'aide à l'emploi et ceux chargés du parcours d'accueil ;
- 1861 ○ Améliorer **l'équivalence des compétences** et diplômes pour permettre de profiter pleinement des
1862 compétences et qualités professionnelles des personnes présentes sur notre territoire. Il s'agit de mettre
1863 en place des procédures de valorisation des qualifications et compétences acquises, permettant d'être
1864 reconnus sur le marché de l'emploi ;
- 1865 ○ Mettre en place une **cérémonie d'accueil** lors de l'acquisition de la nationalité belge qui inclut une
1866 prestation de serment de respecter la Constitution et les textes pertinents en matière de droits de
1867 l'homme.
- 1868 ➤ Favoriser une **politique de retour proactive** qui met l'accent sur le retour volontaire, le déploiement sur le
1869 territoire d'un réseau de conseillers au retour ainsi que le développement de mesures moins coercitives telles
1870 que se présenter régulièrement aux autorités, la remise de documents, le dépôt d'une garantie, l'élection d'un
1871 garant, une résidence désignée ou encore vie dans une communauté, etc.
- 1872 ➤ Monitorer pour pouvoir l'améliorer la politique de retour par la mise en place d'une **commission permanente**
1873 **pour le suivi de la politique d'éloignement des étrangers** ayant reçu un ordre de quitter le territoire.
- 1874 ➤ Examiner la possibilité de prévoir un **effet suspensif automatique** aux recours contre la décision
1875 d'éloignement devant le Conseil du Contentieux des Étrangers (CCE).
- 1876 ➤ Réaliser des **campagnes d'information et de sensibilisation** à destination du public, des migrants et des
1877 populations des pays d'origine sur les dangers liés aux réseaux de passeurs et aux routes migratoires.
- 1878 ➤ Mettre en œuvre les **recommandations** reprises dans le rapport du 12 juin 2013 de la **commission spéciale**
1879 **chargée d'évaluer la législation et la politique en matière de traite et de trafic des êtres humains**.
- 1880 ➤ Créer une **Maison de l'histoire des migrations** et valoriser la place des populations migrantes dans l'histoire
1881 de la Belgique et de l'Europe.
1882

1883 **Chapitre 17 - DÉFENSE : Bâtir une défense à la hauteur des** 1884 **enjeux du siècle**

1885 Avant le 24 février 2022, et l'invasion de l'Ukraine et la résurgence d'une guerre de haute intensité au Proche-Orient,
1886 l'éclatement d'un conflit mondial paraissait inimaginable pour très longtemps.

1887 Aujourd'hui la peur a gagné l'Europe. La guerre en Ukraine a profondément heurté nos certitudes : un conflit par
1888 une grande puissance nucléaire pour conquérir de nouveaux territoires était tout simplement inconcevable. Les
1889 Européens ont préféré croire les mensonges de Poutine, pourtant leur adversaire idéologique et stratégique déclaré
1890 aux informations de Biden, pourtant leur plus puissant partenaire stratégique et politique.

1891 La sécurité du territoire belge et la sécurité de l'Europe redeviennent de toute évidence des enjeux politiques
1892 prioritaires. Les menaces ne sont pas seulement conventionnelles, elles sont également devenues hybrides. Les
1893 pays et les puissances qui ont résolument opté pour l'autoritarisme cherchent à fragiliser nos démocraties. Des
1894 fronts pourraient s'ouvrir en Mer de Chine, au Moyen-Orient et en Afrique.

1895 Assurer la stabilité du monde et préserver les principes de la Charte des Nations Unies et du droit international doit
1896 être une de nos grandes priorités sur le plan international. Avec les forces de nos Alliés et partenaires, notre défense
1897 garantit notre liberté et protège notre sécurité. Dans le monde d'aujourd'hui, notre sécurité se défend d'abord aux
1898 frontières de l'OTAN et de l'Union européenne tant à l'Est face aux menaces de la Russie qu'au sud face à l'instabilité
1899 des États du pourtour méditerranéen et en Afrique.

1900 Mais la sécurité est un enjeu de plus en plus global comme le montrent les tensions en Mer de Chine et autour de
1901 Taiwan ou en Afrique centrale. L'agressivité de la Serbie à l'égard du Kosovo est aussi une source d'inquiétude.

1902 Dans le monde d'aujourd'hui, les menaces ont également changé de nature : en plus des menaces militaires
1903 directes, le terrorisme, la désinformation, les attaques cyber contre nos infrastructures notamment énergétiques ou
1904 de santé ou d'autres formes d'ingérence politique constituent de nouveaux dangers pour nos démocraties.

1905 Certains États, en fragilisant nos sociétés et en divisant violemment l'opinion, cherchent à démontrer que les
1906 démocraties ne protègent pas valablement leurs populations. Le désir d'autoritarisme croît rapidement, y compris
1907 en Europe.

1908 Or, depuis la fin de la Guerre froide, comme nombre d'États européens, la Belgique a systématiquement sous-
1909 investi politiquement et financièrement dans sa défense. On a cru au meilleur et on a planifié sur cette base.
1910 Maintenant, il faut espérer le meilleur, car c'est l'essence du projet européen, mais il faut investir et planifier pour
1911 moins bon.

1912 L'une des meilleures garanties de la paix reste la dissuasion conventionnelle, nous l'avons oublié.

1913 L'agression russe contre l'Ukraine a démontré la faiblesse militaire des États européens : disponibilité insuffisante
1914 des forces, faiblesse abyssale des stocks de munitions, difficultés à augmenter la production industrielle, absence
1915 de véritable politique européenne industrielle de défense, absence de doctrine et stratégie militaires réelles, absence
1916 de définition des besoins et des capacités. Un plus grand investissement est d'autant plus urgent que l'Europe ne
1917 pourra s'assurer de la protection des États-Unis sans faire elle-même d'importants efforts pour sa défense.

1918 Nous voulons réaliser ce réinvestissement dans le cadre de l'OTAN et de l'Union européenne pour renforcer les
1919 synergies, avec l'ambition de mettre sur pied **une véritable défense européenne** qui constituera par ailleurs le
1920 pilier européen de l'Alliance atlantique. Le cas échéant, l'Europe doit pouvoir se défendre seule face à des menaces
1921 qui ne mobiliseraient pas les États-Unis.

1922 **Nos priorités :**

1923 → **Bâtir une véritable défense européenne commune à la hauteur des menaces qui pèsent sur sa sécurité**

1924 → **Adapter l'OTAN aux enjeux du XXI^e siècle**

1925 → **Réviser la stratégie de défense de la Belgique et réinvestir dans les capacités grâce à l'augmentation de**
1926 **l'effort de défense à hauteur de 2% du PIB.**

1927 **1. BÂTIR UNE VÉRITABLE DÉFENSE EUROPÉENNE COMMUNE À LA HAUTEUR** 1928 **DES MENACES QUI PÈSENT SUR SA SÉCURITÉ**

1929 L'Union européenne doit répondre aux menaces qui pèsent sur sa sécurité, sur ses valeurs et sur la stabilité du
1930 monde en construisant une défense à la hauteur de ces enjeux. Bien sûr, le lien transatlantique fort qui nous unit

- 1931 aux États-Unis et au Canada depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale doit être préservé, mais l'UE doit également pouvoir répondre le cas échéant seule, à ses propres enjeux de sécurité.
- 1932
- 1933 Cette défense européenne constituera un ciment fort de l'identité et de la citoyenneté européenne.
- 1934 L'Europe s'est récemment dotée en 2022 d'une « boussole stratégique ». C'est une étape essentielle qu'il faut saluer.
- 1935 Mais il est temps de renforcer l'exercice.
- 1936 Nous voulons :
- 1937 ➤ Transformer la boussole stratégique en véritable doctrine de défense européenne qui identifie clairement les menaces, les réponses adéquates, les mécanismes de décision, les besoins en équipements et en contingents, les moyens financiers, la stratégie industrielle, le rôle des États membres et de l'UE. Cette politique de défense veillera notamment à éliminer le droit de veto dans le cadre de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) de l'UE, y compris en matière de défense.
- 1938
- 1939
- 1940
- 1941
- 1942 ➤ Créer un poste de Chef de la Défense européenne au sein de la Commission européenne qui serait chargé de la mise en œuvre de la politique de défense européenne, y compris des aspects industriels de la défense et dirigerait l'Agence européenne de défense.
- 1943
- 1944
- 1945 ➤ Établir un véritable quartier général de l'UE, capable de planifier et de diriger les opérations militaires de l'UE.
- 1946 ➤ Intégrer progressivement les capacités militaires des États membres de l'UE en soutenant la mise en place de forces communes disponibles tant pour l'OTAN que l'UE sur l'exemple de la marine belgo-néerlandaise.
- 1947
- 1948 ➤ Renforcer une stratégie industrielle européenne de défense en boostant les capacités du Fonds européen de la Défense afin de développer conjointement au niveau européen des capacités et des technologies de défense stratégiques et en augmentant l'innovation dans le cadre du renforcement du programme EUDIS (programme européen d'innovation dans le domaine de la défense). Cela doit permettre de :
- 1949
- 1950
- 1951
- 1952 ○ Réaliser une meilleure rationalisation et une intégration des systèmes d'armements et un véritable contingent européen.
- 1953
- 1954 ○ Restructurer la base industrielle et technologique de défense européenne actuellement trop fragmentée et fonctionnant sur une base nationale, notamment par le biais d'une conditionnalité des financements européens.
- 1955
- 1956
- 1957 ○ Définir au sein de nos politiques de recherche, des domaines dans lesquels la recherche en technologies militaires prendra sa place et permettra des réutilisations dans d'autres domaines de la R&D, civils et militaires.
- 1958
- 1959
- 1960 ➤ Il faut également :
- 1961 ○ Créer un véritable budget de défense européen qui sera au minimum de 0,5% du PIB européen et qui sera progressivement plus ambitieux.
- 1962
- 1963 ○ Renforcer la défense cyber et les capacités spatiales de l'Union européenne pour permettre dans ces domaines d'acquérir une véritable autonomie stratégique.
- 1964
- 1965 ○ Renforcer la disponibilité et la réactivité des capacités civiles de gestion de crises et de renforcement de l'état de droit (justice, police, société civile) pour s'assurer d'un déploiement rapide de ces capacités dans les opérations décidées par l'Union européenne.
- 1966
- 1967
- 1968 ○ Inclure l'ingérence dans les menaces permettant le déclenchement de la clause de solidarité de l'article 222⁴ du traité sur le fonctionnement de l'Union européenneⁱ et en faire également une infraction pénale européenne.
- 1969
- 1970

1971 **2. ADAPTER L'OTAN AUX ENJEUX DU XXIÈME SIÈCLE**

- 1972 L'OTAN est l'alliance la plus solide et la plus ancienne pour la sécurité de ses États membres et la sécurité du monde.
- 1973 Il s'agit bien de défendre les principes du Préambule du Traité de l'OTAN qui prévoit le respect de la Charte des

⁴ L'article 222 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne est une clause de solidarité qui prévoit l'obligation pour les États membres d'agir conjointement lorsque l'un d'entre eux est victime d'une attaque terroriste ou d'une catastrophe naturelle ou humaine.

1974 Nations Unies et expose les valeurs communes de liberté et de démocratie auxquelles les signataires adhèrent
1975 tous : « Les 31 États parties au présent Traité sont déterminés à sauvegarder la liberté de leurs peuples, leur héritage
1976 commun et leur civilisation, fondés sur les principes de la démocratie, les libertés individuelles et le règne du droit ».

1977 En raison de sa capacité de protection, de nombreux pays tiers souhaitent y adhérer. Elle garde un pouvoir
1978 d'attraction considérable pour les pays qui n'en font pas partie. L'OTAN, que l'on pensait en état de mort cérébrale,
1979 s'est redynamisée, consolidée et élargie à la Finlande et à la Suède suite à l'agression russe en Ukraine. Mais elle
1980 doit aussi se réformer pour faire face aux nouveaux enjeux de sécurité et à l'évolution géostratégique en Europe et
1981 dans le monde.

1982 Nous voulons :

1983 ➤ Renforcer les liens de coopération avec les pays tiers d'Amérique latine, d'Asie, d'Afrique qui partagent les
1984 valeurs et le Préambule de notre Charte comme le Japon, la Nouvelle-Zélande, la Corée du Sud, l'Argentine...
1985 On n'est pas certain que des États membres défendent les valeurs de l'OTAN.

1986 ➤ Continuer à élargir l'OTAN aux pays qui en font la demande en répondant aux principes du Traité et mettre
1987 en place des aires de collaboration étroite entre l'OTAN et certains pays de l'Europe de l'Est pour mieux contrer
1988 les ambitions impériales de la Russie, ainsi que ses tentatives d'ingérences.

1989 ➤ Créer une alliance mondiale de sécurité avec les pays like-minded pour la préservation de la sécurité du
1990 monde.

1991 ➤ Pleinement mettre en œuvre le concept stratégique de 2022, qui met tout particulièrement l'accent sur la
1992 nécessité de renforcer davantage encore la capacité de dissuasion et de défense, qui est la clé de voûte de
1993 l'engagement de l'Alliance pour la défense collective, en s'assurant que l'OTAN ait les capacités militaires
1994 adéquates.

1995 ➤ Veiller à un équilibre politique, stratégique et capacitaire de l'OTAN de part et d'autre de l'Atlantique.

1996 ➤ Conserver une dissuasion nucléaire adéquate au service des membres de l'OTAN en œuvrant à un
1997 désarmement nucléaire dans un cadre multilatéral. Dans ce but, renforcer les efforts d'élimination de la
1998 menace et de prolifération nucléaire

1999 ➤ Renforcer la standardisation des armements et la coordination des programmes d'armements.

2000 ➤ Soutenir l'adhésion rapide de l'Ukraine, de la Moldavie et de la Géorgie à l'OTAN dès que les conditions le
2001 permettront.

2002 **3. RÉVISER LA STRATÉGIE DE DÉFENSE DE LA BELGIQUE**

2003 Depuis 40 ans, la Belgique a massivement désarmé. Il était convenu que la guerre ne reviendrait plus en Europe,
2004 que la défense extérieure du pays par la force ou la dissuasion ne se poserait plus jamais. La Belgique n'assurerait
2005 plus que des missions de sécurité collective. Pour plusieurs partis politiques, moins on dépensait de ressources en
2006 défense, moins on gaspillait d'argent.

2007 Aujourd'hui, face à des pays puissants, lourdement armés et agressifs, qui ne cachent plus leurs ambitions de
2008 conquête territoriale, qui violent la Charte des Nations Unies et défient le droit international, nos armements sont
2009 désuets, nos stocks de munitions sont vides. Nous n'avons presque plus d'armée. Nous sommes un oiseau pour le
2010 chat. La sécurité de nos citoyens est clairement menacée.

2011 Aujourd'hui, l'effort de défense belge tourne autour de 1.2% du PIB. La Belgique doit pouvoir redevenir un
2012 partenaire loyal, fiable et substantiel de la stabilité du monde et de la sécurité des citoyens européens.

2013 Nous voulons :

2014 ➤ Inscrire clairement une défense belge dans le cadre d'une véritable défense atlantique et européenne (voir
2015 plus haut).

2016 ➤ Doter cette défense d'un budget qui correspond à 2% de notre richesse nationale comme nous nous y
2017 sommes engagés auprès de nos alliés. L'effort de défense belge tourne aujourd'hui autour de 1,20%. La
2018 Belgique doit pouvoir redevenir un partenaire loyal, fiable et substantiel de la stabilité du monde et de la
2019 sécurité des citoyens européens. Elle doit notamment participer aux opérations des Nations Unies, de l'OTAN
2020 et de l'Union européenne. Elle doit conserver des composantes Terre, Air, Mer, médicales, de cybersécurité
2021 (Cyber Command) crédibles. L'armée belge doit être à même de participer à la Défense européenne avec un

- 2022 contingent d'au moins 30.000 femmes et hommes. Il faut renforcer la participation des femmes à ce
2023 contingent.
- 2024 ➤ Consacrer au moins 20% aux équipements lourds et 2% à la recherche dans le budget de la défense.
- 2025 ➤ Mobiliser les talents en matière de R&D pour les domaines liés au militaire : aérospatiale, IT (cyber,défense,
2026 drones...), intelligence économique, surveillance électronique, armes, équipements. Ceci d'élaborer des
2027 partenariats publics & entreprises privées dans ces domaines. Effectuer le lien avec les organismes en charge
2028 de l'emploi et de la formation afin d'élaborer des filières d'éducation, d'expertise et d'innovation.
- 2029 ➤ Encourager la constitution de pôles d'innovation liés à certains quartiers militaires spécialisés dans des
2030 domaines spécifiques (par exemple : la motorisation autour de l'arsenal de Rocourt, la cybersécurité à Bruxelles
2031 auprès du Service général de Renseignement et de sécurité (SGRS), le biomédical avec l'Hôpital militaire, la
2032 Recherche et Développement à l'Institut Royal Supérieur de Défense). Similaires au modèle des pôles de
2033 compétitivité wallons, ces pôles d'innovation liés à la Défense associeront les militaires concernés, les
2034 entreprises et PME, les centres de recherche et les universités et les différents gouvernements (R&D à la
2035 Défense belge se trouve à l'IRSD). Enfin, ils devront être mis en œuvre en partenariat avec les organismes
2036 régionaux en charge de l'emploi et de la formation, notamment afin d'y développer la formation
2037 professionnelle.
- 2038 ➤ Créer une défense territoriale composée de citoyens-volontaires, réservistes, pour renforcer des capacités, en
2039 termes d'effectifs et de moyens, pour protéger nos infrastructures ou aider la nation en cas de catastrophe.
2040 Cette défense territoriale permettra également de renforcer les liens entre la défense et la Nation.
- 2041 ➤ Contribuer à renforcer au sein de l'UE la défense des espaces aériens, extra-atmosphériques, maritime et le
2042 cyberspace.
- 2043 ➤ Renforcer notre participation aux composantes civiles des opérations de l'UE, notamment en matière de
2044 réforme des services de sécurité et de développement de l'État de droit.
- 2045 ➤ Maintenir, dans le domaine de l'aide humanitaire d'urgence, notre réactivité tant en renforçant B-Fast – qui a
2046 démontré sa pertinence – qu'en soutenant la société civile et les grandes organisations humanitaires grâce,
2047 par exemple, à un accès aisé aux moyens de transport stratégique de notre armée.
- 2048 ➤ Intégrer et transformer B-Fast en une composante d'une EU-Fast.
- 2049 ➤ Établir une véritable stratégie de lutte contre l'ingérence en coopération avec tous les niveaux de pouvoir
2050 pour protéger nos institutions, pour lutter contre la désinformation, et pour protéger nos infrastructures
2051 critiques tout en assurant la pleine participation du monde économique, de la société civile et des citoyens.
- 2052 ➤ Établir un plan de convergence militaire stratégique, capacitaire, opérationnel et doctrinal avec nos voisins -
2053 les Pays-Bas, le Luxembourg, la France et l'Allemagne, avec lesquels nous entretenons déjà des coopérations
2054 sectorielles bilatérales solides. Dans un cadre organisant la dépendance réciproque entre partenaires, l'objectif
2055 sera alors de réaliser à 5 un socle de défense commune sur lequel la défense européenne s'appuiera dans
2056 l'avenir.

2057 **Chapitre 18 - RELATIONS INTERNATIONALES : Renforcer la** 2058 **diplomatie belge et européenne**

- 2059 La Belgique, par son histoire, sa géographie et ses choix politiques démocratiques et multilatéraux a, depuis ses
2060 origines, cherché à peser sur les évolutions du monde en faveur de la paix, des libertés et de la prospérité partagée.
- 2061 Ces dernières décennies, en raison de ses difficultés de politique intérieure, notre pays a eu tendance à se replier
2062 sur lui-même, n'accordant qu'un intérêt relatif aux enjeux internationaux et ne faisant plus assez entendre sa voix.
2063 Ce désintérêt est paradoxal à une époque où toutes les grandes questions de gouvernance -le climat, la sécurité,
2064 la démocratie, les enjeux migratoires l'économie, la santé, l'alimentation, - réclament des réponses internationales.
- 2065 L'ordre international basé sur le respect du droit et les valeurs démocratiques est aujourd'hui contesté par des
2066 puissances telles que la Russie, la Chine et l'Iran d'autres régimes autoritaires qui veulent redéfinir un ordre
2067 international où les relations économiques et politiques seraient basées sur des sphères d'influence, les rapports
2068 de force, l'autoritarisme et l'affaiblissement des démocraties.
- 2069 Il est temps pour notre pays de retrouver une ambition forte sur la scène internationale afin de préserver le système
2070 multilatéral et de peser sur les décisions pour que prévalent nos intérêts et nos valeurs. Pour rencontrer cet objectif,

2071 il faut renforcer la cohérence et l'efficacité de la représentation extérieure de la Belgique, tous niveaux de pouvoirs
2072 confondus et toutes compétences articulées. La Belgique doit redevenir une puissance proactive et d'initiative,
2073 avoir une politique étrangère bien ambitieuse.

2074 Nous entendons que la Belgique joue pleinement son rôle dans le cadre européen, dans les organisations
2075 internationales dont elle est membre et par ses relations bilatérales. Il s'agit également pour notre réseau
2076 diplomatique d'assister les 600 000 Belges vivant à l'étranger ainsi que des citoyens rencontrant des difficultés lors
2077 de leurs voyages.

2078 **Nos priorités :**

2079 → **Une diplomatie belge ambitieuse et cohérente**

2080 → **Une diplomatie européenne qui permette à la puissance européenne de peser sur la marche du monde**

2081 → **Une coopération au développement renouvelée**

2082 **1. UNE DIPLOMATIE BELGE AMBITIEUSE ET COHÉRENTE**

2083 Nous voulons :

2084 ➤ Établir, en début de chaque législature, une analyse claire de l'environnement international et de ses
2085 conséquences sur les priorités de la politique étrangère de la Belgique,

2086 ➤ Formuler une politique étrangère globale qui mobilise l'ensemble de nos instruments et de nos départements
2087 affaires étrangères, défense, coopération ainsi que l'ensemble des niveaux de pouvoir. Cette politique
2088 étrangère nationale s'inscrit forcément dans le cadre des priorités de la politique étrangère de l'Union
2089 européenne et vise à renforcer les principes de la Charte des Nations-Unies

2090 ➤ Renforcer et poursuivre le dialogue et la coopération au sein du Benelux.

2091 ➤ Rester vigilant par rapport au respect de l'État de droit dans l'Union européenne et en-dehors et faire en sorte
2092 que les États membres de l'Union respectent les valeurs européennes et la Charte des droits fondamentaux,
2093 dont l'indépendance de la justice, l'état de droit la liberté de la presse et le respect des minorités

2094 ➤ Garantir le respect la Convention européenne des droits de l'homme et des décisions de la Cour de Strasbourg
2095 en Belgique

2096 ➤ Œuvrer au renforcement des institutions multilatérales notamment les Nations Unies

2097 ➤ Réviser le fonctionnement du Conseil de sécurité afin qu'il protège mieux les principes de la Charte des
2098 Nations Unies.

2099 ➤ Poursuivre une relation privilégiée avec l'Afrique centrale qui entend préserver la sécurité, le respect de la
2100 démocratie, de l'État de droit, des droits humains, de l'environnement, de violence à l'égard des femmes et
2101 lutte contre la pauvreté.

2102 ➤ Garder une représentation extérieure belge forte, cohérente, qui intègre les différents niveaux de pouvoir et
2103 qui s'articule sur les représentations de l'Union européenne. Dans cet esprit, mener un audit sur la
2104 représentation extérieure de la Belgique.

2105 ➤ Évaluer la pertinence de la répartition géographique de nos ambassades selon des critères géopolitiques et
2106 économiques et en maximisant l'impact de notre action diplomatique

2107 ➤ Mieux articuler la diplomatie entre les différents niveaux de pouvoir notamment par la révision des différents
2108 accords de coopération entre les différents niveaux de pouvoir afin d'établir le niveau fédéral comme arbitre
2109 des différents internes au niveau international et consacrer ainsi le principe de la primauté du fédéral dans les
2110 relations extérieures de la Belgique. En cas de désaccord persistant lors des réunions de coordination
2111 intrabelge, le niveau fédéral doit pouvoir trancher et prendre des décisions dans l'intérêt des Belges et éviter
2112 les abstentions improductives.

2113 ➤ Redonner à la politique étrangère toute l'importance politique et médiatique qu'elle mérite

2114 ➤ Remettre en place au sein du gouvernement un secrétaire d'État aux Affaires européennes

2115 ➤ Renforcer les vocations internationales des jeunes Belges en consacrant un budget « STAGE » afin de
2116 proposer de meilleures conditions de travail et une bourse.

- 2117 ➤ Renforcer l'éducation à la politique étrangère et européenne dans les programmes scolaires de
2118 l'enseignement secondaire et supérieur et dans le développement d'échanges étudiants notamment avec un
2119 soutien développé du programme « Model United Nations »

2120 **2. UNE DIPLOMATIE EUROPÉENNE QUI PERMETTE À LA PUISSANCE**
2121 **EUROPÉENNE DE PESER SUR LA MARCHÉ DU MONDE**

2122 Nous voulons :

- 2123 ➤ Établir une politique renforcée de coopération avec notre voisinage immédiat en :
- 2124 ○ Assurant l'adhésion des États candidats à l'Union européenne lorsqu'ils en remplissent les conditions.
2125 Dans ce cadre l'Union européenne devrait pouvoir :
- 2126 ■ Établir un mécanisme d'adhésion graduelle à l'Union européenne afin de permettre la participation
2127 progressive aux activités de l'Union avant l'achèvement du processus d'adhésion.
- 2128 ○ Renforçant le rôle de l'Union européenne dans la recherche de solutions aux conflits, spécialement dans
2129 l'Est et le Sud de la Méditerranée. Les Européens sont les héritiers d'une longue histoire de médiation
2130 dans tous les processus de paix.
- 2131 ○ Renforcer le rôle de l'Union européenne dans le cadre de la Coopération et du Développement vis-à-vis
2132 des pays de l'Europe de l'Est et du continent africain.
- 2133 ➤ Approfondir les liens avec les autres démocraties dans le monde, pour défendre la démocratie, nos valeurs
2134 communes et lutter contre l'ingérence des puissances autoritaires :
- 2135 ○ En établissant une réponse commune en cas d'ingérence d'un pays tiers dans nos démocraties.
- 2136 ○ En confortant le lien transatlantique en s'appuyant sur le Conseil du commerce et des technologies UE-
2137 États-Unis ainsi que le Traité CETA UE – Canada et un dialogue renouvelé au niveau politique et
2138 économique avec ces deux pays, tant au niveau fédéral que des états (USA) et provinces (Canada).
- 2139 ○ En recherchant un dialogue politique et économique bilatéral renouvelé avec, outre le Canada précité,
2140 l'Australie et la Nouvelle-Zélande, notamment au niveau de programmes universitaires et de recherche
2141 conjoints, de la mobilité professionnelle et de la création de (co-)entreprises.
- 2142 ○ En recherchant des complémentarités bilatérales de structures économiques et industrielles entre
2143 certains pays de l'UE et certains pays d'Amérique du Nord, d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud.
2144 (En-dehors de l'éventualité de la finalisation d'accords globaux de type ALE qui seront éventuellement
2145 mis en œuvre)
- 2146 ○ En accordant une attention particulière à la région de l'Asie Pacifique et de l'Indopacifique, notamment
2147 à l'égard des tensions grandissantes en Mer de Chine méridionale à Taiwan et de l'importance de ses
2148 Routes commerciales. La coopération militaire chinoise avec la Russie et la Corée du Nord est une
2149 préoccupation majeure.
- 2150 ○ En répondant aux menaces posées par l'impact de la désinformation sur nos sociétés, en coordination
2151 avec nos partenaires européens et américains,
- 2152 ➤ Concevoir de nouveaux liens politiques, économiques et stratégiques avec les états du continent africain
2153 notamment dans la région des Grands Lacs, en mettant l'accent sur le développement économique,
2154 éducationnel, et culturel dans lequel chaque continent est gagnant : qui ne se fasse ni aux dépens des libertés
2155 fondamentales, ni aux dépens du développement social, ni aux dépens de l'environnement.
- 2156 ➤ Renforcer et valoriser une représentation unique des États membres dans les pays tiers
- 2157 ➤ Établir un siège commun de l'Union européenne dans toutes les organisations internationales et éviter les
2158 cacophonies européennes lors des conférences internationales.
- 2159 ➤ Étendre le régime mondial de sanctions de l'UE aux cas de corruption et d'ingérence dans le processus
2160 démocratique de l'UE
- 2161 ➤ Faire de la défense des droits humains une priorité dans un contexte international préoccupant. Elle doit se
2162 traduire par le respect de la Convention européenne des droits de l'homme, des décisions de la Cour de
2163 Strasbourg en Belgique et s'illustrer dans nos prises de position aux Nations Unies.

- 2164 ➤ Porter nos valeurs en étroite coopération avec le Benelux et de façon transrégionale
- 2165 ➤ Améliorer la résilience de l'UE pour lutter contre l'ingérence étrangère dont la manipulation de l'information.

2166 **3. UNE COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT RENOUVELÉE**

2167 La coopération au développement doit définitivement s'affranchir d'une forme de paternalisme désuet pour rester
2168 crédible et attirer les ressources et l'intérêt politique qu'elle mérite.

2169 La coopération internationale de la Belgique doit s'inscrire dans le cadre de l'UE et soutenir un monde plus humain
2170 et multilatéral.

2171 Elle doit poursuivre ses objectifs de lutte contre la pauvreté et les inégalités tout en veillant à la stabilité du monde
2172 à la lutte contre le réchauffement climatique et la perte de biodiversité.

2173 Il s'agit de calibrer notre approche à la coopération au développement avec sécurité humaine et la sécurité
2174 climatique avec comme axes principaux :

- 2175 ➤ Protection contre la pauvreté, contre la corruption et la mauvaise gouvernance
- 2176 ➤ Prévention des conflits
- 2177 ➤ Promotion des droits de l'homme et des libertés fondamentales
- 2178 ➤ Atténuation du changement climatique, Atténuation & Résilience
- 2179 ➤ Protection et Conservation des ressources naturelles
- 2180 ➤ Opportunités économiques et autonomisation des populations locales

2181 Il ne s'agit pas de charité, mais d'intérêts mutuels qui doivent permettre à chacun de nos contemporains de vivre
2182 dignement, de préserver la paix et de réduire les migrations non voulues. Il s'agit de coopérer ensemble pour des
2183 intérêts mutuels en vue de préserver les biens publics mondiaux. La coopération visera à renforcer la bonne
2184 gouvernance et luttera contre la corruption des élites.

2185 Nous voulons :

- 2186 ➤ Respecter l'objectif de 0,7% du PIB de la Belgique consacré à l'aide publique au développement fixé par
2187 l'OCDE.
- 2188 ➤ Simplifier les procédures de la coopération au développement pour lui donner plus de souplesse et de
2189 réactivité, en lien direct avec les acteurs locaux (autorités, société civile).
- 2190 ➤ Renforcer nos liens dans ce domaine avec nos partenaires européens, les institutions de l'UE et la société
2191 civile dans une large vision « Team Europe ».
- 2192 ➤ Établir un véritable partenariat politique, économique et sociétal avec l'Union africaine et ses États membres
2193 en soutenant l'Agenda 2063 de l'UA.
- 2194 ➤ Accorder une attention particulière à la République Démocratique du Congo, au Rwanda et au Burundi dans
2195 le cadre d'un partenariat entre égaux, basé sur des valeurs communes et un respect mutuel
- 2196 ➤ Déployer l'aide au développement, tant au niveau belge que les pays européens, sur base des objectifs de
2197 développement durable
- 2198 ➤ Considérer la coopération comme un instrument de politique étrangère de la Belgique (Approche 3D :
2199 Développement, Diplomatie, Défense)
- 2200 ➤ Les dispositifs de bourses et de stages seront revalorisés et ciblés sur des niches qui ne sont pas couvertes
2201 par des programmes européens
- 2202 ➤ La coopération universitaire au développement, qui permet à nos établissements de mener avec leurs
2203 homologues des pays du Sud des projets de recherche, de formation et d'appui à la gouvernance académique,
2204 continuera de bénéficier d'un soutien structurel
- 2205 ➤ Renforcer la participation de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la Wallonie et de Bruxelles dans toutes les
2206 organisations internationales dans lesquelles elles sont membres... En particulier, la Fédération Wallonie-
2207 Bruxelles s'investira activement dans la réforme de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), en
2208 plaidant pour un ciblage de son action sur ses missions fondamentales que sont la langue, la culture et la

- 2209 solidarité. La poursuite du soutien de la Fédération aux actions de l'OIF dépendra de la capacité de celle-ci à
 2210 atteindre une plus grande efficacité et un meilleur équilibre entre dépenses de fonctionnement et de
 2211 programmes ;
- 2212 ➤ Au nom de la promotion des valeurs, les Régions wallonne et bruxelloise s'attacheront à accroître les
 2213 exigences éthiques du code de conduite européen sur les exportations d'armes et à en rendre le caractère
 2214 juridiquement contraignant dans tous les États membres de l'UE.
- 2215 Il s'agit notamment d'augmenter les dispositions visant à prévenir les risques de réexportation vers des zones
 2216 à risque et en particulier les risques que ces armes représentent une menace pour notre propre pays.
- 2217 ○ Renforcer le dialogue politique et économique avec les gouvernements et administrations des pays tiers
 2218 avec lesquels la Belgique entretient une relation forte. Recherche avec ces mêmes pays de possibilités de
 2219 développement de structures industrielles et de co-entreprises. Organiser une mobilité professionnelle
 2220 bilatérale au sein de ces structures cogérées. Organiser des programmes universitaires et de recherche
 2221 conjointe ainsi qu'une mobilité étudiante.
- 2222 ○ Optimiser les relations internationales de la FWB, de la Wallonie et de Bruxelles en assurant leur gestion
 2223 par un seul ministre
- 2224 ➤ Favoriser des partenariats étroits avec les pays francophones avec lesquelles nous partageons une histoire et
 2225 des valeurs communes. Il faut renforcer nos liens diplomatiques et économiques pour promouvoir les intérêts
 2226 de la Belgique.
- 2227 ➤ Accroître et assurer la participation active de la Belgique au sein des organisations francophones
 2228 internationales (OIF), pour favoriser la collaboration au niveau culturel, éducatif, dans un contexte de
 2229 développement avec une approche globale.
- 2230 ➤ Encourager le développement de programmes éducatifs et d'échanges culturels pour promouvoir nos liens
 2231 entre pays francophones.
- 2232 ➤ Soutenir les initiatives culturelles et artistiques qui mettent en avant la diversité et la richesse de la culture
 2233 francophone au niveau international. Il est fondamental de mettre en place des programmes d'échanges
 2234 culturels, artistiques et sportifs.
- 2235 ➤ Établir des partenariats économiques privilégiés avec les pays francophones, encourageant les échanges
 2236 commerciaux, les investissements et la collaboration économique.
- 2237 ➤ Intégrer des pratiques de développement durable dans les relations politiques et économiques avec nos
 2238 partenaires, favorisant les initiatives respectueuses de l'environnement.
- 2239 ➤ Travailler en collaboration avec les pays francophones pour renforcer les mécanismes de sécurité, en mettant
 2240 l'accent sur contre le terrorisme, la cybercriminalité et la sécurité maritime.
- 2241 ➤ Collaborer avec les pays francophones pour renforcer les systèmes de santé, améliorer les soins médicaux et
 2242 lutter contre les pandémies (ex. : Ebola).
- 2243 ➤ Soutenir les initiatives visant à améliorer l'accès à une éducation de qualité, en mettant l'accent sur l'éducation
 2244 des filles et des femmes (ex. : objectifs du millénaire ONU).
- 2245 ➤ Favoriser la coopération scientifique et technologique avec les pays francophones, notamment en termes
 2246 d'enseignement supérieur, de recherche, avec des programmes d'échanges (Erasmus francophone). Le tout
 2247 pour encourager l'innovation et le partage de connaissances
- 2248 ➤ Encourager l'adoption de technologies numériques, potentiellement communes, pour renforcer la
 2249 connectivité et améliorer l'accès à l'information, aux savoirs. Le tout en assurant une formation à la critique
 2250 de l'information et à l'usage des outils numériques.

2251 **Chapitre 19 - AGRICULTURE : soutenir les agriculteurs en** 2252 **transition et assurer notre sécurité alimentaire**

2253 L'Europe est la première puissance agricole mondiale. Elle offre un emploi à près de 10 millions de personnes dans
 2254 l'Union européenne, soit pratiquement l'équivalent de la population belge ! Les agriculteurs travaillent sans
 2255 compter leurs heures pour nourrir les citoyens. L'agriculture contribue également au développement des énergies

2256 renouvelables, en offrant un ensemble de déchets agricoles transformés en biogaz ou biofuels ou encore en
2257 permettant d'implanter des éoliennes loin des villages et autres hameaux résidentiels.

2258 L'Union reste toutefois dépendante de nombreuses denrées alimentaires importées de pays non européens. Elle
2259 importe aussi d'importants volumes d'énergie nécessaires à la fabrication de certains produits phytosanitaires,
2260 comme le gaz. La crise énergétique faisant suite à la guerre en Ukraine nous a montré que cette situation n'était
2261 pas sans risque pour notre sécurité alimentaire.

2262 Dans le même temps, l'agriculture européenne est confrontée à de nombreux enjeux : la concurrence des prix, et
2263 donc aussi des conditions fiscales et des réglementations sociales et environnementales, avec les producteurs situés
2264 en dehors de l'Europe, mais aussi à l'intérieur de ses frontières ; la chute de la biodiversité causée entre autres par
2265 l'usage de certains pesticides et par certaines exploitations optant pour une agriculture intensive, déconnectée des
2266 écosystèmes, un modèle heureusement peu répandu en Wallonie ; le dérèglement climatique pour lequel les
2267 agriculteurs peuvent jouer un rôle essentiel, tant dans la séquestration naturelle du carbone, que dans la diminution
2268 des émissions de gaz à effet de serre induites par l'élevage ou le transport ; l'influence des intermédiaires de
2269 l'alimentation qui captent une grande partie de la valeur ajoutée du travail des agriculteurs...

2270 Si l'Union européenne a effectué un pas en avant lors de sa dernière réforme de la politique agricole commune
2271 (PAC), consacrant une partie du budget au soutien des agriculteurs, nous devons aller beaucoup plus loin.

2272 Nous voulons :

2273 ➤ Garantir des aliments sains, créer des conditions équitables pour nos agriculteurs, assurer la cohérence de la
2274 politique commerciale européenne et protéger l'environnement et la santé sur une base plus large.

2275 ➤ Revoir les critères d'octroi ainsi que le calcul des aides européennes et régionales aux agriculteurs en ce sens.
2276 Moduler notamment l'octroi en fonction de la taille des exploitations (plus importantes pour les plus petites
2277 et décroissantes avec l'augmentation de la taille de l'exploitation).

2278 ➤ Mettre en place un Fonds national et européen d'indemnisation pour les victimes de pesticides, financé par
2279 les sociétés qui les produisent.

2280 ➤ Interdire la fabrication, la circulation, le stockage et l'exportation vers des pays tiers de pesticides contenant
2281 des substances actives dont l'utilisation est interdite dans l'Union européenne.

2282 ➤ Demander une définition européenne uniforme du terme « produit sans résidu de pesticides »

2283
